

Université du Québec  
INRS – Urbanisation, Culture et Société

**LA DYNAMIQUE SOCIALE ENTOURANT LES JARDINS COMMUNAUTAIRES :  
L'INDIVIDU, LE GROUPE ET LE JARDIN. LE CAS DE MONTRÉAL.**

Par  
Nathalie Daclon Bouvier

Mémoire présenté  
pour l'obtention  
du grade de Maître ès sciences (M.Sc)  
en Études Urbaines  
(programme offert conjointement par l'INRS – Urbanisation et l'UQAM)

**Jury d'évaluation**

Directeur de recherche

Monsieur Gilles Sénécal  
INRS – Urbanisation, Culture et Société

Examinatrice interne

Madame Winnie Frohn  
Département d'études urbaines et touristiques, UQAM

Examinatrice externe

Madame Anne Gilbert  
Département de géographie, Université d'Ottawa

## RÉSUMÉ

Le programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal est reconnu en Amérique du Nord pour la qualité des services offerts aux Montréalais désireux de cultiver un lopin de terre en milieu urbain à des fins de production de légumes et de fruits. Son originalité repose sur le fait que ces jardins, composés de plusieurs parcelles individuelles, sont envisagés comme des espaces de loisir et permettent à n'importe quel citoyen de pratiquer cette activité. Pourtant, les études à ce sujet font défaut, dans presque tous les domaines.

L'ambiguïté de ce type d'espace repose sur le fait qu'il est à la fois public et institutionnalisé, à la fois espace socialisé et espace individualisé. L'objectif de cette recherche est de comprendre et d'analyser les dimensions sociales entourant les jardins communautaires, en retenant trois angles d'analyse : le jardin et l'individu; le jardin du groupe; le jardin comme lieu. Nous cherchons à savoir qui sont les jardiniers, à identifier leurs pratiques, en comprendre les raisons et dévoiler les représentations propres au jardin communautaire. Il s'agit aussi d'analyser les interactions sociales et les rapports entre les jardiniers et ainsi de saisir les termes de la sociabilité que ces espaces engendrent. Un portrait de l'image sociale des jardins communautaires s'en dégage.

L'étude porte sur cinq jardins et les informations voulues ont été recueillies à l'aide de questionnaires, d'entrevues et d'observations directes. Le profil socio-économique de la population jardinière est loin d'être homogène : l'activité attire un vaste public, chacun ayant des motivations personnelles. Cela entraîne une multitude de comportements. Au niveau des relations sociales, les jardins sont sans conteste des lieux qui facilitent les contacts, qui créent des liens interpersonnels de façon beaucoup plus privilégiée que dans un espace public, mais ils sont en fait des espaces qui semblent plus permettre l'entre-soi que de développer des relations sociales de voisinage. La relation du jardinier au lieu a, en effet, quelque chose de très personnel, qui reflète sa perception et les significations qu'il attache à cet interstice vert urbain, grâce auquel il entretient un rapport privilégié avec la nature.

**Mots-clés :** jardins communautaires montréalais, profils des jardiniers, comportements individuels et collectifs, relations sociales, représentations et significations des jardins potagers, sociabilité.

## REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes m'ont manifesté un appui fortement apprécié durant la réalisation de ce mémoire. Mes remerciements les plus sincères vont à mon directeur de recherche, Monsieur Gilles Sénécal, professeur chercheur à l'Institut National de la Recherche Scientifique – Urbanisation, Culture et Société, pour ses conseils judicieux, sa disponibilité et sa confiance. Je le remercie tout particulièrement pour tout le soutien nécessaire qu'il m'a fourni. Je remercie également l'INRS – Urbanisation pour le soutien financier dont j'ai bénéficié.

Je tiens à remercier tous les jardiniers qui m'ont si gentiment accueillis dans leurs petits coins de paradis et qui ont fait preuve d'une grande générosité. Je remercie également les animateurs horticoles André Pedneault, Danielle Daigle et Daniel Reid pour leurs conseils et le partage de leurs expériences, ainsi que les présidents des comités de jardins pour leur disponibilité et leur enthousiasme à m'aider.

Je remercie mon mari Stéphane Daclon, pour son soutien inconditionnel et sa patience, ainsi que pour ses conseils externes extrêmement pertinents. Je remercie Stéphane Charbonneau, Serge Dupont, Cédric Meignier et Jérémie Niel pour leur relecture méticuleuse, ainsi que Pierre J. Hamel, professeur chercheur à l'Institut National de la Recherche Scientifique – Urbanisation, Culture et Société pour ses conseils. J'adresserais enfin quelques pensées toutes particulières à mes parents, à mes grands-parents et à mon beau-père, pour l'inspiration et le bonheur qu'ils m'ont donné et me donneront encore à travers leurs jardins.

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 2.1</b>	Localisation des 75 jardins communautaires de la Ville de Montréal.....	24
<b>Figure 3.1</b>	Schéma du jardin Bons-Voisins.....	49
<b>Figure 3.2</b>	Schéma du jardin Hochelaga.....	51
<b>Figure 3.3</b>	Schéma du jardin Rivard.....	54
<b>Figure 3.4</b>	Schéma du jardin Saint-André.....	56
<b>Figure 3.5</b>	Schéma du jardin Saint-Marc.....	59
<b>Figure 4.1</b>	Répartition de la population selon les revenus annuels bruts par ménage.....	61
<b>Figure 4.2</b>	Répartition de la population selon le plus haut degré de scolarité.....	62
<b>Figure 4.3</b>	Répartition des effectifs selon la taille du ménage.....	63
<b>Figure 4.4</b>	Motivation principale selon l'âge des jardiniers.....	73
<b>Figure 4.5</b>	Motivation principale selon le genre des jardiniers.....	73
<b>Figure 4.6</b>	Motivation principale selon le revenu annuel du ménage.....	74
<b>Figure 4.7</b>	Motivation principale selon le plus haut degré de scolarité.....	74
<b>Figure 4.8</b>	Motivation principale selon les habitudes des jardiniers.....	75
<b>Figure 4.9</b>	Nombre de relations par jardinier et durée moyenne de ses visites (pour deux semaines).....	78
<b>Figure 4.10</b>	Nombre de relations par jardinier et fréquence moyenne de ses visites (pour 2 semaines).....	79
<b>Figure 4.11</b>	Nombre de relations et longévité du statut de jardinier.....	80
<b>Figure 5.1</b>	Les bidons d'eau de javel épouvantails.....	97
<b>Figure 5.2.</b>	La pyramide d'herbes et de salades.....	98
<b>Figure 5.3</b>	Maximisation de l'espace.....	99
<b>Figure 5.4</b>	Le jardin traditionnel.....	100
<b>Figure 5.5</b>	Le jardin potager fleuri.....	101
<b>Figure 5.6</b>	Le jardin désinvolte.....	102
<b>Figure 5.7</b>	Le jardin du "désordre volontaire".....	103
<b>Figure 5.8</b>	Le jardin exotique.....	104

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 2.1.</b>	Répartition des questionnaires complétés dans les cinq jardins..	26
<b>Tableau 3.1</b>	Faits saillants des profils socio-économiques du district Saint-Henri et du quartier Sud-Ouest.....	47
<b>Tableau 3.2</b>	Faits saillants des profils socio-économiques du district Maisonneuve et du quartier Hochelaga-Maisonneuve.....	50
<b>Tableau 3.3</b>	Faits saillants des profils socio-économiques du district Laurier et du quartier Plateau Mont-Royal.....	53
<b>Tableau 3.4</b>	Faits saillants des profils socio-économiques du district Saint-Jacques et du quartier Ville-Marie.....	55
<b>Tableau 3.5</b>	Faits saillants des profils socio-économiques du district Étienne-Desmarteau et du quartier Rosemont.....	58
<b>Tableau 4.1</b>	Répartition des répondants selon l'âge et le sexe.....	61
<b>Tableau 4.2</b>	Répartition des effectifs en fonction de la fréquence et de la durée moyennes de leurs visites en deux semaines.....	64
<b>Tableau 4.3</b>	Répartition des effectifs en fonction de la durée moyenne des visites pour deux semaines et de la proximité résidentielle....	65
<b>Tableau 4.4</b>	Répartition des effectifs en fonction de la fréquence moyenne des visites en deux semaines et de la proximité résidentielle.....	65
<b>Tableau 4.5</b>	Le mode habituel de présence pour jardiner.....	66
<b>Tableau 4.6</b>	Le mode préféré de présence pour jardiner.....	66
<b>Tableau 4.7</b>	Répartition des effectifs en fonction de la fréquence de plusieurs situations.....	67
<b>Tableau 4.8</b>	Types de cultures pratiquées, hormis les légumes courants.....	69
<b>Tableau 4.9</b>	Les finalités de la production.....	70
<b>Tableau 4.10</b>	Importance accordée aux quatre motivations proposées.....	71
<b>Tableau 4.11</b>	Identification de la motivation principale.....	71
<b>Tableau 4.12</b>	Répartition des effectifs en fonction des motivations premières, du genre et de l'âge.....	72
<b>Tableau 4.13</b>	Répartition des effectifs selon la motivation principale et le revenu annuel par ménage.....	74

<b>Tableau 4.14</b>	Répartition des effectifs selon la motivation principale et le plus haut degré de scolarité.....	75
<b>Tableau 4.15</b>	Répartition des effectifs selon la motivation principale et le mode préféré de présence du jardinier.....	76
<b>Tableau 4.16</b>	Répartition des répondants selon le nombre de relations, de rapports fréquents.....	77
<b>Tableau 4.17</b>	Nature et fréquence des relations avec les autres jardiniers.....	77
<b>Tableau 4.18</b>	Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations et de la durée moyenne des visites.....	79
<b>Tableau 4.19</b>	Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations et de la fréquence moyenne des visites.....	80
<b>Tableau 4.20</b>	Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations par jardinier et de la longévité de leur statut.....	81
<b>Tableau 4.21</b>	Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations et de la motivation principale des jardiniers.....	82
<b>Tableau 4.22</b>	Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations et du mode de présence préféré pour jardiner.....	83
<b>Tableau 4.23</b>	Nature et fréquence des relations avec les responsables (membres du comité de jardin et responsables de la Ville).....	84
<b>Tableau 4.24</b>	L'origine de la pratique du jardinage.....	87
<b>Tableau 4.25</b>	Répartition des effectifs en fonction de l'origine de la pratique et la motivation principale du jardinier.....	87
<b>Tableau 4.26</b>	Répartition des effectifs en fonction de l'origine de la pratique et de l'âge du jardinier.....	88
<b>Tableau 4.27</b>	Thèmes évoqués pour décrire le jardin.....	89

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTES DES FIGURES.....	iv
LISTES DES TABLEAUX.....	v
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>CONTEXTE THÉORIQUE ET ANGLES D'ANALYSE.....</b>	<b>4</b>
1.1. Présentation générale du concept de jardin communautaire et contexte de la recherche.....	4
1.2. L'ambiguïté de cet espace.....	6
1.3. Le jardin et l'individu.....	8
1.4. Le jardin du groupe.....	10
1.4.1. Une possible distance.....	10
1.4.2. Un espace partagé.....	11
1.4.3. La participation à un projet collectif.....	13
1.5. Le jardin comme lieu.....	14
1.5.1. L'appropriation du territoire.....	14
1.5.2. La perception du lieu.....	15
1.6. Angles d'analyse.....	16
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES.....</b>	<b>19</b>
2.1. Approches et méthode.....	19
2.1.1. Les actions individuelles.....	19

2.1.2.	Les interactions .....	20
2.1.3.	Cadre méthodologique .....	21
2.2.	Période couverte par l'étude .....	22
2.3.	Territoires couverts par l'étude .....	22
2.4.	Méthodes de collecte des données .....	25
2.4.1.	Le questionnaire .....	25
2.4.1.1.	La construction du questionnaire .....	26
2.4.1.2.	L'administration du questionnaire .....	27
2.4.2.	L'entretien .....	28
2.4.2.1.	Thèmes et sous-thèmes abordés .....	29
2.4.2.2.	La réalisation des entrevues .....	30
2.4.3.	L'observation directe .....	31
2.4.3.1.	Le cadre d'observation .....	31
2.4.3.2.	La mise en pratique des observations directes .....	32
2.5.	Respect de la politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'INRS .....	33

### CHAPITRE III

#### **LE JARDIN POTAGER COLLECTIF URBAIN. PERSPECTIVES HISTORIQUES, CONTEXTE MONTRÉALAIS ET PRÉSENTATION DES ÉTUDES DE CAS.....** 34

3.1.	Petite histoire du jardinage communautaire en milieu urbain, à travers le temps et les continents : l'émergence et le développement du concept en France et en Amérique du Nord .....	34
3.1.1.	Le contexte français .....	34
3.1.1.1.	Histoire des jardins ouvriers et familiaux .....	34
3.1.1.2.	Les particularités fondamentales du cas français .....	36
3.1.2.	Le contexte nord-américain .....	37
3.1.2.1.	Aux États-Unis .....	37
3.1.2.2.	Au Canada .....	38
3.1.3.	Développement du concept à Montréal .....	40
3.1.4.	Spécificité du cas montréalais .....	41
3.2.	Les jardins communautaires de Montréal, aujourd'hui .....	42
3.2.1.	La situation actuelle .....	42
3.2.2.	Les différentes formes de jardins communautaires .....	42
3.2.3.	La gestion du Programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal .....	43



4.2.1.	Les pratiques des jardiniers .....	64
4.2.1.1.	L'espace disponible des jardiniers .....	64
4.2.1.2.	Fréquence et durée des visites .....	64
4.2.1.3.	La relation entre les visites et le lieu de résidence .....	65
4.2.1.4.	Les modes de présence des jardiniers .....	66
4.2.1.5.	Le partage de la parcelle .....	67
4.2.1.6.	Fréquence de quelques situations dans le jardin .....	67
4.2.2.	La production .....	68
4.2.2.1.	La rentabilité de la parcelle .....	68
4.2.2.2.	Les cultures .....	69
4.2.2.3.	La finalité de la production .....	70
4.2.3.	Les motifs de participation des jardiniers .....	71
4.2.3.1.	Les motivations des jardiniers .....	71
4.2.3.2.	Les variations des motivations selon quelques variables .....	72
4.2.3.2.1.	Motivations, sexe et âge .....	72
4.2.3.2.2.	Motivations et revenus .....	74
4.2.3.2.3.	Motivations et scolarité .....	75
4.2.3.2.4.	Motivations et mode préféré de présence du jardinier .....	76
4.3.	Le jardin et le groupe : les relations sociales dans le jardin .....	77
4.3.1.	Les relations entre les jardiniers .....	77
4.3.1.1.	Nombre de relations par jardinier .....	77
4.3.1.2.	Type de relations que le jardinier entretient avec les autres jardiniers .....	78
4.3.2.	Les variations des relations sociales selon quelques variables .....	79
4.3.2.1.	Relations et durée des visites .....	79
4.3.2.2.	Relations et fréquence des visites .....	80
4.3.2.3.	Relations et longévité du statut de jardinier .....	81
4.3.2.4.	Relations et motivations .....	82
4.3.2.5.	Relations et mode préféré de présence pour jardiner .....	83
4.3.3.	Les relations avec les responsables .....	84
4.3.4.	La participation communautaire .....	85
4.4.	Le jardin comme lieu : le rapport du jardinier avec la pratique et le contact avec la nature .....	86
4.4.1.	L'origine de cette pratique .....	86
4.4.2.	Le sentiment d'appartenance au lieu .....	88
4.4.3.	Les petits bonheurs du jardinage .....	88

4.4.4. Les mots pour décrire le jardin.....	89
4.5. Synthèse et discussion des résultats.....	90

## CHAPITRE V

### LES PRATIQUES AU QUOTIDIEN DANS LES JARDINS : COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS. ANALYSE DES RÉSULTATS DES OBSERVATIONS DIRECTES.....

5.1. Les comportements individuels.....	96
5.1.1. Un lieu de détente et de contemplation.....	96
5.1.2. La relation du jardinier au lieu.....	97
5.1.3. Un lieu de créativité.....	98
5.1.3.1. Exemple de récupération : les bidons de javel épouvantails.....	98
5.1.3.2. Exemple de recherche d'esthétisme végétal : la pyramide d'herbes et de salades.....	98
5.1.3.3. Exemple d'inventivité pour maximiser l'espace cultivable.....	100
5.1.4. Un lieu d'expression de soi : l'observation des parcelles individuelles.....	100
5.1.4.1. Le jardin traditionnel, ou l'esthétique de l'ordre et de l'utilité.....	101
5.1.4.2. Le jardin potager fleuri.....	102
5.1.4.2. Le jardin désinvolte, ou l'esthétique de la frivolité et de l'agréable.....	103
5.1.4.4. Le jardin du "désordre volontaire".....	104
5.1.4.5. Le jardin exotique.....	105
5.1.5. Un phénomène de "contagion de proche en proche".....	106
5.2. Les comportements collectifs.....	106
5.2.1. La reconnaissance de l'autre.....	106
5.2.2. Les relations de groupe.....	107
5.2.3. Les échanges.....	108
5.3. Les différences d'un jardin à l'autre.....	109
5.3.1. L'influence d'un personnage important : le président du comité de jardin.....	109
5.3.1.1. La vision et les objectifs du président concernant le jardin.....	109
5.3.1.2. L'influence du président : des préoccupations parfois.....	

personnelles .....	110
5.3.1.3. Un pouvoir à ne pas minimiser .....	110
5.3.2. Le jardin Bons-Voisins .....	111
5.3.3. Le jardin Hochelaga .....	111
5.3.4. Le jardin Rivard .....	112
5.3.5. Le jardin Saint-André .....	113
5.3.6. Le jardin Saint-Marc .....	113
5.4. Synthèse et discussion des résultats .....	114
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>119</b>
<b>APPENDICES A</b>	
<b>OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES</b> .....	<b>123</b>
A.1 Exemple du questionnaire .....	124
A.2 Grille d'entretien .....	125
A.3 Grille d'observation directe .....	126
<b>APPENDICE B</b>	
<b>PHOTOGRAPHIES DES CINQ JARDINS À L'ÉTUDE</b> .....	<b>131</b>
B.1 Photographies du jardin Bons-voisins .....	132
B.2 Photographies du jardin Hochelaga .....	133
B.3 Photographies du jardin Rivard .....	134
B.4 Photographies du jardin Saint-André .....	135
B.5 Photographies du jardin Saint-Marc .....	136
<b>APPENDICE C</b>	
<b>CARTES DE LOCALISATION DES CINQ JARDINS</b> .....	<b>137</b>
C.1 Carte de localisation du jardin Bons-Voisins .....	138
C.2 Carte de localisation du jardin Hochelaga .....	139
C.3 Carte de localisation des jardins Rivard et Saint-André .....	140
C.4 Carte de localisation du jardin Saint-Marc .....	141
<b>BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE</b> .....	<b>142</b>

## INTRODUCTION

Le programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal est reconnu en Amérique du Nord pour la qualité des services offerts aux Montréalais désireux de cultiver un lopin de terre en milieu urbain à des fins de productions potagères. Son originalité repose sur le fait que la pratique de cette activité n'a d'autre but que de procurer aux citoyens qui le désirent un espace de loisir original et peu coûteux. Depuis la fin des années soixante dix, où les citoyens voient émerger ce nouveau type de lieu, la popularité des jardins ne cesse de croître et les listes d'attente de s'allonger, en particulier dans les jardins du centre-ville. Pourtant, cette forme du cadre urbain montréalais n'a pas fait, à ce jour, l'objet d'études poussées.

Le jardin communautaire est un espace plus ou moins grand, constitué de plusieurs parcelles individuelles. L'ambiguïté de ce lieu repose sur le fait qu'il est à la fois public et institutionnalisé, à la fois espace socialisé et espace individualisé. En effet, les jardiniers, compris dans le cadre de cette recherche comme étant des individus autonomes, font le choix de s'inscrire dans une structure communautaire pour pratiquer une activité plutôt solitaire et ce, de façon régulière durant toute la saison estivale. Nous avons dégagé trois dimensions pour considérer le jardin : le jardin et l'individu; le jardin du groupe; le jardin comme lieu.

La première dimension touche à cette multitude de motivations individuelles à l'origine de la pratique d'une telle activité. Celles-ci tiennent à la fois à la demande sociale de loisir, à la recherche d'un coin de verdure en ville ou d'un espace de rencontre hors de l'espace privé, voire du besoin d'un surplus alimentaire, même si cette raison semble avoir perdu de son importance. Ces motivations s'ordonnent selon les caractéristiques de chacun des individus inscrits dans le programme.

La seconde dimension aborde le jardin sous l'angle des relations sociales qu'il peut ou non engendrer. En effet, l'activité du jardinage, qui résulte d'un choix personnel et individualiste, se fait, dans le cadre d'un jardin communautaire urbain, au sein d'un groupe de jardiniers qui partagent un espace commun et de nombreux moments. Il est donc le lieu d'une pratique spécifique, périodique et productrice, où l'individu jardinier est nécessairement confronté à l'autre de façon plus ou moins directe.

La dernière dimension aborde le jardin dans sa fonction de lieu urbain : cette aménité de nature en ville suscite des représentations particulières, qui renvoient aux fondements même de la culture des jardiniers voire à leur conception du monde. Leurs spécificités découlent également du caractère original du jardin potager et des cultures horticoles en général.

L'objectif de notre recherche est de comprendre et d'analyser les dimensions sociales de ce type de jardin potager en milieu urbain. Le manque d'études et de données concernant le cas de Montréal suscite d'abord les questions suivantes : qui sont les jardiniers, pourquoi ont-ils choisi de le devenir et que font-ils? Les raisons de la pratique du jardinage étant multiples, quelles sont les motivations principales des usagers? Nous chercherons à comprendre les raisons de la pratique potagère ainsi que les pratiques, propres au jardin communautaire, qui en découlent. En étudiant les pratiques sociales, les significations que les jardiniers leur donnent et leurs articulations à l'espace, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : le jardin potager en milieu urbain de type communautaire est-il un territoire de recomposition du lien social? Si tel est le cas, cette recomposition se réalise-t-elle sur des modes éphémères et ponctuels? Tenant compte des différences entre les jardins et les espaces publics de type parc, ce lieu n'est-il pas susceptible de favoriser un type de sociabilité particulier et une forme de rapport à l'espace unique en milieu urbain? Quel type de sociabilité engendre-t-il? Nous analyserons ainsi les interactions sociales et les rapports que l'on pourrait qualifier de groupe. Enfin, le jardin potager sera-t-il un révélateur des représentations sociales de la nature en ville et des motivations individuelles? Éclairer de telles représentations devrait permettre de mieux comprendre les relations sociales et les pratiques que le jardin engendre.

Cette recherche s'inscrit dans le courant de la géographie et de la sociologie urbaine, qui considère que les pratiques sociales sont le produit des actions individuelles. L'analyse portera sur les pratiques individuelles à l'intérieur d'une structure sociale, d'une organisation et d'un lieu : le jardin communautaire. La place de l'individu est donc centrale. L'approche choisie utilise des concepts tels la sociabilité et la socialisation, les interactions sociales, l'appropriation du territoire. La démarche descriptive et empirique recourt à trois stratégies méthodologiques pour approfondir le sujet d'étude et en analyser toutes les facettes. Une approche par questionnaire permettra de mesurer les pratiques et les relations sociales des jardiniers, au sein du jardin, du point de vue de l'individu et de dégager les grandes représentations de chacun. Deux stratégies davantage qualitatives, l'entretien et l'observation directe, seront également mises en œuvre et permettront de saisir la réalité quotidienne de la vie de ce lieu, tout en complétant ou nuanciant les informations obtenues par questionnaires. La démarche méthodologique sera à la fois explicative et compréhensive. Dans un souci de représentativité de la réalité montréalaise, cinq jardins communautaires furent retenus pour tenter de répondre aux objectifs fixés : le jardin Bons-Voisins, dans le quartier Sud-Ouest; le jardin Hochelaga, dans le quartier Hochelaga-

Maisonneuve; le jardin Saint-Marc, dans le quartier Rosemont; le jardin Saint-André, dans le quartier Ville-Marie; enfin, le jardin Rivard, dans le quartier Plateau Mont-Royal. Au terme de cette étude, une contribution particulière sera ainsi apportée concernant le profil de la population jardinière, ainsi qu'à la compréhension de la sociabilité en milieu urbain et de l'appropriation territoriale des citoyens, dont la base sera le jardin potager dans un programme communautaire. Les résultats de cette contribution scientifique pourraient permettre de mieux comprendre la présence de jardins communautaires en milieu urbain et d'en évaluer la portée sociale. Finalement, notre étude vise à éclairer les motivations et les pratiques des jardiniers, ce qui pourra aussi aider les administrateurs du programme à mieux cibler leurs actions.

Nous avons essayé, avant tout, de donner une image fidèle des jardins communautaires, en compilant les informations disponibles et en révélant un ensemble de phénomènes et ce, dans cinq milieux différents. Notre premier chapitre présentera l'approche théorique de la recherche. En faisant état des recherches existantes sur les jardins de type communautaire, nous soulignerons la problématique sous-jacente à l'étude, en explicitant les trois dimensions retenues. Après avoir présenté dans un second chapitre les approches méthodologiques choisies, seront exposées les perspectives historiques des jardins potagers collectifs en milieu urbain, dans le monde et dans le contexte montréalais. Le troisième chapitre permettra ainsi de prendre connaissance de l'histoire mais aussi de la situation actuelle et du mode de fonctionnement des jardins inscrits dans le cadre du programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal. Ce sera également l'occasion de présenter les études de cas retenues. Le quatrième chapitre fait état des résultats obtenus à l'aide du questionnaire, soient le profil socio-économique des jardiniers et le portrait de leurs pratiques et de leurs perceptions. Le dernier chapitre viendra compléter ces informations: les résultats des entrevues et des observations directes révéleront les pratiques au quotidien dans les jardins, tant d'un point de vue individuel que collectif.

## CHAPITRE I

### CONTEXTE THÉORIQUE ET ANGLES D'ANALYSE

Le premier jardin communautaire montréalais fut créé à la fin des années 1970, à la demande d'un groupe de citoyens du quartier Centre-Sud. Depuis, le développement de ce type d'espaces fut rapide, puisqu'on en compte désormais 75 sur le territoire de la Ville de Montréal. Pourtant, les recherches à leur sujet font défaut. Nous envisagerons, dans la présente étude, les jardins communautaires sous leurs aspects sociaux, notamment par rapport aux individus qui ont fait le choix de devenir jardiniers ainsi qu'à la nature et à la forme des relations sociales qu'ils engendrent. L'objectif du présent chapitre est de présenter l'état des connaissances en la matière, afin de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la vie des jardins. Après avoir présenté le concept de jardin communautaire et le contexte de la recherche, nous expliquerons l'ambiguïté de cet espace urbain. Nous dégagerons et développerons ensuite les trois dimensions qui guideront l'étude, à savoir le jardin et l'individu, le jardin et le groupe de jardiniers, le jardin comme lieu. Seront enfin présentés les angles d'analyse qui guideront l'étude.

#### **1.1. Présentation générale du concept de jardin communautaire et contexte de la recherche**

Relativement petit, semi-public, inséré dans le cadre urbain, un jardin communautaire est constitué d'un ensemble de parcelles individuelles, aussi appelées jardinets, dont la surface moyenne est de 18 mètres carrés (rectangle de trois par six mètres). Celles-ci sont attribuées démocratiquement<sup>1</sup> et louées pour une somme modique à des citoyens montréalais qui en font la demande. Ces personnes forment un groupe et participent de manière plus ou moins soutenue à l'organisation et au bon fonctionnement du jardin. Ils doivent s'accommoder d'un certain nombre de règlements pour pouvoir jouir du lieu (et des équipements dont il est fourni) et de leurs productions. Ces jardins sont sous la gestion de la Ville de Montréal.

---

<sup>1</sup> La liste d'attente faisant foi, aucune priorité n'est accordée.

Quand nous parlons de jardin communautaire ou de jardin potager urbain, référence est faite à la définition suivante: «community gardening is one form of socially-organized urban agriculture (...) where people share basic resources - land, water and sunligh» (Lindayati, 1996 : 5-10). Comme le souligne Boulianne (1998 : 2), «le jardinage communautaire est une forme particulière d'agriculture urbaine». Pedneault et Grenier (1996 : 8) donnent une définition plus précise et surtout spécifique au cas montréalais : «un jardin communautaire est constitué d'un ensemble de petits lopins de terre destinés à être cultivés par un regroupement de personnes qui veulent obtenir des légumes et des plantes ornementales». La demande sociale pour ce type d'équipement est de plus en plus forte (Ville de Montréal, 1999a : 11), les listes d'attentes de la plupart des jardins (particulièrement les jardins centraux) en sont l'illustration. Considéré comme un équipement de loisir, un jardin communautaire, avec ses petits airs de campagne, représente en effet l'occasion pour les citadins de pratiquer un loisir de plein-air, à proximité de chez eux, peu coûteux et productif, ce qui confère à ce lieu, nous le verrons, un statut tout particulier en milieu urbain.

Cette recherche s'inscrit dans un contexte où l'intérêt pour la présence de nature en ville est ravivé (Mercier et Bethemont, 1998; Donadieu, 1998, «Les Annales de la Recherche Urbaine», 1997, dont le thème est "Natures en villes") ainsi que pour tout ce qui a trait à l'idée du contact avec la nature dans une forme contrôlée voire créée par l'homme (Baridon, 1998; Brunon, 1999). Enfin, si la littérature accorde encore peu d'importance aux jardins communautaires au Québec comme nous l'avons mentionné précédemment, le sujet est assez abondamment étudié depuis une vingtaine d'années dans d'autres pays, sous des angles aussi divers que la sociologie, l'histoire, la géographie, la psychologie, l'aménagement urbain, la politique sociale ou la santé publique (mais avec lesquels la comparaison est toujours difficile étant donné la différence entre les cas – voir chap. III, 3.1).

En France, les jardins ouvriers et familiaux ont attiré les chercheurs de plusieurs disciplines, qui ont fourni ainsi une documentation abondante. Cependant, le contexte diffère beaucoup de celui des jardins montréalais, tant d'un point de vue historique qu'au regard de leurs modes de fonctionnement (voir chap.III, 3.1.1). La littérature française sur les jardins ouvriers et familiaux (Weber, 1998; Vant, 1998; Dubost, 1997, 1984; Gueydon, 1996; Korosec-Serfaty, 1991) est cependant précieuse puisqu'elle identifie plusieurs phénomènes proches de la problématique de la présente recherche. Aux États-Unis, où le développement des jardins se fait parallèlement à celui des jardins québécois, mais dans une optique différente (voir chap. III, 3.1.2.1), la littérature scientifique accorde une place importante aux études de cas, souvent non comparables. La bibliographie y est également abondante, mais les jardins américains étudiés diffèrent, en général, des cas montréalais, puisqu'ils relèvent la plupart du temps de mouvements

communautaires (au sens politique du terme). Les jardins y sont surtout envisagés sous une optique de réinsertion sociale et / ou économique, ce qui n'est pas le cas des jardins montréalais.

Peu de travaux ont donc été réalisés sur le cas des jardins communautaires montréalais. Boulianne (1998) aborde le thème des jardins communautaires de la ville de Québec mais en adoptant une approche de développement local. Il existe des documents techniques sur le cas montréalais (Grenier et Pedneault, 1996; Ville de Montréal, 1999a). Pourtant, le cas des jardins de Montréal est très spécifique, de par la qualité du programme municipal et l'originalité de l'offre (voir chap. III, 3.1 et 3.2). La constitution d'un cadre conceptuel sur lequel la recherche s'appuiera s'est faite à partir de recherches en sociologie urbaine : la sociabilité et la socialisation, les interactions sociales, le lieu, l'appropriation du territoire. Celui-ci est également présent dans la littérature sur les espaces publics.

## 1.2. L'ambiguïté de cet espace

Les jardins communautaires sont des espaces urbains ambigus. Ce sont des espaces de plein-air semi-publics – dont la pratique est spécialisée et réservée à un petit nombre de personnes, mais également espaces collectifs – offerts aux yeux de tous et insérés au sein d'un quartier, mais non *ouverts* à tous les citoyens. Ils sont donc l'objet d'une occupation privative et individuelle tout en étant des espaces verts collectifs, ce qui suscite une relation au lieu hors du commun. Korosec-Serfaty (1991 : 259) remarque ainsi, dans le cas français, que les jardiniers des jardins ouvriers doivent s'accommoder de plusieurs ambiguïtés, par exemple «la précarité d'une location de jardin, la contradiction entre la durée du jardinage, celle de l'auto-construction de soi et celle d'un bail». Ceci questionne plus particulièrement le rapport qu'entretient chaque jardinier avec son jardin.

Le jardinage est également une activité qui résulte d'un choix individuel mais qui, dans le cas d'un jardin communautaire, se réalise dans un cadre collectif, normé et réglementé: «every gardener must agree to the rules of the garden program, such as the insurance stipulation» (Cosgrove, 1998). La parcelle qui leur est louée est en effet le fruit d'un grand investissement personnel (de temps, financier, mais aussi affectif), mais qui conserve malgré tout son «caractère concédé» : le jardinier a le «sentiment de n'être jamais complètement chez soi» (Korosec-Serfaty, 1991 : 258). En France, avec le temps et les nouveaux règlements des municipalités (en particulier sur les conditions d'aménagement), ce sentiment s'accroît : ces espaces sont reconnus comme «emprunté(s) à la collectivité en dépit du labeur qu'il(s) exige(nt) et des attachements qu'il(s) provoque(nt)» (*ibid.*, p. 262-263). Weber (1998 : 263) définit d'ailleurs le jardinage comme étant «l'appropriation pratique d'un terrain, (...) par l'usage et non par la loi» qui se fait de façon directe

«par l'occupation et l'activité». Il est, pour ses usagers, un espace "productif" (assurant une part de l'alimentation) et le fait d'une pratique quotidienne et saisonnière. «Occupation privative originale d'un espace vert collectif, paysage né de l'interaction d'une structure donnée et de la spontanéité des désirs individuels, le jardin ouvrier permet à chacun (et à une collectivité) d'organiser à sa guise son propre espace (simplement "octroyé" au départ)» (Hissard, 1979 : 113). Il subsiste ainsi une ambiguïté entre l'investissement personnel et le caractère locatif et éphémère du jardin. De plus, Rajaud (1999 : 99) signale un paradoxe dans le fait de jardiner dans une structure collective en milieu urbain : le jardinier recherche à la fois un espace d'intimité et «en même temps le contact avec les autres qu'il ne rencontre pas en ville, (...) ces autres qui partagent la même passion que lui, ces autres avec lesquels il peut échanger ou s'opposer, (...) ces autres auxquels il veut montrer ce qu'il est et ce qu'il fait». Au Québec, cette problématique est d'autant plus accentuée par le fait du mode de fonctionnement communautaire des jardins (plus fort qu'en France comme nous le verrons au chapitre III, 3.1.1.2), qui exige du jardinier «plus de responsabilités individuelles que de cultiver un potager sur son propre terrain» (Pedneault et Grenier, 1996 : 12-13). Les individus, en plus de partager un espace commun, doivent en effet s'acquitter d'un certain nombre de tâches et s'impliquer dans l'organisation et le fonctionnement général du jardin.

Dans un ouvrage plus technique se rapportant à Montréal et à la période actuelle, les jardins communautaires sont décrits comme ayant des impacts importants sur le milieu urbain : de nature sociale, ils «favorisent la socialisation entre les membres du jardin et avec les gens des alentours» (*ibid.*, p. 8), ils alimentent le sentiment d'appartenance et d'enracinement dans la communauté et favorisent la cohésion sociale; de nature environnementale, ils contribuent «à l'embellissement du milieu et à l'amélioration de la qualité de vie, non seulement des citoyens participants, mais de tout le quartier adjacent» (*ibid.*, p.16). Les jardins sont donc à la fois un bénéfice pour les individus, qui jouissent d'un lopin de terre en plein centre-ville, et pour tout le voisinage, en procurant un espace vert original et animé.

Chelkoff et Thibaud (1992 : 7) insistent sur la relation entre les trois dimensions qui caractérisent l'espace public, et que l'on peut appliquer aux jardins communautaires : les formes sensibles qui sont reliées aux dimensions de l'environnement («objets saisis au niveau sensoriel et physique»); les formes sociales («interactions, échanges sociaux»); et les formes spatiales («du paysage, formes saisies au plan esthétique»). «L'usage des lieux, l'appréciation du cadre de vie et les formes de l'échange social produisent et utilisent ces qualités» (*ibid.*). Le jardin communautaire est donc un espace à la fois fonctionnel et symbolique (et ce, individuellement et collectivement), mais aussi un espace de relations sociales (dynamique communautaire et sociabilité publique). Nous dégagerons trois dimensions qui nous paraissent essentielles pour considérer cet espace urbain ambigu : le jardin et l'individu, le jardin et le groupe de jardiniers, le jardin comme lieu.

### 1.3. Le jardin et l'individu

Comme on le voit à la lumière de la littérature, les jardiniers de jardins de type communautaire sont animés par une multiplicité de motivations et donc de comportements. Les parcelles individuelles des jardiniers peuvent en effet combler de multiples besoins ou attentes. Avec la notion d'individu, nous faisons opposition à la collectivité, à l'ensemble des jardiniers et considérons donc la spécificité des attentes selon les individualités.

Weber (1998), qui retrace à travers son ouvrage l'histoire des jardins ouvriers puis familiaux français tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, évoque trois aspects majeures qui lui permettent d'interpréter la pratique du jardinage : la rentabilité économique, la passion de cette activité, la construction de l'estime de soi. Pour Gueydon (1996 : 21), «chaque jardinier va gérer son jardin en privilégiant soit l'économie qu'il peut en tirer, soit l'entraide ou l'échange, soit encore le loisir ou l'éducation pour les enfants». Pour Dubost (1984 : 12), les enjeux soulevés par les transformations récentes du jardin sont «l'espace domestique, l'autoconsommation alimentaire, l'espace vert urbain, le temps libre». Pour Gojard et Weber (1996 : 141-142), le potager peut être envisagé sous trois aspects principaux : «le potager comme ressource alimentaire, le jardinage comme option du temps libre et le jardin comme espace domestique». Le second aspect est caractérisé par le fait que l'activité est à la fois productive (la dépense en argent est remplacée par la dépense en temps) et personnelle («c'est-à-dire qui ne peut être déléguée à un tiers sans changer de sens», *ibid.*). Le jardin potager en milieu urbain a ainsi vu son rôle évoluer avec le temps (voir chap. III, 3.1) : hier assurant une part de l'autosubsistance alimentaire, il est de plus en plus présenté et envisagé aujourd'hui comme un loisir. Sa fonction d'assurer un surplus alimentaire semble être devenue plus désuète.

En effet, la plupart des auteurs (Boulianne, 1998; Grenier et Pedneault, 1996; Dubost, 1984) s'accordent pour reconnaître que, dans les pays industrialisés, les besoins strictement économiques et utilitaristes (auto-production, autonomie relative,...) laissent place à d'autres motivations. Selon Henning (1997)<sup>2</sup>, l'objectif des personnes qui cultivent un jardin potager, chez eux ou dans le cadre d'une structure communautaire, n'est plus la survie alimentaire mais plutôt de combler des besoins que l'agriculture industrialisée ne peut satisfaire. La pratique d'un loisir, d'une activité de plein-air accessible (Grenier et Pedneault, 1996 : 14-15), le désir d'une alimentation saine, de qualité (Cérézuelle, 1996 : 170) et dont on peut contrôler dans une certaine mesure le cycle de production (Boulianne, 1998 : 147), le plaisir d'acquérir des connaissances et des savoir-faire (Grenier et Pedneault, 1996 : 15) sont donc autant d'aspirations ou de

---

<sup>2</sup> Cité par Boulianne (1998 : 147). HENNING, John (1997). «Cities Feeding People : An Overview», préparé pour le forum de développement du CRDI «Cities Feeding People : A Growth Industry», Ottawa et Montréal, mai.

motivations que le jardinage en milieu urbain peut combler. Cependant, Cérézuelle (1996), dont l'étude se penche particulièrement sur des jardins près de grands ensembles en France, remarque que «la disposition d'un jardin s'accompagne plutôt d'une augmentation de la consommation alimentaire et d'une diversification des nourritures que d'une réduction des dépenses». L'apport économique, à ne pas négliger, doit donc être envisagé de manière plus subtile qu'en simple terme d'économies substantielles.

Boulianne (1999) note en effet que «l'activité de jardinage implique un investissement continu de la part du jardinier. Elle offre en retour un terrain fertile à l'expression de la créativité et le sentiment d'une responsabilité assumée envers les plants, qui sont vivants et, en plus, nourriciers. Elle semble bien constituer une source de plaisir et d'affirmation» pour les jardiniers (qui sont dans son cas plus spécialement des personnes en situation d'exclusion). Nail (1998), compare les comportements des anglais vis-à-vis de leur "jardin de devant", visible aux yeux de tous, et leur "jardin de derrière", espace intime où peut s'exprimer la créativité de chacun : elle remarque que le jardin communautaire est effectivement un espace ouvert, ce qui «oblige à tenir compte du regard de l'autre» (*ibid.*, p.59), mais qu'il reste aussi pour le jardinier «le lieu où s'énonce sa relation personnelle avec son environnement» (*ibid.*, p.63). Un jardin communautaire est aussi un "morceau de nature" inséré en ville : la spécificité de cet espace peut permettre de répondre à une "quête" de nature pour des citoyens qui en sont éloignés dans leur vie quotidienne (Mercier et Bethemont, 1998). L'un des motifs de participation pourrait être ce désir de profiter activement d'un petit coin de campagne dans la ville, de jouir de la beauté et du calme des lieux.

Le jardinage est une activité traditionnelle, mais le regain d'intérêt pour la nature en ville, les préoccupations d'ordre écologique ou l'engouement pour un retour à une alimentation plus saine sont autant de phénomènes susceptibles d'attirer un vaste public. Déjà en 1984, Dubost remarquait l'engouement pour le jardinage urbain, qui s'inscrivait dans un «nouveau mythe de la campagne», où «la valorisation des pratiques de voisinage correspond à une nouvelle idéologie, (...et où) la sociabilité villageoise ressuscite sur le mode de l'utopie» (1984 : 118). Le jardin peut en effet permettre de sortir de l'isolement de la sphère privée et de rencontrer d'autres personnes. Ainsi, les usagers des jardins ouvriers «ont envie de nature, et aussi de relations de voisinage, difficiles à trouver dans les ensembles collectifs, mais que cet espace intermédiaire à la fois ouvert et protecteur qu'est le jardin permet de nouer» (*ibid.*), ce qui est également soulevé par Rajaud (1999 : 99). Pour les jardiniers, le jardin devient un lieu de relations et d'échanges. Le potager est en train d'être redécouvert «comme un remède souverain contre le béton qui envahit, le stress qui monte, et les légumes sans odeur ni saveur qui ne savent plus raconter les saisons» (Gouvion et Hucliez, 1994 : 68). Ces auteurs remarquent aussi que «la phalange des nouveaux philosophes du potager ne cesse de grandir. Notre époque, c'est aujourd'hui une évidence, cherche à se réenraciner, et cette passion retrouvée pour le jardin fait partie du processus» (*ibid.*,

p.77). Dans les jardins, il y a donc une diversité possible des usagers en terme de profils socio-économiques : «tout concourt à la diversité des pratiques» (Cérézuelle, 1996 : 169). En attirant des personnes de profils socio-économiques différents, un jardin communautaire est donc possiblement un lieu où coexistent des individus de statuts différents et aux comportements variés : chacun peut envisager et créer son jardin potager comme bon lui semble, celui-ci devenant le révélateur de «quelques pans de la personnalité de son maître ou de sa maîtresse» (Gouvion et Hucliez, 1994 : 68). Deux autres dimensions retiendront ainsi notre attention dans le cadre de cette recherche : les relations de sociabilité susceptibles de naître grâce ou à cause du jardin et le rapport du citoyen à la nature.

#### **1.4. Le jardin du groupe**

Les usagers des jardins communautaires se voient attribuer une parcelle individuelle de terre, adjacente à d'autres. Par sa spécificité et par son mode de fonctionnement (voir chap.III, 3.2.3), ce type d'espace, semi-public, se différencie des espaces publics, ceux-là même qui représentent «une "entrée" privilégiée pour l'analyse de ces formes instables d'interactions qui se construisent à l'écart des liens durables, des appartenances communes et des identités partagées» (Grafmeyer, 1994 : 95). En effet, le jardin communautaire comme espace social est particulier puisque voué à une activité en soit éphémère et saisonnière, le jardinage. Ce lieu peut permettre de façon privilégiée ce type de relations à la fois de très grande individualité et de possible sociabilité, ce qui lui confère cette originalité en milieu urbain.

##### **1.4.1. Une possible distance**

La sociabilité dans les espaces publics se conjugue sur des modes superficiels et épisodiques, dans le respect de l'anonymat de chacun. Elle peut prendre différentes formes qui se déclinent selon l'obligation de tenir compte des autres et aussi la nécessité de conserver une certaine distance. «Les formes de sociabilité, les modes de coprésence, les manières d'aborder autrui ou de l'observer, et ce, tout en veillant à la présentation de soi sous le regard des autres, en somme toutes ces pratiques, qu'elles soient ritualisées ou non dans les comportements qu'elles exigent, instituent l'espace public» (Berdoulay, 1997 : 304). L'espace public est en effet le «lieu de réglage et d'ajustements incessants de la distance et de la proximité, de la présence et de l'absence à autrui, de l'interaction sociale concertée» (Chelkoff et Thibaud, 1992 : 8). On retrouve ici le thème simmelien de la réserve et de la distance dans les interactions en milieu urbain. En effet, Simmel avait déjà montré, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, que «cette aptitude à garder ses distances est à la fois une condition pour communiquer avec autrui et un moyen de protéger son intégrité» (Germain, 1999 : 2). Ainsi, une étude a montré que les espaces publics de type parc offraient, au

niveau de la sociabilité, «un modèle de cohabitation pacifique et distant. Les conduites des usagers des espaces publics semblent dictées (...) par le souci de garder une certaine réserve vis-à-vis d'autrui et de ne pas l'importuner» (Germain, 1995 : 6). Mais les jardins communautaires peuvent-ils être comparables à ce type d'espace? En effet, les jardiniers sont susceptibles de se rencontrer sinon souvent au moins régulièrement au cours de la saison de jardinage, ce qui ne devrait pas être sans conséquences sur les relations sociales.

#### 1.4.2. Un espace partagé

L'activité du jardinage s'inscrit dans un cadre collectif. Dubost (1984 : 121) remarquait dans son étude sur les jardins ouvriers français que «le bon fonctionnement des relations sociales suppose à la fois la communication et la mise en distance». Le cas du jardin communautaire est particulièrement intéressant quant à l'étude du rapport à l'autre en milieu urbain, puisque les jardiniers sont confrontés, au moins de façon minimale, aux autres jardiniers : les tâches collectives, l'organisation de fêtes, la participation à des réunions, les activités débordant le cadre du jardin sont autant de moments où les relations sont obligatoires. Les jardiniers, dans le contexte collectif du jardin communautaire, sont susceptibles de faire connaissance, d'avoir des contacts avec l'autre; or «le fait, sans connaître l'autre avec exactitude, de savoir toujours quelque chose sur lui ne manque pas d'avoir des conséquences remarquables pour les modes de vie quotidienne» (Maffesoli, 1995 : 122). Dans ces conditions, comment s'harmonisent les comportements individuels et les relations de groupe? Selon Gueydon (1996 : 9), les jardins ouvriers ont vu se développer «une culture originale faite de mélange d'individualisme (tâche solitaire du jardinier dans sa parcelle), et de convivialité (loisirs et travaux effectués en commun)». Il remarque également que le jardin peut permettre «d'établir une relation d'égalité et de réciprocité avec autrui, donc de s'insérer dans un tissu de relations sociales» (*ibid.*, p.20). Un espace partagé, comme le souligne Grafmeyer (1996 : 159), amène les individus à «composer avec autrui et peut-être, du coup, avec soi-même». Cette problématique permet de comprendre «les manières de cohabiter qui s'instaurent, au quotidien, entre des populations hétérogènes amenées à partager un même espace de vie» (*ibid.*), fut-ce-t-il temporaire. Il s'agira alors d'analyser concrètement «comment se construisent les identités, les distances et les tensions entre des citadins qui se trouvent en situation de coprésence au sein d'un même espace de vie» (*ibid.*, p.164). Car il ne faut pas oublier que l'«on fait un jardin par inclination personnelle, par passion, mais on le fait aussi pour avoir la paix. (...) Le jardin est un endroit pour se retirer, se mettre à l'abri de l'agitation extérieure» (Routaboule *et al.*, 1995 : 21). Dans ces conditions, les jardiniers pourraient s'en tenir à des relations où la sociabilité consiste «à créer de la distance entre les personnes, à se rendre poliment étranger les uns aux autres» (Quéré et Brezger, 1992 : 91), comme dans un espace public.

De plus, on peut se demander si l'hétérogénéité possible du profil socio-économique de la population jardinière se reflète dans les interactions sociales qui se créent et dans les relations de groupe. Dans les jardins communautaires, il peut y avoir une distance sociale forte entre les personnes présentes, mais la pratique du jardinage est un point commun qui peut être un facteur de rapprochement. Ainsi, pour Vant (1998 : 195), les jardins potagers en milieu urbain – plus précisément des jardins familiaux de Saint-Étienne en France – sont le lieu où peut s'affirmer «la diversité des ethnies, des familles et des individus». Cette mixité sociale s'observe-elle aussi à travers l'intensité des interactions sociales entre les individus? Les jardins familiaux français constituent des lieux de rencontre, dont Cabanel (1995 : 78) dit : «grâce à eux, des populations aux traditions souvent différentes – Maghrébins, Asiatiques, bons vieux Gaulois – apprennent à se comprendre et à se respecter. Mieux que beaucoup d'autres activités, ils réussissent à créer une véritable convivialité».

Les jardins peuvent ainsi être l'assise d'une certaine forme de socialisation, au sens énoncé par Lachmann (1991: 279) : «the process of socialization (...) predominatly emerges in the context of mutual interaction with other in interpersonal relationships, the individual learns the rules and norms, the values and motivations, and the requisite behaviors necessary to function in his society or social group». Quoi qu'il en soit, «qu'elle soit souhaitée ou subie, qu'elle induise des sociabilités, des tensions ou des conduites d'évitement, la proximité de l'autre n'est jamais complètement indifférente» (Grafmeyer, 1991 : 20). Les relations entre les jardiniers ne sont pas nécessairement inévitables, mais «on peut (...) supposer que le simple fait de la proximité spatiale est en soi seul producteur d'un certain nombre d'effets». Le jardin communautaire peut en effet susciter «des *occasions* d'interaction ou au moins des *situations* de coprésence» (*ibid.*, p.26). Routaboule (*et al.*, 1995 : 113) remarque en effet que «le jardinage est une activité qui par essence conduit à la participation et au partage. Tous les jardiniers, bien qu'à des degrés divers, sont amenés à échanger, discuter et socialiser à partir de leurs travaux». On peut déjà imaginer la présence d'une première forme de sociabilité: «la conversation, que G. de Tarde a définie comme "l'exercice continu et universel de la sociabilité", est l'une des composantes essentielles de ce jeu social» (Valade, in Boudon *et al.*, 1989 : 180). Dans le même ordre d'idées, et pour reprendre les termes du sociologue français Joseph (cité par Germain, 1999 : 2), il ne faut pas négliger «*l'inattention civile* à la base de la sociabilité dans les espaces publics, cette sorte de courtoisie visuelle qui évite d'importuner autrui par une curiosité déplacée, [et qui] est une forme pauvre mais essentielle d'interaction». Le jardin communautaire établit ainsi un «contexte de coprésence» où les relations «prennent la forme de rencontres» (Giddens, 1987 : 86). Comme Fortin l'a remarqué (1988 : 148-150), «l'espace joue un rôle primordial» quant à la formation de réseaux de relations et «les espaces communautaires sont particulièrement propices à l'éclosion» de ceux-ci. Dans un jardin communautaire, les individus développeraient des relations basées sur

des critères d'affinité (le jardinage) et de moments partagés. Ces liens pourraient être de trois types : forts, faibles ou inexistants. «The strength of a tie is a (probable linear) combination of the amount of time, the emotional intensity, the intimacy (mutual confiding), and the reciprocal services that characterise the tie» (Granovetter, 1973 : 1361). Les liens faibles sont occasionnels et / ou superficiels. Comme le soulignent Henning et Lieberg (1996 : 8) – qui cherchaient à comprendre la signification des contacts superficiels dans le voisinage, la distinction entre ces deux types de liens ne sous-entend pas que les liens forts sont plus importants que les liens faibles mais simplement qu'ils sont de différentes natures. Enfin, les liens peuvent être inexistants, absents : «those contacts with persons (...) that the respondents only could recognise by face, but did not have any kind of relation to» (*ibid.*, p.17). Ces liens ne sont pas non plus à négliger : «(they) are important for people's identity as social beings» (*ibid.*, p.22). Dans les jardins, les contacts fréquents pourraient favoriser l'émergence de ces différents types de liens.

#### **1.4.3. La participation à un projet collectif**

La Ville de Montréal est l'initiatrice et la gestionnaire du programme des jardins communautaires. Elle envisage clairement le jardin comme un lieu de socialisation de ses membres, «en stimulant l'interaction» (Ville de Montréal, 1999a : 13), en développant «la vie communautaire du jardin» (Pedneault et Grenier, 1996 : 70) et en favorisant «la socialisation entre les membres du jardin et avec les gens alentours» (*ibid.*, p.8). On peut effectivement envisager l'agriculture urbaine «dans la perspective des relations sociales comme des transformations sociales dont elle est porteuse» (Boulianne, 1998 : 143). Le jardin communautaire est un espace de loisir soumis à une réglementation mais aussi à un fonctionnement collectif organisé. L'espace du jardin, en tant que territoire, représenterait aussi «une source importante d'identification sociale (et) contribue(r) à la création ou au renforcement d'une identité collective» (*ibid.*, p.145), les comportements individuels répondant tantôt à une logique de groupe, tantôt à une logique plus institutionnelle, et devant s'appliquer aux règles qui régissent cet espace.

Les effets de la participation à un jardin communautaire, où chacun a des responsabilités envers les autres et envers le lieu, sont multiples et peuvent être positifs ou négatifs. Sur le plan individuel, on peut retenir le développement du partage, de l'organisation, de la responsabilisation, de la gestion des rapports conflictuels ou compétitifs, de l'entraide, de la coopération. Sur le plan collectif, on peut distinguer des effets non-intentionnels (tels que la cohésion sociale ou non, l'émergence de conflits internes et/ou externes) et des effets intentionnels (les activités débordant le cadre du jardin, l'émergence ou non de solidarités, relations, communications). En effet, les jardiniers pratiquent une activité individuelle, mais ils font également partie d'un groupe : si leurs relations sont marquées «par le sceau de l'opportunité», il leur faut malgré tout «plus ou moins participer à l'esprit collectif» (Maffesoli, 1995 : 126).

L'observation de leurs façons d'être dans le jardin et au sein des activités qu'il suscite (isolé, en groupe, en famille, ...) devrait être un bon indicateur de la cohésion ou non observée au sein des jardiniers, qui, selon Sumpf et Hugues (1973 : 56), ferait tendre «le groupe vers l'uniformité, vers le sentiment de responsabilité. (La cohésion) dépend de la mesure dans laquelle le groupe résout les conflits internes ou externes». Il faudra donc observer si le jardin favorise une réelle cohérence entre les usagers. Il sera également intéressant de voir s'il y a formation de petits groupes.

## **1.5. Le jardin comme lieu**

Deux aspects seront considérés lorsque le jardin communautaire sera davantage analysé comme lieu urbain. Le premier touche à l'appropriation du territoire par les jardiniers, tant d'un point de vue individuel que collectif. Le second s'attarde à identifier les différentes significations et perceptions rattachées à ce petit coin de nature en ville.

### **1.5.1. L'appropriation du territoire**

Comme nous l'avons déjà mentionné, il y a dans le cadre d'un jardin communautaire, une forme d'appropriation, par l'usage, d'un bien qui appartient à la collectivité. L'intérêt de considérer le jardin sous la perspective du lieu est de «saisir les médiations entre l'homme et la nature (...). Ce caractère de médiation peut s'étendre, grâce au concept de lieu, aux relations entre la subjectivité et l'objectivité, entre le sujet et l'environnement» (Berdoulay et Entrikin, 1998 : 115). L'étude devra montrer comment cette relation, tant individuellement que collectivement, se réalise dans l'espace, car «l'appropriation tend toujours à s'exprimer par un marquage du territoire» (Brunet *et al.*, 1993 : 40). Nous entendons par appropriation la conduite qui permet à un individu de donner un sens à l'espace qu'il habite. En effet, si les jardins «offrent, diversement combinés, de quoi manger, à quoi s'occuper et une amélioration de l'habitat», ils offrent surtout «la possibilité, pour le jardinier, d'attribuer à ces éléments une valeur (morale ou économique) à la hauteur de ce qu'il y a investi en temps et en savoir-faire» (Gojard et Weber, 1996 : 149).

La dimension conflictuelle qui peut accompagner cet acte ne devra pas échapper à notre propos : en effet, «il est vrai que l'appropriation, si elle contribue à l' "être" de l'individu et de la collectivité, est la principale source de conflits». Dans le cas du jardin communautaire, on peut par exemple penser aux rapports potentiellement conflictuels entre jardiniers : «la représentation partagée du territoire peut être un facteur de cohésion, alors que des représentations divergentes peuvent être source de conflit» (Charbonneau et Germain, 1994 : 12). Ces deux phénomènes sont présents dans les jardins, les jardiniers formant tantôt un groupe uni par le jardin en tant que lieu, tantôt en s'affrontant justement parce que l'appropriation est avant tout sur un plan individuel.

### 1.5.2. La perception du lieu

«La prise en compte du sujet et celle du lieu convergent de sorte que l'on aboutit à une conception plus riche de l'action rationnelle» (Berdoulay et Entrikin, 1998 : 114). L'identification des signes d'appropriation (marquages personnalisés, récupérations et détournements d'objets,...), l'organisation des jardiniers ainsi que le niveau d'appropriation (de la parcelle, mais aussi du jardin dans son ensemble) sont des éléments susceptibles d'éclairer les rouages de cette relation entre l'individu et ce territoire qu'il occupe sans qu'il soit sien. Nous nous attacherons aux deux sens associés du concept d'appropriation (Brunet *et al.*, 1993 : 40), d'abord en étudiant la «prise de possession d'une étendue d'un terrain. L'acte peut être individuel mais, s'exprimant par rapport aux autres, il est bien un acte social». Brunet souligne qu'il peut également être collectif, «le fait d'un groupe» entre autres. L'identité spatiale peut aller jusqu'à «un sentiment intense d'appartenance qui crée une fusion entre le lieu et le groupe, ou entre le lieu et le soi (...). Ses signes ou symboles vont de l'élément paysager et de l'exigence d'avoir un contrôle sur le territoire, jusqu'aux perceptions éphémères qui composent notre milieu de vie quotidien» (Berdoulay et Entrikin, 1998 : 116).

Il ne faudra pas non plus négliger l'importance de la perception des individus. Lynch (1990 : 131-132) insiste : «elements can be linked with other events and places in a coherent mental representation of time and space and that representation can be connected with nonspatial concepts and values. This is the join between the form of the environment and the human processes of perception and cognition». Ainsi, «place identity is closely linked to personal identity». Le jardin potager en milieu urbain est inévitablement associé au rapport du citoyen à la nature. «Pour comprendre l'environnement perçu, il nous faut examiner (...) comment les gens le conçoivent et comment ils s'y comportent» (Lynch, 1982 : 108) : en comprenant qui sont ces jardiniers, un éclairage particulier sera apporté sur les représentations qui sont associées au jardin potager en milieu urbain et communautaire. Pour Nail (1998 : 65), «le jardin n'est pas tant apprécié comme rapport avec la nature que comme refuge contre un monde ressenti comme agressif» : on y est «à l'abri des interférences extérieures». En effet, le travail de jardinage s'accompagne de significations, notamment celle de ce sentiment nostalgique concernant le jardin : «lieu de beauté, d'harmonie, de paix, qui nous ramène à l'image du jardin d'Eden» (Gueydon, 1996 : 41). Pour Wahmann (1991 : 448-449), un autre aspect rentre en ligne de compte dans l'engouement pour le jardinage : les jardiniers «sont aussi sensibles à la jouissance contemplative de la nature, l'observation de la faune et de la flore, ou au séjour oisif au grand air. La nature et le jardin jouent désormais le rôle d'un "anti-monde", qui vient contrebalancer les tensions liées à la vie dans des zones surpeuplées et au monde du travail». Pour parvenir à analyser les significations associés au jardin, nous incluons, comme Lynch invite à le faire (1982 : 9), «les caractéristiques sensibles du milieu en même temps que les aptitudes, valeurs et

situations de ceux qui les perçoivent». C'est autour de symboles que se construit le sens de l'espace, autant collectivement qu'individuellement. Pour comprendre le sens du lieu pour le jardinier, il s'agit alors de «tester la qualité du monde sensible», en questionnant «l'aptitude des gens à utiliser leurs différents sens : sentir, voir, toucher et entendre» (*ibid.*, p.15), ce qui permet de juger de la «qualité d'interaction entre l'observateur et l'objet observé» (*ibid.*, p.25).

Legros et Legros (1996 : 46) soulignent un phénomène important quant à la compréhension des dimensions du jardin en tant que lieu : selon eux, il est probable que la clé du succès du jardinage amateur «soit aussi dans les rapports complexes qu'entretient une société urbaine avec la terre et, au-delà, avec l'idée qu'elle se fait de la nature». Pétonnet (1994 : 76) remarque également : «ni l'industrialisation, ni la densification urbaine, ni les formes actuelles de la modernité, n'empêcheront que se manifeste ou ne resurgisse le désir de garder avec les plantes cultivées le lien à la fois spirituel et sensuel qui appartient au fait humain. On peut même escompter l'effet contraire, déjà visiblement amorcé». Il existe donc entre le citadin jardinier et sa parcelle une relation complexe qui ne peut se résumer à un unique phénomène. De plus, cette relation a quelque chose d'intime, chose que l'on ne retrouve pas avec les autres lieux urbains. En effet, selon Dufour (1998 : 84), la passion du jardinage «engage le corps au niveau moteur et musculaire» mais «elle l'engage aussi au niveau sensoriel, pour ne pas dire sensuel, par le plaisir visuel que procure les couleurs, l'harmonie des formes, le plaisir tactile du contact avec la terre et l'eau, le plaisir olfactif des fleurs, des fruits, l'odeur de la terre mouillée, de l'herbe fraîchement coupée...». De plus, «l'importance accordée au regard incorpore souvent l'expérience des autres sens, l'écoute, l'odorat, le toucher, le plaisir de mettre ses mains dans la terre. Le temps passé dans le jardin est une façon de redécouvrir tous les plaisirs et les souvenirs attachés aux perceptions sensorielles» (Routaboule *et al.*, 1995 : 22). Le jardin est donc porteur de valeurs symboliques importantes pour ses usagers.

## **1.6. Angles d'analyse**

La dynamique des jardins communautaires ne peut être comprise et identifiée sans faire référence à tout un ensemble cohérent de pratiques, d'appropriations et d'expressions individuelles et collectives. Différents éléments intrinsèques interviennent dans la "vie" de ce type d'espace. Trois dimensions peuvent être retenues. La première dimension touche aux jardiniers en tant qu'individus, à leurs motivations, à leurs comportements, à leurs satisfactions qui, comme nous l'avons vu, peuvent être multiples. La seconde dimension amène à considérer cet espace par rapport à une communauté de personnes, aux effets qu'il a sur les relations sociales et aux collaborations qu'il génère. La dernière dimension repose sur le jardin en tant que lieu, en tant qu'aménité de "nature" urbaine, et sur les représentations qu'il suscite. Cette approche permettra

d'appréhender le jardin communautaire comme une production sociale que le groupe s'approprié. Il s'agira de cerner à la fois les pratiques et les perceptions envers l'activité, mais aussi envers le lieu, en insistant notamment sur les usages quotidiens dont il est l'objet, de même que sur les valeurs et les significations symboliques et affectives qui y sont rattachées.

Nous souhaitons d'abord répondre aux questions suivantes: qui sont les jardiniers? Pourquoi ont-ils choisi de le devenir et que font-ils? Les raisons de la pratique du jardinage étant multiples, quelles sont les motivations des usagers? Quels sont les critères ou les variables qui peuvent expliquer la différenciation des intérêts? De plus, pour comprendre la relation au lieu, soit la manière dont l'individu jardinier pratique l'espace du jardin au quotidien, et comment il établit – ou n'établit pas – des relations tantôt rationnelles (déterminées par des calculs, des raisonnements matérialistes) tantôt affectives avec ce lieu et les personnes qui le fréquentent, il s'agira de comprendre les stratégies qui motivent leur présence (alimentaire, sociale, récréative,...). À travers les modalités différentes d'un usage commun, où apparaissent les distinctions?

L'activité du jardinage, qui résulte d'un choix personnel et individualiste, se fait, dans le cadre d'un jardin communautaire urbain, au sein d'un groupe (dans le sens où les jardiniers ont – au moins – un intérêt commun et qu'ils partagent un espace et de nombreux moments). Il est donc le lieu d'une pratique spécifique, périodique et productrice, où l'individu jardinier est nécessairement confronté à l'autre de façon plus directe (et susceptible de favoriser ou de provoquer les interactions) que dans la vie quotidienne. D'ailleurs, la Ville de Montréal, qui gère cet espace de loisir, ne cache pas son objectif de susciter les échanges ou les interactions entre les membres et, de ce fait, faciliter la socialisation entre les participants. Le jardin potager en milieu urbain de type communautaire sera-t-il alors un lieu de recomposition du lien social? L'étude des relations sociales et de la sociabilité entre les jardiniers permettra de répondre aux questions suivantes : y a-t-il des interactions actives ou une simple co-présence passive? Les liens entre les jardiniers sont-ils forts, faibles, inexistants? Observe-t-on des comportements d'isolement, d'évitement, de distanciation? Y a-t-il des pratiques communes et de groupe, ou bien assiste-t-on à une somme de comportements individuels? Le contact avec autrui est-il plus fortuit qu'instrumental, ou bien encore accessoire? Les relations sont-elles basées sur des modes éphémères et ponctuels? Son statut particulier le différenciant des espaces publics de type parc, quel type de sociabilité engendre-t-il? Le jardin communautaire est-il un espace qui facilite les contacts, qui crée des liens interpersonnels? De plus, en devenant jardinier, l'individu est-il conscient des réalités sous-jacentes à la vie du jardin, celles découlant de la participation à une activité collective?

L'emphase sera également mise sur la spécificité du jardin en tant qu'espace vert : il reste une forme représentative de "nature en ville". Le jardin potager sera-t-il un révélateur des représentations sociales de la nature et des motivations individuelles? L'étude insiste aussi sur

les dimensions sensibles qui peuvent être ressenties par les jardiniers. De plus, ce lieu est-il culturellement et socialement significatif pour les citoyens? Éclairer de telles représentations devrait permettre de mieux comprendre les relations que l'individu entretient avec le lieu ainsi que les relations sociales que le jardin engendre.

Le jardinage n'a sans doute plus pour unique fonction d'apporter un supplément alimentaire au citoyen. La pratique du jardinage aurait changé de sens de même que d'image sociale. Nous formons l'hypothèse que le jardinage dans le cadre du jardin communautaire n'est plus une activité réservée à une clientèle type (âgée, d'origine rurale et qui vise l'auto-consommation). Les usagers des jardins communautaires y constitueraient une population hétérogène, ayant des motivations diverses, ainsi que des comportements et des pratiques différenciées. De plus, autour de l'activité individuelle qu'est le jardinage, des liens sociaux particuliers et spécifiques peuvent se nouer, en outrepassant notamment les clivages sociaux. Cette hypothèse, qui met l'emphase sur les rapports de proximité circonscrits dans l'espace, ne risque-t-elle pas de mettre en doute l'idée d'émancipation face aux groupes ou communautés définis spatialement qui serait le propre de la modernité? Une telle contradiction apparente peut s'expliquer par le fait que de telles relations sociales, inscrites dans l'espace, fondées sur des affinités inter-personnelles, restent généralement de nature éphémère. Le jardin communautaire sera, selon cette hypothèse, un lieu de recomposition du lien social particulier en milieu urbain. Enfin, il s'agira de savoir si le désir de jardiner dans un tel cadre est animé par une quête de nature en ville ou non.

L'objectif de cette recherche est donc de comprendre et d'analyser les dimensions sociales du jardin potager urbain. Nous chercherons à comprendre les raisons de la pratique potagère ainsi que les pratiques propres au jardin qui en découlent. Nous analyserons par ailleurs les interactions sociales et les rapports qui se réalisent à l'échelle du groupe. Le profil social de chacun des cinq jardins communautaires étudiés s'en dégagera. Le jardin est susceptible de favoriser un type de sociabilité et une forme de rapport à l'espace unique en milieu urbain. Au terme de cette recherche, une contribution particulière sera ainsi apportée à la compréhension de la sociabilité et de l'appropriation territoriale des citoyens, en comprenant les significations qui sont rattachées à ce type de lieu. Finalement, les résultats de cette contribution permettront de positionner la présence du jardin communautaire en milieu urbain comme un espace urbain structurant et un enjeu territorial à part entière, le manque d'études à leur sujet ne permettant pas d'en mesurer toute l'ampleur. Cette recherche permettra de comprendre le rôle social du jardin communautaire et d'identifier les motivations de ceux et celles qui ont choisi de s'inscrire à l'intérieur de ce programme municipal. De ce fait, elle pourrait servir aux responsables municipaux comme aux participants pour mieux cibler leurs actions à l'avenir.

## CHAPITRE II

### APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

Dans le précédent chapitre, nous avons identifié les variables et explicité les objectifs propres à cette recherche. Les choix méthodologiques qui l'encadreront furent dictés par les questions de recherche énoncées précédemment. Ils se devaient donc de répondre à plusieurs besoins et d'être suffisamment complémentaires pour parvenir à obtenir toute l'information nécessaire. Dans un premier temps, nous montrerons que les approches et la méthode retenues s'inspirent de plusieurs courants de pensée. Ensuite, seront présentés et justifiés les choix relatifs à la période et aux territoires couverts par l'étude – à savoir cinq jardins, puis les méthodes de collecte de données.

#### 2.1. Approches et méthode

Cette recherche s'inscrit dans le courant de la géographie et de la sociologie urbaines, qui considère que les pratiques sociales sont le produit des actions individuelles. L'objectif d'étudier à la fois les actions individuelles et les relations sociales – structurées les unes par rapport aux autres – s'inspire de différents courants de pensées et fonde notre démarche méthodologique. Dans un premier temps, nous verrons l'importance de considérer la place de l'individu comme centrale et ce, tant dans une optique sociologique que géographique. Nous verrons, dans un deuxième temps, à considérer les relations sociales.

##### 2.1.1. Les actions individuelles

La conception individualiste en sociologie, de tradition wéberienne, à laquelle on peut rattacher la théorie de l'individualisme méthodologique de Boudon, conçoit la société comme étant «la conjugaison des stratégies individuelles, l'agent social étant un acteur rationnel» (Guibert et Jumel, 1997 : 22). L'individu est perçu et envisagé comme un être autonome, agissant selon sa propre rationalité. Il donne du sens à ses actions, en leur associant consciemment ou non des intentions ou des motivations. Le principe de l'individualisme méthodologique affirme en effet qu'il

faut, pour expliquer un phénomène social, le concevoir comme produit de l'agrégation d'actions individuelles, dont le chercheur doit saisir la signification. Nous nous référons au paradigme d'individualisme méthodologique évoqué par Boudon pour qui «expliquer un phénomène collectif, c'est toujours (...) analyser ce phénomène comme la résultante d'un ensemble d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles» (Boudon, in Boudon *et al.*, 1989 : 106). Autrement dit, «tout fait social n'est que la résultante de l'interaction d'un ensemble de comportements individuels, même lorsque ceux-ci se trouvent soumis à l'influence de normes ou de valeurs collectives» (Ferréol, 1991 : 119). C'est de cette manière qu'en privilégiant le point de vue de l'acteur, les conditions de la production de phénomènes seront identifiées (Dubois, 2000 : 22-23). Berdoulay et Entrikin remarquent que la géographie résiste encore à penser les individus comme des sujets autonomes : ceux-ci «semblent obéir à des logiques déterminées non par eux-mêmes, en tant que sujets, mais selon des critères d'optimisation du pouvoir ou du profit» (1998 : 113). Pourtant, «les ensembles objectivés que sont les territoires sont aussi le siège de l'expérience du sujet et se colorent de sa subjectivité» (Sénécal et Bouvier, 2001). Il existe certes un groupe et un territoire, mais c'est la volonté, consciente ou inconsciente, de tous ces individus qui lui prête existence et lui donne ainsi un sens. Cette remarque a d'autant plus de sens dans une société post-moderne où les individus apparaissent «libérés de la contrainte d'appartenir à leur espace d'origine, de plus en plus mobiles, pouvant s'affranchir des organisations et des discours communautaires et capables finalement d'opérer leurs propres rapports au territoire» (*ibid.*). La dynamique sociale des jardins est caractérisée par le fait que des individus aient fait le choix de devenir jardinier mais aussi par des pratiques adoptées et des comportements particuliers liés à l'activité du jardinage dans un milieu communautaire : pour comprendre la réalité sociale de ce type de lieu, il faut centrer son attention sur l'individu, en sachant que l'on ne s'intéresse pas ici aux actions et aux comportements d'un individu en particulier, mais plutôt à des types d'acteurs individuels, dont les actions et les comportements partagent des caractéristiques communes.

### **2.1.2. Les interactions**

L'espace du jardin communautaire, comme tout espace urbain, est régi par des codes tantôt formels (par exemple, ne pas boire d'alcool sur les lieux – voir 3.2.3.3), tantôt informels (par exemple, respecter l'intimité d'autrui). De plus, le jardinier est confronté à la présence immédiate de l'autre ce qui, dans une approche interactionniste, a une influence directe sur son comportement. Le lieu s'organise autour de ces rôles et de ces relations. Ainsi, «les interactions entre les individus apparaissent [...] comme un compromis entre leurs aspirations individuelles et la nécessité de répondre aux sollicitations de l'environnement social» (Drouin, 1997 : 83). L'interactionnisme étudie les dynamiques créées par les relations inter-individuelles et «raisonne (...) en termes d'actions réciproques, c'est-à-dire d'actions qui se déterminent les unes les autres dans la séquence de leur occurrence située, et en termes d'individus qui ne sont sujets que pour

autant que leur identité subjective émerge de leurs interactions avec d'autres individus et avec leur environnement physique et social» (Quéré, 1969 : 49). Selon cette approche sociologique, des interactions multiples régissent les relations entre les individus et ordonnent la vie sociale. Il s'agit alors, comme Goffman l'a fait (1973, 1974), d'accorder une attention particulière aux comportements des individus en société et à l'appropriation éphémère de l'espace, puisque «pour l'interactionnisme symbolique, le comportement humain n'est pas une simple réaction à l'environnement mais un processus interactif de construction de cet environnement» (Boudon *et al.*, 1993 : 126). Cette approche permettra entre autre d'expliquer les phénomènes sociaux comme le produit des interactions entre les individus et de comprendre la nature de l'influence réciproque des actions respectives de chacun.

### 2.1.3. Cadre méthodologique

L'analyse portera sur les pratiques individuelles à l'intérieur d'une structure sociale, d'une organisation et d'un lieu : le jardin communautaire. Dans ce cas-ci, l'individu fait le choix de jardiner en adhérant au groupe de jardiniers dans un lieu précis, qu'il s'approprie à sa façon. Nous cherchons à comprendre quels types de relations les individus entretiennent dans ce lieu qu'est le jardin communautaire en milieu urbain avec les autres jardiniers : la dimension territoriale est associée aux théories de socialisation. Il s'agit bien là de rendre compte du déroulement habituel de la vie sociale de chacun des cinq jardins communautaires étudiés. À travers cette approche sociologique du quotidien, «le souci [est] de saisir la vérité du phénomène social par la description qualitative des formes de la vie quotidienne» (Boudon *et al.*, 1993 : 187). Nous traiterons ici des conduites banales de la vie courante dans le jardin, en étant par la suite attentif à la signification des pratiques et des conduites observées.

La démarche inductive a été choisie, puisque aucune exploration du sujet de cette recherche n'existe à ce jour. Nous partirons des faits observés (à l'aide des données recueillies par questionnaire, entretien et observation directe) pour ensuite les mettre en relation, en privilégiant «le cheminement des constatations particulières, tirées d'observation de terrain, vers les concepts généraux et les lois qui les expliquent» (Guibert et Jumel, 1997 : 4). Cette approche descriptive empirique mènera à une analyse des phénomènes étudiés, en se basant sur les données collectées concrètement et directement en situation, partant du particulier pour aller au général. Pour répondre aux questions soulevées dans la problématique, il fut choisi de mettre en œuvre trois stratégies méthodologiques, pour approfondir le sujet d'étude et en analyser toutes les facettes. Une approche par questionnaire permettra de mesurer les pratiques et les relations sociales entre les jardiniers au sein du jardin. Deux stratégies davantage qualitatives, l'entretien et l'observation directe, seront également mises en œuvre. La démarche méthodologique sera donc à la fois explicative et compréhensive. Enfin, comme le suggère Guibert et Jumel (1997 :

22), nous adopterons «une démarche scientifique en privilégiant la rationalité et l'objectivité (...); l'expérimentation, en confrontant les théories aux réalités observables; la vérification, en associant les outils d'observation et en confrontant les informations collectées».

## **2.2. Période couverte par l'étude**

La période couverte par l'étude est déterminée par la saisonnalité des jardins. Les jardiniers doivent planter avant le premier juin sous peine d'expulsion. La saison s'achève lorsque les arrivées d'eau sont fermées, ce qui peut varier d'une année à l'autre et d'un jardin à l'autre, mais qui a lieu, en général, au mois d'octobre. C'est donc à cette époque de l'année 2000 que fut effectué le terrain.

## **2.3. Territoires couverts par l'étude**

Il existe 75 jardins communautaires répartis sur le territoire de la Ville de Montréal, avec 6 477 parcelles individuelles, cultivées en général par une seule personne, mais qui peuvent aussi être entretenues par des co-jardiniers. Dans le but de comprendre des phénomènes possiblement applicables à l'ensemble de ce type de lieu, nous considérerons cinq jardins. La dynamique des jardins est susceptible de varier de l'un à l'autre (en fonction de la taille du jardin, de son environnement directe et de son aménagement, du quartier où il se situe,...), mais l'objectif de la stratégie méthodologique est de tendre vers une représentativité de la réalité montréalaise. Les résultats empiriques obtenus fourniront une représentation objective et la plus complète possible et, le cas échéant, permettront d'identifier des similitudes et des différences.

L'espace géographique de la recherche est donc défini par cinq études de cas, choisies et retenues en fonction de plusieurs paramètres, à savoir leur mode de fonctionnement, leur représentativité de la réalité montréalaise, leur localisation centrale et, enfin, leur taille. Chacun de ces critères repose sur une stratégie méthodologique définie et justifiable et tiennent compte de la spécificité du cas montréalais (voir chap.III, 3.1).

Tout d'abord, les jardins ont été sélectionnés en fonction du critère concernant leur mode de fonctionnement. Chacun est identique : des individus ayant fait le choix de devenir jardinier cultivent une parcelle individuelle au milieu d'un ensemble de parcelles. Ce sont des jardins communautaires organisés et gérés par la Ville de Montréal. Sont donc exclus de la sélection les jardins collectifs, les jardins d'insertion ou les jardins relevant d'un organisme privé.

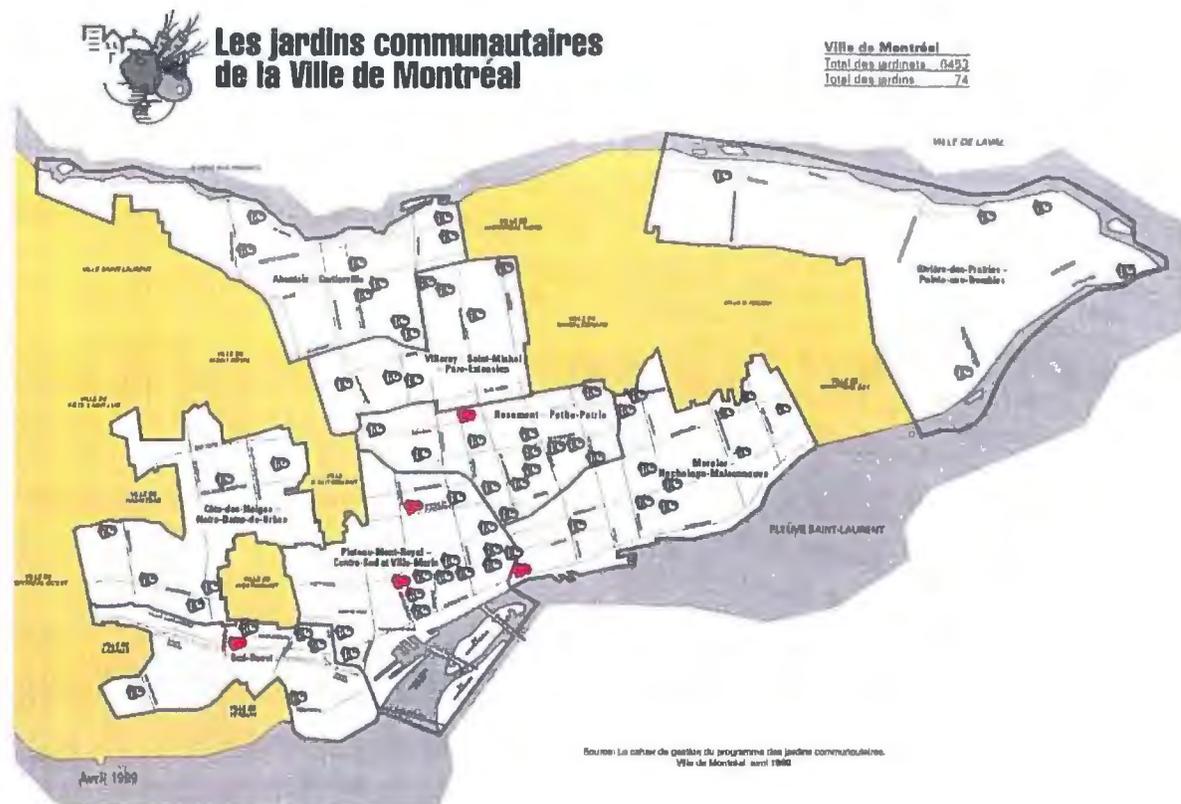
Pour que la recherche ait une valeur de représentativité, il importait de choisir les jardins en fonction de leur emplacement géographique, dans cinq quartiers distincts de l'Île de Montréal. Le choix du centre s'explique par le fait que le programme s'adresse à la population des quartiers à haute densité, affectés par un déficit d'espaces verts publics. De plus, les jardins communautaires sont insérés dans le cadre de vie, dans un contexte de proximité entre l'espace résidentiel et le lieu de pratique. L'implantation des jardins communautaires de Montréal se caractérise d'ailleurs par son caractère "central" en milieu urbain : alors que les jardins comparables en Europe (tels les jardins familiaux en France, voir 3.1.1.2) se situent en général en périphérie des villes, les jardins communautaires montréalais se distinguent par leur implantation presque systématique dans les quartiers centraux. Cette particularité est susceptible d'insuffler une dynamique particulière à ce cas. De plus, des contraintes pratiques de temps ont dû être prises en compte pour limiter les distances entre les jardins et, incidemment, les temps de transports puisque les cinq jardins devaient être étudiés dans le courant des mêmes mois d'été. À partir de ce choix méthodologique, une sélection des régions fut faite, puis des quartiers, notamment à l'aide de la carte de localisation (fig. 2.1), recensant tous les jardins communautaires de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 1999a : annexe 1A ou Ville de Montréal, 2001 pour la version électronique).

À une échelle plus grande, le choix des jardins fut ainsi dicté par son implantation dans un cadre résidentiel ancien, afin que l'insertion dans le cadre urbain et la densité démographique soient assez grandes pour pouvoir répondre aux problèmes soulevés dans la problématique. Une visite sur tous les lieux retenus permit de juger de leur pertinence quant à ce paramètre.

Enfin, le choix fut fait de ne sélectionner que les jardins comportant un minimum de 20 parcelles individuelles et un maximum de 50, afin de parvenir à un nombre total de jardiniers de plus de 100 personnes. Cette restriction s'explique par le besoin de représentativité des personnes complétant le questionnaire (tous les jardiniers des cinq jardins seront invités à le compléter – voir 2.4.1).

Tous les jardins répondant à ces divers critères furent retenus. Une sélection aléatoire des cinq jardins fut ensuite faite en prenant contact avec les professionnels chargés de l'administration du programme de la Ville de Montréal. En effet, l'accord des responsables de chacun des jardins était absolument nécessaire au bon déroulement de la recherche. Le nombre de jardins répondant aux critères recherchés était très restreint. Il a donc suffi ensuite de s'en tenir à un choix en fonction des quartiers pour parvenir à l'obtention de l'échantillon final.

Figure 2.1 Localisation des 75 jardins communautaires de la Ville de Montréal



Les cinq jardins noirs sont les jardins à l'étude dans la présente recherche. Depuis 2000, un nouveau jardin a été créé dans le quartier du Mile-End.

L'étude repose ainsi sur les cinq jardins suivants (voir les cartes de localisation, fig. 2.1 et appendices C) :

- le jardin Bons-Voisins, dans le quartier Sud-Ouest;
- le jardin Hochelaga, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve;
- le jardin Saint-Marc, dans le quartier Rosemont;
- le jardin Saint-André, dans le quartier Ville-Marie;
- le jardin Rivard, dans le quartier Plateau Mont-Royal.

Les cinq jardins retenus ne sont donc pas représentatifs en tous points de l'ensemble des jardins inclus dans le programme de la Ville, ce qui constitue une limite majeure pour la généralisation des résultats. Il aurait notamment été intéressant de trouver des jardins où les immigrants ou les membres de communautés culturelles étaient mieux représentés, mais le choix aléatoire des terrains d'étude en décida autrement. Cependant, les observations faites à partir de ces cinq jardins permettront de dégager des tendances qui peuvent être considérées comme représentatives. La logique adoptée tenant autant de la spécification que de la généralisation,

nous tenterons de discuter de ce qui relève de cas particulier et de ce qui relève d'ordres ou de phénomènes généraux.

## **2.4. Méthodes de collecte des données**

La complémentarité des outils méthodologiques, à savoir le questionnaire, l'entretien et l'observation directe, permettra de cerner le plus largement possible les phénomènes étudiés. Le manque de données concernant les jardins communautaires obligea le recours à de tels outils de collecte d'informations, afin de constituer un corpus de données.

### **2.4.1. Le questionnaire**

Cet outil de collecte permet de mesurer l'étendue des phénomènes découlant de la pratique, du produit et des échanges (biens, relations et services) et ce du point de vue des utilisateurs. Les faits sociaux, les comportements, les opinions et les facteurs qui les déterminent sont mis en évidence (De Singly, 1992 : 16; Guibert et Jumel, 1997 : 104), ce qui permet d'expliquer les conduites identifiées. Le questionnaire vise à mesurer les pratiques individuelles à l'intérieur d'une structure sociale et d'un lieu. Les questions porteront donc à la fois sur les manières de se conduire et sur le sens que les jardiniers donnent à leur conduite, l'objectif étant de «mettre en évidence les mécanismes qui génèrent les pratiques» (Guibert et Jumel, 1997 : 105).

La population de référence étant les personnes inscrites à un jardin communautaire de la Ville de Montréal, la population enquêtée est constituée des jardiniers des cinq jardins à l'étude, l'activité du jardinage étant centrale à la recherche. Le nombre de parcelles était de 146 au total (certaines parcelles ne furent pas cultivées) et l'objectif était d'interroger tous les jardiniers. Certaines parcelles étaient susceptibles d'être cultivées par des co-jardiniers se partageant la parcelle : dans ce cas, les deux jardiniers furent interrogés. Par contre, si un couple cultivait ensemble la parcelle, seul celui ayant fait le choix de s'inscrire fut interrogé, ce qui permit de pas biaiser un certain nombre de résultats, notamment ceux ayant trait aux motivations. Pour diverses raisons (impossibilité de rencontrer quelques personnes; refus de répondre – deux; personnes allophones...), le nombre de questionnaires complétés s'élève à 123. L'objectif d'obtenir la collaboration du maximum de jardiniers fut atteint puisque 84% de l'ensemble des jardiniers ont complété le questionnaire. Le nombre de questionnaires collectés reste satisfaisant pour identifier les tendances de la vie des jardins étudiés. De plus, le nombre de répondants par jardin est équilibré puisque chacun représente environ un cinquième de l'ensemble des questionnaires complétés (voir tableau 2.1). Cela fait en sorte de ne pas biaiser l'étude, en introduisant une sur-représentation ou une sous-représentation de l'un ou de l'autre des jardins.

**Tableau 2.1.**  
Répartition des questionnaires complétés dans les cinq jardins

	Nombre de questionnaires complétés	Pourcentage du total
<i>Jardin Bons-Voisins</i>	24	19,5%
<i>Jardin Hochelaga</i>	23	18,7%
<i>Jardin Saint-Marc</i>	24	19,5%
<i>Jardin Saint-André</i>	27	22%
<i>Jardin Rivard</i>	25	20,3%
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>

#### 2.4.1.1. La construction du questionnaire

La grille du questionnaire est essentiellement composée de questions fermées (dichotomiques ou à choix multiples) mais comprend aussi, pour certains thèmes, quelques questions mixtes et ouvertes, notamment pour ne pas risquer d'influencer la réponse de l'enquêté et pour lui laisser plus de liberté d'expression (De Singly, 1992 : 66). Le questionnaire comportait une quarantaine de questions (voir appendice A.1), nécessitant une quinzaine de minutes pour le compléter. Cinq grands thèmes étaient abordés.

Il s'agissait, tout d'abord, d'obtenir des informations relatives aux pratiques des jardiniers : la fréquence et la durée de leurs visites; le choix des produits; les habitudes de jardinage; l'investissement financier réalisé, etc. Le second thème abordait les renseignements relatifs à la finalité de la production. L'objectif était de savoir si les jardiniers destinaient plutôt leur production potagère à la consommation immédiate, à l'échange, au troc, au partage, à la conservation, à un petit commerce informel, etc. Une question à choix multiples permit de saisir le plus largement possible la réalité de cet aspect. De plus, une question abordait les habitudes alimentaires des jardiniers depuis qu'ils cultivaient la parcelle, afin de savoir jusqu'à quel point certaines habitudes de vie furent modifiées par le fait de leur participation à un jardin communautaire. Le troisième thème du questionnaire visait à identifier les raisons de la participation des jardiniers. Qu'est-ce qui motive les gens à s'inscrire dans un jardin communautaire : la stratégie utilitariste (agriculture de subsistance); la recherche de contact avec la nature en ville; le désir d'une alimentation saine; rencontrer des gens; pratiquer un loisir de plein air? Une question ouverte permettait de s'assurer de prendre connaissance de tous les motifs possibles. Le quatrième thème abordait les relations sociales que le jardinage, dans une telle structure, engendre ou non. L'objectif était de connaître le nombre et la fréquence des rapports avec les autres jardiniers, la nature de ces rapports, notamment ceux avec l'ensemble du groupe et avec les responsables, et d'obtenir des renseignements quant à la participation des individus à cette activité collective. Le cinquième et

dernier thème touche la question délicate de la quête de la nature. Délicate parce que, comme nous avons pu le constater lors du pré-test du questionnaire, la tentation était forte pour les personnes interrogées de tomber dans les clichés. Le défi était de parvenir à dévoiler les grandes représentations qu'engendre cette nature urbaine dans l'imaginaire des jardiniers. Le premier sous-thème visait à situer la pratique du jardinier dans son histoire personnelle. Des questions ouvertes visaient à savoir si le jardinier se sentait ou non chez lui dans ce jardin collectif (ce qui permettait d'aborder un autre sous-thème, celui de l'appropriation du lieu), et également de savoir ce qu'il appréciait le plus quand il visitait sa parcelle. En demandant, enfin, de décrire le jardin dans son ensemble, le répondant était invité à exprimer, dans ses mots, ce que représente ce lieu pour lui. Ceci lui permettait d'aborder la question de quête de la nature en ville de façon personnelle, sans être influencé par les termes de la question. Les perceptions, la nostalgie des origines, l'existence d'une activité traditionnelle ou le désir d'un rapprochement de la terre étaient ainsi évoqués dans ce dernier thème. La dernière partie du questionnaire touchait enfin les renseignements relatifs aux usagers : profil socio-économique et position dans le ménage, provenance résidentielle, longévité de leur statut de jardinier, etc. Cette partie du questionnaire fut volontairement placée en dernier lieu afin de gagner la confiance de l'enquêté et de réduire les refus de répondre pour ces renseignements essentiels, ce qui se révéla être un succès.

#### 2.4.1.2. L'administration du questionnaire

La grille de questions fut mise au point dès le mois de mai, afin de pouvoir faire un pré-test dans les plus brefs délais. Le questionnaire fut soumis à huit jardiniers de différents jardins, ce qui permit de faire quelques ajustements dans la formulation des questions. Dès le début du mois de juin et jusqu'à la mi-septembre, les questionnaires purent ainsi être complétés par le maximum de jardiniers.

Le mode d'administration du questionnaire a évolué au fil de la saison, pour les raisons que nous allons évoquer. L'objectif premier était d'administrer le questionnaire en rencontrant chaque individu ciblé et de remplir le questionnaire sur place, avec lui. La majorité des questionnaires fut complétée de la sorte, en face à face. Cependant, des contraintes de temps et de température entraînèrent des modifications. En effet, la difficulté de rencontrer tous les jardiniers fut accrue par le fait que la pluie très fréquente de l'été 2000 n'obligeait pas les jardiniers à venir arroser aussi fréquemment qu'espéré. Le nombre ainsi restreint de belles journées et l'obligation de partager l'effort entre les cinq jardins réduisirent considérablement les possibilités de rencontrer tous les jardiniers. Pour remédier à cela, plusieurs techniques furent mises en place au cours de l'été.

La première façon de pallier ce problème fut d'obtenir des mains du président du comité de jardin (voir chap.IV, 3.2.3.2) la liste téléphonique des membres. Ceci s'avéra possible pour trois jardins. Dans ce cas, des rendez-vous par téléphone furent fixés avec chacun, dans le jardin, afin d'administrer le questionnaire en tête-à-tête. Pour diverses raisons, plusieurs personnes souhaitèrent compléter le questionnaire directement par téléphone. En comparant les réponses des premiers essais de la mise en application de cette méthode avec celles des autres questionnaires déjà complétés, il apparut que ce mode était satisfaisant et ne biaisait pas les réponses. Il fut donc décidé de l'adopter dans les cas où les jardiniers en faisaient la demande. Deux présidents refusèrent cependant, pour des raisons de confidentialité, de livrer la liste téléphonique des membres du jardin. Dans ce cas, après s'être convaincu de la difficulté de rencontrer tous les jardiniers, deux techniques furent mises en place. La première consistait à inviter les jardiniers à inscrire leur numéro de téléphone sur une affiche placée bien en vue dans le jardin, ce qui eu un succès peu probant, seulement trois personnes ayant fait cette démarche. Il fut alors décidé de laisser des questionnaires à la disposition des membres, dans le jardin. Là encore, les réponses obtenues furent très satisfaisantes, et ce moyen permit d'accroître le taux de réponse. Un dernier cas nécessita un ajustement de la technique de collecte, celui des jardiniers immigrés allophones. Dans ce cas, les enfants de ceux-ci furent sollicités, soit dans le jardin soit par téléphone, les invitant à aider leurs parents jardiniers à compléter le questionnaire. Cette technique permit là encore de compléter un nombre de questionnaires relativement important. Il faut cependant souligner que ce type de population était faiblement représentée au sein des cinq jardins.

#### **2.4.2. L'entretien**

Des entretiens ont été réalisés auprès de chacun des présidents des comités de jardin. Leur connaissance et leur implication au sein du jardin en font un informateur clé à part entière. La Ville elle-même souligne que «le rôle des bénévoles est essentiel au fonctionnement des jardins communautaires» (Ville de Montréal, 2000 : 11). De nombreuses tâches, tant techniques que sociales, sont en effet attribuées au comité (voir chap. III, 3.2.3.2) et le rôle du président est loin d'être négligeable quant à la gestion du jardin.

L'entretien fut privilégié entre autres moyens parce qu'il permet de dévoiler «les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés)», ainsi que «le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs» (Blanchet et Gotman, 1992 : 25-27). L'objectif est non seulement d'explorer, à travers l'expérience des présidents du comité, les singularités de chaque jardin, mais aussi d'en découvrir les similarités. L'objectif poursuivi était de comprendre le fonctionnement du jardin, d'entendre relater le déroulement de la saison et de situer le rôle du président. C'est ce choix

méthodologique qui guida l'élaboration du schéma d'entrevue. L'accent était ainsi mis non seulement sur des informations précises concernant le jardin, mais aussi sur les pratiques du président et l'interprétation qu'il en fait.

#### 2.4.2.1. Thèmes et sous-thèmes abordés

Le guide d'entrevue est divisé en six parties, chacune abordant un thème spécifique (voir appendice A.2). Plusieurs sous-thèmes guident les réponses de la personne interviewée, mais les questions restent, en majeure partie, suffisamment ouvertes pour laisser à celle-ci une liberté d'expression nécessaire à l'exploration de tous les thèmes. Ainsi, «l'entrevue de recherche n'est pas rigide, mais n'est pas non plus laissée à l'inspiration du moment» (Angers, 1996 : 140). Il paraissait effectivement important de «faciliter l'expression de l'interviewé en l'orientant vers des thèmes jugés prioritaires pour l'étude tout en lui laissant une certaine autonomie» (Guibert et Jumel, 1997 : 102), afin notamment de cerner les particularités propres à chaque jardin.

Le premier thème abordé visait surtout à préciser comment le président voit son rôle au sein du jardin et à apporter des précisions quant à son investissement personnel en tant que président. Une question ouverte, abordant le second thème, visait ensuite à obtenir la vision du président sur l'ambiance générale qui règne au sein du jardin. Son implication polyvalente est susceptible de lui donner une vision d'ensemble complète sur la vie sociale de ce lieu, venant ainsi compléter et/ou valider les observations directes qui ont été faites (et dont on expliquera les objectifs ci-après). Le troisième thème concernait le programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal en tant que tel. Les présidents de jardin sont en effet les personnes les mieux habilitées à aborder ce point, hormis peut-être les représentants de la Ville eux-mêmes (bien que ces personnes n'aient sans doute pas le même recul que les présidents), afin d'en déceler au besoin les points forts et les points faibles, et de mieux cerner la dynamique qui en découle. Les relations que les bénévoles ainsi que les jardiniers entretiennent avec les responsables étaient également abordées.

Le quatrième thème portait sur le jardin lui-même. Dans la mesure du possible, le président était invité à parler de l'histoire du jardin; de la liste d'attente et du roulement des jardiniers; du budget dont le comité dispose et de sa finalité; des activités collectives qui ont eu lieu au cours de la saison; de l'implication, s'il y a lieu, du jardin dans le voisinage ou le quartier; de la volonté ou non de stimuler les relations entre les gens. Certains sous-thèmes abordés dans cette partie de l'entrevue resteront sans réponse, le président n'étant pas obligatoirement au courant de tout à propos du jardin qu'il préside. Cependant, il est en mesure de désigner les personnes ressources (les membres du comité, l'animateur horticole ou des jardiniers de longue date) pour venir compléter les informations recueillies, ce qui fut fait par la suite, de façon plus informelle, soit par

téléphone, soit au cours d'une rencontre dans le jardin. L'objectif du cinquième thème était de parler des jardiniers du jardin, notamment dans la perspective de cerner la dynamique, ou non, communautaire (les jardiniers se sentent-ils investis dans un projet communautaire?) et celle des relations entre les jardiniers. Seront ainsi identifiés les différentes interactions, les effets collectifs, la dynamique observée cette année par les responsables, l'existence ou non d'un groupe cohérent, etc. Enfin, le président était invité à identifier les faits importants survenus cette année dans le jardin et à parler du rôle qu'il a joué dans ces cas.

#### 2.4.2.2. La réalisation des entrevues

La phase de contact avec les enquêtés eût lieu dès le mois de mai, lors de la sélection des cinq jardins à l'étude. Ce fut les premières personnes rencontrées, après les représentants de la Ville de Montréal. Par la suite, ce fut également les personnes avec lesquelles les contacts furent les plus nombreux, puisque, tout au long de l'été, ils furent sollicités à différentes occasions (renseignements pratiques, ouverture du jardin,...). D'ailleurs, nous n'avons rencontré aucune objection quant à la réalisation d'une entrevue.

Pour des raisons évidentes, les entrevues furent réalisées à la fin de l'été, dans le courant du mois de septembre. Les jardins n'étant pas encore fermés, les présidents assuraient toujours leur fonction et étaient encore plongés dans l'univers du jardin communautaire. De plus, les événements survenus tout au long de la saison étaient encore frais à leur mémoire et l'on peut supposer qu'aucun événement majeur ne devait arriver avant la fermeture définitive. Enfin, ce laps de temps permit de mieux connaître chaque jardin, chaque président et de se faire une idée plus juste de chaque cas. En effet, les nombreuses discussions qui eurent lieu au cours de l'été, avec eux mais aussi avec les jardiniers, eurent valeur d'exploration. D'abord parce que cela a permis de se convaincre de l'importance d'interviewer ces personnes, de préciser les questions d'étude et de prendre un recul qui s'avéra nécessaire sur la personnalité de chaque président afin d'extraire la substance significative de leur témoignage. Ensuite parce que cela a enrichi, au fil des rencontres, notre connaissance du milieu et ce dans un souci constant d'objectivité.

Les entrevues furent réalisées dans les jardins respectifs des présidents, à l'intérieur de la cabane si le temps n'était pas clément. À la demande d'un des présidents, l'une des entrevues a finalement été réalisée par téléphone. Cependant, la durée de cette entrevue se situant dans la moyenne des autres, entre 45 minutes et une heure trente, cela nous laisse à penser que l'impact de cette exception fut mineur. Les enquêtés furent informés comme il se doit de la confidentialité de l'entrevue, et de la suppression en temps voulu de l'enregistrement qui fut fait des propos recueillis.

### 2.4.3. L'observation directe

L'étude des pratiques quotidiennes dans les jardins fut réalisée au moyen d'observations directes *in situ*. L'objectif était d'identifier les comportements concrets des jardiniers (et de venir ainsi compléter ou nuancer les résultats obtenus à l'aide des questionnaires) et d'avoir une saisie simultanée de l'ensemble des interactions puisque cet outil permet au chercheur de percevoir la réalité immédiate de l'ensemble d'un milieu (Angers, 1996 : 135-136) et «d'étudier les phénomènes d'interaction au sein de groupes restreints» (Ferréol et Deubel, 1993 : 151).

Il faut souligner l'importance de cet outil au niveau de la validation des informations recueillies, car «l'avantage est de saisir les phénomènes sur le vif et de ne pas dépendre des réponses voir des interprétations des enquêtés, comme dans le cas de l'entretien ou du questionnaire» (Guibert et Jumel, 1997 : 92). À cette validation vient s'ajouter la cueillette d'informations supplémentaires que le questionnaire ou l'entrevue ne pouvaient fournir, l'objectif final étant de favoriser «l'émergence de propositions générales et de modèles explicatifs sur la vie sociale» des jardins communautaires (Guibert et Jumel, 1997 : 93). Comme le suggère Lynch (1982 : 19) pour l'analyse des lieux publics, une importance particulière fut apportée aux mouvements et aux activités des usagers ainsi qu'à leur capacité ou non d'agir librement. Enfin, l'observation de chaque parcelle et de l'état général du jardin fut faite de façon systématique, ce qui permit d'éclairer certains phénomènes soulevés dans la problématique.

Angers (1996 : 138) souligne à propos de l'observation comme méthode de recherche que «les analyses faites sur un petit nombre ne peuvent être généralisées à de grands ensembles», ce qui confine l'analyse au cas spécifique. Le fait d'étudier cinq jardins a permis de réduire cet inconvénient propre à l'observation. Les différents milieux permettent d'avoir une idée plus complète des mécanismes qui régissent la vie des jardins communautaires de la Ville de Montréal. Il faut cependant être conscient et tenir compte du fait que tout ne peut être observé, d'autant plus quand la recherche est soumise à des contraintes de temps : une partie de la vie du milieu échappa inévitablement à l'observation.

#### 2.4.3.1. Le cadre d'observation

L'objectif des observations directes était de saisir «des activités (...), des comportements (...), des relations (...), des rites (...) en retenant un espace (...) et en prévoyant des catégories d'observation» (Guibert et Jumel, 1997 : 94). Une grille d'observation sommaire fut ainsi élaborée (voir appendice A.3), à partir de plusieurs grands thèmes (présentés ici dans un ordre aléatoire, puisque aucun ne primait sur l'autre).

Le premier thème concernait le jardin en tant que lieu. Furent observés l'espace, l'aménagement, le cadre, etc. Cette première étape consiste d'abord à se familiariser avec les lieux (les parcelles, le jardin et les environs), ce qui permet d'élaborer un portrait descriptif et schématisé de chacun des jardins (voir fig.3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5). De plus, cette étape facilita les observations suivantes, notamment en ce qui a trait à l'évolution des parcelles et de l'état général du jardin. Une attention particulière fut apportée à l'observation de l'appropriation du lieu, tant de la parcelle individuelle que du jardin en tant que tel. Elle pouvait se traduire par des marquages, des décorations, comme à travers des comportements. Le second thème touche les jardiniers en tant qu'individus : leurs caractéristiques (sexe, âge, tenue vestimentaire,...); leurs façons d'être et de jardiner (rythme de l'activité, durée du passage,...); leurs comportements et leurs activités (notamment les occupations autres que le jardinage, les types de présence). Le dernier thème touche l'ensemble des jardiniers, puisqu'il s'agissait d'observer les relations entre les gens et ce que Guibert et Jumel (*ibid.*, p.95) appellent «les cultures de la relation», c'est-à-dire la nature de cette relation. Une importance particulière fut apportée aux rapports entre les personnes qui n'arrivaient pas ensemble (co-présence sans reconnaissance, co-présence avec reconnaissance minimale, interaction active). Dans une approche interactionniste, il s'agissait également d'être attentif à l'influence réciproque de la présence d'autrui sur les actions, les comportements et les attitudes respectives de chacun, pour déceler la profondeur et la nature de cette influence afin de mettre à jour et d'expliquer des phénomènes sociaux propres au jardin. Fut également relevé ce qui pouvait déterminer, ou ce qui ne déterminait pas, ces relations : la proximité, la temporalité du moment, un lieu précis ( par exemple, le point d'approvisionnement d'eau, la table à pique-nique...). Le problème était donc de savoir si la dimension spatiale influe sur les interactions.

#### 2.4.3.2. La mise en pratique des observations directes

Comme pour toute observation directe, l'objectif poursuivi «consistait à enregistrer et à décrire fidèlement les événements qui se sont déroulés» (Ferréol et Deubel, 1993 : 151). Les observations suivaient une grille pré-établie et standardisée – la prise de note fut systématisée, afin d'obtenir pour chaque jardin des informations similaires – mais aussi attentif à toutes choses inattendues qui permettent de saisir encore plus largement la réalité du jardin.

La fréquence des observations avait été décidée au début de l'été. L'objectif était d'observer la vie du jardin à tous les moments de la journée, tout au long d'une semaine. Cependant, après avoir testé cette méthode sur un jardin, il est vite apparu évident que cette technique de collecte demandait ajustement. En effet, durant de nombreux moments de la journée, les jardins restent absolument vides, et ce tout particulièrement dans des jardins de petite taille comme c'est le cas des jardins retenus. Ainsi, après avoir pris le pouls de la vie des jardins, les heures d'observations directes ont été ajustées. Pour chaque jardin, trois soirées, de 17 à 20 heures, ainsi qu'une

journée complète de la fin de semaine, le samedi ou le dimanche, de 7 heures du matin à 20 heures, furent consacrées exclusivement à l'observation directe, soit un total minimum de 22 heures par jardin, et un total général de 110 heures. Il faut cependant ajouter à cela un grand nombre d'heures d'observations "informelles", non-comptabilisées mais pourtant riches d'informations : le temps total consacré aux observations directes s'élève ainsi à près de 175 heures. Certains faits ou discussions avec les jardiniers ont aussi été notés, selon leur importance et leur pertinence.

L'emplacement pour mener à bien les observations fut choisi en dehors du jardin, à un endroit stratégique où, sans pour autant être caché, tous les jardinets étaient visibles. Le danger propre et fréquent aux observations directes est que le sujet observé, parce qu'il est observé, ne se comporte pas comme à son habitude. Dans le cas de cette recherche, l'observé se savait, certes, observé, mais la présence répétée de l'observateur ainsi que le fait que les jardiniers connaissaient la finalité de sa présence ont fini par minimiser cet inconvénient.

## **2.5. Respect de la politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'INRS**

Durant toutes les étapes du processus de recherche, les recommandations stipulées par l'énoncé de la politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'INRS furent respectées (INRS : 1999). Ainsi, toutes les personnes sollicitées furent avisées de tous les aspects de la recherche, de leurs droits concernant leur retrait immédiat si voulu, concernant une demande de complément d'information, etc. Les sujets participants à l'étude ont donc donné leur consentement libre et éclairé quant à leur participation. De plus, à aucun moment, les données recueillies ne furent nominales. L'accès aux données est limité à deux personnes, à savoir l'étudiant et son directeur de recherche. Le respect de la vie privée des participants ainsi que la confidentialité des données furent donc assurés.

## CHAPITRE III

### LE JARDIN POTAGER COLLECTIF URBAIN. PERSPECTIVES HISTORIQUES, CONTEXTE MONTRÉALAIS ET PRÉSENTATION DES ÉTUDES DE CAS.

Une étude sur les jardins communautaires montréalais ne serait pas complète sans un rapide historique du concept de jardin potager collectif urbain. Celui-ci concernera plusieurs pays, à savoir la France, les États-Unis et le Canada, puisque la littérature ayant servi de base à l'élaboration de la problématique concerne principalement ces pays-là. Des précisions s'imposent donc pour mieux cerner les similitudes mais surtout pour bien comprendre la particularité du cas des jardins communautaires montréalais, dont la situation actuelle sera ensuite exposée. Enfin, les cinq jardins retenus pour la présente recherche seront présentés plus en détail.

#### **3.1. Petite histoire du jardinage communautaire en milieu urbain, à travers le temps et les continents : l'émergence et le développement du concept en France et en Amérique du Nord**

Il mérite ici que l'on s'attarde quelque peu à l'histoire et au mode de fonctionnement des jardins potagers en milieu urbain en France, puisque nombre de références tout au long de cette étude sont faites sur ce cas. Cet exemple, certes très différent sur de nombreux points comme nous le verrons, a été aussi fort utile car les nombreuses études à son sujet ont fourni plusieurs éléments de réflexion. Nous verrons ensuite plus en détail le cas de l'Amérique du Nord.

##### **3.1.1. Le contexte français**

###### **3.1.1.1. Histoire des jardins ouvriers et familiaux**

L'histoire des jardins en France, d'abord appelés jardins ouvriers puis jardins familiaux, est bien différente de celles des jardins potagers urbains de ce type en Amérique du Nord. Comme le souligne Cosgrove (1998), le développement des jardins s'est fait à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup>

siècle jusqu'à nos jours de façon relativement constante par rapport à ceux d'Amérique du Nord, même s'ils se développent et sont eux aussi sollicités particulièrement en temps de crise.

C'est à l'époque de la première révolution industrielle qu'émergent de nouveaux types d'espaces urbains, les jardins ouvriers, plus particulièrement au cœur du tissu industriel des grandes entreprises du Nord et de l'Est de la France. Ceux-ci sont d'abord créés par le patronat, dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, et servent d'appoint domestique pour des ménages ouvriers disposant de faibles revenus et vivant dans des conditions de vie souvent très difficiles. L'idée est d'assurer aux patrons une main d'œuvre stable tout en contrant les inconvénients d'une trop forte et subite concentration urbaine. Les jardins sont aussi l'occasion de compenser les bas salaires. Ainsi, à leur création, étaient-ils envisagés comme bénéfiques pour la société ouvrière, mais le patronat industriel les envisageait aussi dans une optique idéologique de contrôle social sur l'ouvrier : garant de la paix sociale, de la santé publique et de l'hygiène, de la stabilité (physique et morale) de l'ouvrier, etc. Il importe toutefois de remarquer que cette condescendance paternaliste faisait aussi le compte des ouvriers, pour qui le jardin représentait un apport qui était loin d'être négligeable, si ce n'est indispensable.

En 1896, les associations religieuses s'approprient le concept dans une optique différente et développent à leur tour les projets à travers la France. C'est à cette époque qu'apparaît un mouvement démocrate chrétien fort préoccupé par des questions sociales. Fédérés par la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, les jardins sont alors envisagés comme un «instrument de réforme politique» (Baridon, 1998 : 955). Les objectifs de la Ligue sont là aussi de «permettre aux jardiniers d'augmenter leurs revenus par la production de légumes» mais aussi de «moraliser et sauvegarder la famille, en détournant les ouvriers des débits de boissons et du socialisme subversif». Tout en misant sur les racines agricoles de ces ruraux fraîchement arrivés en ville, il crée «un réservoir d'air pur» à une époque où la foi dans l'hygiénisme est immense (Gueydon, 1996 : 7-8). Les préoccupations étaient donc de l'ordre de l'hygiène, de la santé et de la morale. L'abbé Lemire se fit également le fervent partisan du jardin ouvrier pour donner accès aux travailleurs à la propriété (Prédine, 1998 : 11). Les objectifs de la Ligue sont donc animés par le souci de palier à la pression du système socio-économique et à la rigueur des temps.

À partir des années 1920, l'emprise de ces deux types d'institutions (en particulier le patronat) sur les jardins devient moins forte, mais le concept continue de faire des adeptes : les collectivités locales s'associent progressivement à l'initiative philanthropique dans la mesure où elles concèdent des terrains, puis prennent la relève. Dès lors, les finalités du jardin de type ouvrier se distancient de l'intervention patronale et/ou religieuse. Ces espaces, hérités du passé, se développent massivement pendant les périodes de guerre pour lutter contre la pénurie

alimentaire, jouant un rôle d'utilité publique. Puis leur nombre diminue de façon importante pendant les Trente Glorieuses en même temps que la croissance économique française reprend.

Dès les années 1950, le nombre de jardins à travers la France chute. Gueydon (1996 : 11) identifie trois facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène : l'insuffisante protection légale des terrains affectés à l'usage des jardins, l'amélioration des conditions de vie et la diversification des activités de loisir. C'est d'ailleurs ces derniers deux mêmes facteurs qui peuvent aujourd'hui expliquer le regain d'intérêts pour les jardins familiaux : la crise économique et sociale et l'intérêt nouveau pour l'écologie entraînent un redéploiement des jardins. De plus, le profil socio-économique de la population jardinière se diversifie énormément (Dubost, 1997; Weber, 1998; Korosec-Serfaty, 1991) : les jardins familiaux tendent à ne plus être strictement cultivés par une classe ouvrière en situation précaire, mais par l'ensemble de la collectivité, qui est de plus en plus demandeuse de ce nouveau type de loisir urbain.

L'œuvre des jardins ouvriers et familiaux, institution centenaire, a donc eu au cours de son histoire des finalités variées : œuvre de bienfaisance et de lutte contre la pauvreté, l'insalubrité, l'alcoolisme, voire les tendances socialisantes des ouvriers, elle est devenue un équipement urbain réglementé et banalisé après avoir été un instrument de lutte contre les conditions de vie difficiles en milieu urbain et contre les restrictions alimentaires et la hausse des prix des produits agricoles dans les périodes de guerre et d'après-guerre. Avec le temps et l'amélioration des conditions de vie, le lieu devient espace de loisir et de détente.

### 3.1.1.2. Les particularités fondamentales du cas français

L'histoire des jardins familiaux français diffère de celle des jardins communautaires québécois et nord-américains. D'autres différences majeures existent, qu'il importe de signaler pour bien comprendre les limites des comparaisons possibles entre ces deux cas. D'abord, les jardins familiaux sont généralement situés en périphérie des villes françaises, les cas de jardins au centre-ville comme on en retrouve à Montréal faisant figure d'exception. Évidemment, ceci représente une source de différenciation des phénomènes observés, puisqu'en France, les jardiniers sont susceptibles de venir de quartiers différents et plus éloignés de la parcelle. De plus, la plupart des jardins familiaux sont encore destinés, comme à leur origine, à une clientèle spécifique, puisque la priorité d'attribution des parcelles est donnée «aux familles nombreuses ou à celles dont les revenus sont les plus modestes ou très précaires» (Rajaud, 1999 : 97). Là encore, la dynamique sociale est donc susceptible d'être tout à fait différente, puisqu'on peut supposer que la population jardinière française est plus homogène et du même coup, les besoins peut-être moins différenciés. Enfin, la dernière grande différence entre le cas français et le cas québécois réside dans la forme des jardins en tant que telle. Nous l'avons dit, les jardins

communautaires québécois sont constitués de relativement petites parcelles individuelles, regroupées sur un même terrain. En France, les parcelles sont aussi rassemblées dans un lieu unique, sous une gestion collective, «soit sous forme d'associations indépendantes, affiliées ou non à la Fédération nationale des Jardins Familiaux, soit sous forme de section de la Fédération, soit directement par la Fédération elle-même» (Rajaud, 1999 : 97). Mais les jardiniers disposent de vastes terrains puisque la moyenne des surfaces individuelles des jardins ouvriers est évaluée à deux cents mètres carrés (Prédine, 1998 : 20; Helbert, 1998 : 12). De plus, Helbert (*ibid.*) souligne qu'en raison des problèmes de création et de gestion, un ensemble de jardins familiaux est rarement constitué de moins de 20 parcelles. Enfin, chaque jardin dispose d'éléments à accès individuels, communs à toutes les parcelles : «un petit abri, une treille, un châssis (...), le tout (...) délimité par une clôture protectrice des intrus ou simple marque d'intimité» (Prédine, 1998 : 20). Un élément majeur de différenciation est l'existence de cette cabane à outils privée, à l'origine construite entièrement par les jardiniers et aujourd'hui regardée d'un mauvais œil par les aménagistes (Vant, 1998 : 192; Korosec-Serfaty, 1991 : 262). En effet, l'aménagement de la parcelle est à la charge des jardiniers, ce qui laisse place à une autoconstruction souvent spontanée et inventive (voir à ce sujet Bouquin, 1996, et Hissard, 1979) et donne parfois naissance à de véritables petites maisons secondaires. Soulignons enfin que les vocations des jardins potagers urbains de ce type se sont largement diversifiées depuis quelques années: «jardinage biologique, mais aussi prévention et insertion socio-économique, pédagogie, animation, expérimentations économiques ou culturelles alternatives, etc.» (Helbert, 1998 : 12).

### 3.1.2. Le contexte nord-américain

Aux États-Unis et au Canada, l'histoire des jardins communautaires débute à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Leur développement, tant en terme de nombre qu'en terme de genre, est sensiblement différent d'un pays à l'autre et il suit le cours de l'histoire. Avant de détailler l'histoire canadienne, il est important de situer le phénomène par rapport à celui retrouvé aux États-Unis, pour mieux comprendre les particularités de chacun.

#### 3.1.2.1. Aux États-Unis

Le développement des jardins, d'un côté ou de l'autre de la frontière canado-américaine, s'est fait en fonction des besoins et des attentes des citoyens, suivant ainsi étroitement le cours de l'histoire. «In contrast to fairly steady existence in Europe, urban community gardening has been "waves" of popularity in North America, most often corresponding to times of war and recession. The Canadian community gardening peaks and valleys are somewhat similar to that in the USA» (Cosgrove, 1998). Comme nous le verrons plus en détails pour le Canada, la popularité des jardins communautaires est donc assez fluctuante. «Both nations (*USA et Canada*) date the

latest wave of North American community gardens activity from energy shock of 1973 along with concerns about increased pesticide use in agriculture» (Cosgrove, 1998). Aux États-Unis, en dehors des périodes de récession économique où la population trouve dans ces espaces urbains un moyen de pallier le manque de nourriture, le concept est adopté par nombre d'associations pour lutter contre la pauvreté et pour améliorer les conditions de vie en milieu urbain. Il devient également un instrument de revendication dans les quartiers les plus pauvres. À New York, on parlera même de Green Guérillas.

Aux États-Unis comme au Canada, le mouvement des jardins communautaires prend de l'ampleur au cours des dernières décennies. De nombreuses recherches techniques et spécialisées sont effectuées tant pour identifier les différentes formes que les jardins peuvent prendre que les bénéfices qu'ils entraînent, comme en témoignent les importants sites des publications électroniques de *Canada's Office of Urban Agriculture (City Farmer)* et de l'*American Community Gardening Association* aux États-Unis<sup>3</sup>. Cependant, «unlike the US, there is no strong Canadian national umbrella organization coordinating and advocating for the larger community gardening movement» (Fairholm, 1999 : 12). Dans les deux pays, les raisons du développement des jardins communautaires sont aujourd'hui multiples (environnementale, réinsertion sociale, effets thérapeutiques, etc.) et les acteurs qui y participent tout autant (Warman, 1999 : 35). De plus, le développement des jardins communautaires fut, selon Cosgrove (1998), plus vigoureux aux États-Unis qu'au Canada «because of the challenges of urban disinvestments, decay, riots and poorly planned urban renewal schemes which resulted in large amount of open space in central city areas». Cependant, malgré les efforts des organisations communautaires, les jardins américains connaissent des difficultés de par le manque de soutien direct des municipalités (Davidson et Krause, non daté : 8).

### 3.1.2.2. Au Canada

L'histoire du jardinage communautaire au Canada peut être séparé en six périodes, pour reprendre les travaux de Von Baeyer (1984) et la classification de Quayle (1989 : 17-20), reprise et complétée par la suite (Fairholm, 1999; Warman, 1999; Cosgrove, 1998; Davidson et Kraule, non-daté).

La création des premiers jardins communautaires remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les *Railway Gardens* (1890-1930) : «designed and maintained by the Canadian Pacific Railway, these community gardens were located in town stations across the country» (Fairholm, 1999). Les *Company Gardens* étaient quant à eux initiés par des industriels, qui développaient et

---

<sup>3</sup> Voir les références électroniques en bibliographie.

maintenaient les jardins, en plus d'autres services : «the President of the company believed that the garden fostered physical, mental and moral development» (Warman, 1999). C'est dans un souci d'amélioration des biens qu'ils géraient et sous l'influence des idées de réformes sociales de l'époque que les établissements développent les jardins (Bibliothèque nationale du Canada, 2000). Là encore, les jardins sont situés en périphérie des villes. À la même époque, les *School Gardens* se développent, soutenus par le *Nature Study Mouvement* pour lutter contre les effets néfastes de la ville et promouvoir les bienfaits de la nature (Warman, 1999). Cependant, ce type de jardins visait spécialement les étudiants ruraux, «to keep them in the country and continue rural trades» (Warman, 1999) et pour «améliorer la vie rurale par une plus grande diffusion locale des connaissances pratiques et au moyen de changements apportés à l'éducation afin de rendre l'agriculture plus intéressante pour les enfants» (Bibliothèque nationale du Canada, 2000). Les *vacant lot gardens* se développent pendant les années 1910-1920 : «the poor and unemployed were provided with food and work opportunities and business increased with the greening of cities» (Von Baeyer, 1984 : 92).

Le développement des jardins communautaires suit le cours de l'histoire, répondant aux besoins de la population canadienne à un moment donné, notamment lors des deux guerres mondiales où l'on voit se multiplier les jardins, pour des raisons économiques essentiellement. Les *Liberty Gardens* se développent en effet pendant le premier conflit mondial, pour soutenir les efforts de guerre et pour pallier au manque de nourriture. Pendant l'entre-deux-guerres, les *Relief Gardens* viennent répondre aux besoins qu'a entraînés la Grande Dépression des années 30. La seconde guerre mondiale voit quant à elle le développement des *Victory Garden* : «Community Gardens were used to sustain a moral and cultural framework» (Warman, 1999). De 1965 à 1979, «a general increase in concern for the state of community culture, the environment, energy conservation and self-sufficiency facilitated community garden development» (Davidson et Krause, non daté : 3). C'est l'époque du *Counter-Culture movement*. Enfin, l'*Open-Space movement* continue, à partir des années 1980, à entretenir la popularité des jardins communautaires (Cosgrove, 1998 : 5; Davidson et Krause, non-daté : 3) : une partie de la population urbaine ressent le besoin de jouir dans la ville d'espaces ouverts et verts, qui procureraient un certain équilibre dans ce monde urbain dense. Aujourd'hui et de façon générale, le mouvement des jardins communautaires au Canada est en expansion :

«community gardening in Canada began to flourish again in the 1970s due to the growing number of abandoned lots, the facts that parks were too distant from the neighbourhoods they served, and the increasing city density which caused land to be less affordable. Other trends, such as growing environmental awareness (...), more leisure time, rising food prices, and community self-determination, also facilitated this movement» (Lindayati, 1996 : 6).

Là encore, les besoins sont multiples et les réalisations diversifiées.

Au Québec, en 1996, trente municipalités avaient un programme de jardins communautaires (Pedneault et Roll, 1996 : 88-92) : on retrouvait alors 128 jardins dont 72 à Montréal et sept à Québec (deuxième ville en nombre de jardins). Le programme des jardins communautaires montréalais, largement plus développé, est reconnu en Amérique du Nord pour son efficacité : «in the splendid situation of Montreal, we see the most centralized and the most resourced community gardening program in North America. It is regarded there as a City recreational program the same as the provision of sports fields» (Cosgrove, 1998). Cette organisation a permis de développer un réseau important de jardins : «there is no doubt, however, that Quebec is by far the leader in community gardening in Canada» (*ibid.*). De même, pour Frojmovic (1996 : 12), «the Montreal program is regarded as one of the best in North America and is considered a model for other municipalities». Si Montréal jouit d'une telle renommée, c'est grâce à un soutien politique, à l'existence d'un programme à l'échelle de la Ville, et donc à un support administratif important, ce qui n'est pas le cas dans des villes comme Vancouver ou Toronto, où le mouvement du jardinage communautaire n'a pas cette force cohésive et reste parcellaire. En effet, la différence avec les autres grandes villes canadiennes, qui confère à Montréal, selon Cosgrove (1994) le titre de ville modèle quant au programme des jardins communautaires, réside dans le fait suivant: «the community gardening program of the City of Montreal is by far the largest and best organized program in Canada. This is probably the result of the incorporation of gardening into the overall plan for community development». Ainsi Montréal, en matière de jardinage communautaire, fait-elle figure de modèle. L'histoire du développement de ce concept est pourtant relativement récente.

### 3.1.3. Développement du concept à Montréal

À Montréal, deux phénomènes entraînent le développement des jardins communautaires. Le premier apparaît dans l'entre-deux-guerres : des immigrants européens, et en particulier les Italiens et les Portugais, installent sur des terrains vacants des jardins potagers informels (Ville de Montréal, 2000 : 4; Cosgrove, 1998). De plus, en ces temps difficiles, «les citoyens s'entraidaient pour cultiver sur des parcelles de terrains vacants les légumes frais qui manquaient à leur alimentation» (Ville de Montréal, 2000 : 4). En 1938 sont créés des jardinets d'écoliers au Jardin Botanique de Montréal (Ville de Montréal, 1999a : 52) dont le premier objectif est de faire découvrir aux jeunes citadins «le monde merveilleux de la nature» (Bouchard et Hoffman, 1998 : 29). Cependant, Deschênes (1996 : 138) souligne qu'un rapport du Ministère de l'Agriculture de 1916 mentionnait déjà la présence de jardins scolaires dans plus de 750 écoles au Québec. Si l'objectif premier était bien d'apprendre aux enfants «à aimer et à comprendre l'agriculture et l'horticulture», l'auteur signale également un tout autre aspect de la démarche. En effet, un agronome de l'époque annonce dans un reportage l'objectif sous-jacent : «attacher notre population au sol» ce qui permettrait de conserver «notre religion, notre langue, nos traditions,

notre mentalité à nous, l'esprit de famille, les vertus domestiques et, enfin, notre race catholique et française!»<sup>4</sup>. On retrouve dans ce discours du début du siècle, alors que la religion est omniprésente dans tous les secteurs d'activités de la société québécoise, des arguments paternalistes similaires à ceux retrouvés en France à la même époque, mais ici destinés à un très jeune public, la sagesse n'étant sans doute pas susceptible d'attendre le nombre des années. Puis les jardins d'écoliers sous cette forme disparaîtront complètement du paysage urbain montréalais pour «laisser davantage l'horticulture aux mains des spécialistes» (Deschênes, 1996 : 139).

La seconde vague de développement des jardins communautaires, au cours de laquelle ils verront le jour sous la forme que nous leur connaissons aujourd'hui, a lieu vers le milieu des années 1970. Un groupe de citoyens du quartier Centre-Sud de Montréal entreprend des démarches pour aménager un terrain laissé vacant après un incendie dans leur quartier (Ville de Montréal, 2000 : 4, 1999a : 11; Cosgrove, 1998). Avec le soutien du Jardin Botanique et de l'Office de l'embellissement de la Ville, le premier jardin communautaire est créé sous l'impulsion de Pierre Bourque, qui a joué un rôle important quant au développement des jardins (Cosgrove, 1998, 1994 : 2; Davidson et Krause, non daté : 4). «Alors que le mouvement de reverdissement des villes amorcé aux États-Unis une décennie plus tôt atteignait le Québec» (Boulianne, 1998 : 10), le développement de ce type d'espace se fait rapidement : on en compte déjà 43 en 1981. Devant une telle expansion, la gestion devient plus difficile et, en 1985, la Ville remanie entièrement son programme : «the review was significant and resulted in the establishment of clear policies for the establishment and operations of the gardens» (Cosgrove, 1998). Suite à cette réorganisation complète, la création de nouveaux jardins se poursuit, jusqu'à atteindre le nombre de 75 à ce jour, répartis sur le territoire de la Ville de Montréal (voir fig. 2.1). «Le réseau s'est développé non seulement en fonction des terrains disponibles, mais aussi en tenant compte des caractéristiques des quartiers et des besoins exprimés par les citoyens» (Ville de Montréal, 1999a : 11). Depuis 1996, quatre jardins ont été mis en route, la croissance se poursuit donc, mais parallèlement, le programme a déjà subi des coupures budgétaires et la moitié des animateurs horticoles a été remerciée (Cosgrove, 1994 : 3).

#### 3.1.4. Spécificité du cas montréalais

Au regard de l'histoire des jardins potagers collectifs urbains sur les deux continents, le développement de ceux-ci montre la grande adaptabilité du concept en fonction des besoins de l'époque : les jardins sont le reflet de l'histoire d'un pays. Ils restent souvent envisagés comme un

---

<sup>4</sup> Reportage de Jean-Charles Magnan publié en 1916 par l'École sociale populaire de Montréal. Cité par Deschênes, 1996 :139.

outil : pour faciliter l'accès à l'autonomie alimentaire (surtout dans les pays en voie de développement – voir Boulianne, 1999 et 1998 pour le Mexique; Mougeot, 1994 pour l'Afrique); comme outil d'insertion (familial, économique, sociale – Cérézuelle, 1996; Gueydon, 1996); comme outil de sensibilisation à l'environnement; comme outil de requalification des espaces urbains (Korosec-Serfaty, 1991); pour faciliter un développement communautaire autonome (Boulianne, 1998 : 147) etc. La popularité des jardins potagers collectifs urbains continue de croître pour combler différents besoins selon les pays. Le cas des jardins communautaires de Montréal se distingue donc par le fait que ceux-ci ne sont envisagés "que", si l'on peut dire, dans l'optique de permettre à des citoyens de pratiquer le jardinage en milieu urbain, sans d'autre but que celui de leur procurer un espace de loisir original et peu coûteux. La présentation de la situation actuelle et surtout de la gestion du programme de la Ville va permettre de l'illustrer.

### **3.2. Les jardins communautaires de Montréal, aujourd'hui**

#### **3.2.1. La situation actuelle**

La Ville de Montréal gère donc le plus important programme municipal au Québec (Pedneault et Grenier, 1996 : 10). Alors qu'on estime à une centaine le nombre de jardins sur l'Île, le réseau de jardins de la Ville de Montréal regroupe actuellement 75 jardins, ce qui représente un total de 6 477 jardinets (voir fig. 2.1). Le nombre de citoyens jardiniers est estimé à 10000 (*ibid.*, p.11), une parcelle pouvant être divisée en deux lots. La Ville de Montréal estime même qu'«environ 1,5 personne fréquente chaque jardin» (1999a : 11). Le plus grand des jardins communautaires montréalais est composé de 255 jardinets et le plus petit de 12.

#### **3.2.2. Les différentes formes de jardins communautaires**

Il existe plusieurs formes de jardins potagers urbains collectifs. La recension exhaustive de ceux-ci reste difficile, étant donné la multitude des formes et des modes de fonctionnement. On peut toutefois retenir quatre types de jardins. Les jardins à caractère public, ouverts à tous les citoyens, sont gérés par la Ville de Montréal et sont répartis sur tout le territoire municipal. Parmi eux sont comptabilisés les jardins communautaires et les jardins à vocation éducative ou environnementale, comme par exemple les activités d'initiations à l'horticulture et aux sciences naturelles pour les enfants dispensées par le Jardin Botanique dans le cadre des jardins-jeunes, version moderne des "Jardinets d'écoliers" mentionnés au point 1.3. Au sein des jardins communautaires proprement dit, on compte cinq jardins comprenant des bacs de jardinage pour personnes à mobilité réduite. Les jardins à caractère semi-public, destinés à un public plus restreint et spécifique, sont gérés par un organisme à but non-lucratif, subventionné par des

fonds publics. Ce sont des jardins collectifs axés sur la sécurité ou l'autonomie alimentaire ou sur l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle. Les jardins à caractère privé sont gérés par une instance privée et sont destinés à sa clientèle : «these gardens can have different rules and motivations, ranging anywhere from promotion of communal living to private leisurely gardening» (Davidson et Krause, non daté : 2). Pedneault et Grenier (1996 : 10) ainsi que Davidson et Krause (non daté : 6) signalent notamment à ce titre les jardins créés par des centres pour personnes âgées, des centres de loisirs ainsi que par certaines institutions hospitalières (à des fins thérapeutiques). Enfin, il existe sur le territoire de la ville de Montréal un petit nombre de jardins informels, situés sur des terrains vacants et investis par un ensemble de personnes, de façon collective et illégale (Cosgrove, 1998; Pedneault et Grenier, 1996 : 11). Pedneault et Grenier (*ibid.*) affirment que «seulement deux terrains vacants sont, encore aujourd'hui, cultivés en douce», chiffre que l'on peut cependant estimer sous-évalué.

### **3.2.3. La gestion du programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal**

La gestion du programme est assurée par une équipe d'employés municipaux, appartenant à trois services différents, à savoir le Service des sports, des loisirs et du développement social, le Service des parcs, des jardins et des espaces verts et le Service des travaux publics et de l'environnement. La collaboration de bénévoles joue un rôle particulièrement important. Depuis 1989, «un plan de gestion harmonise les actions de tous les intervenants dans le programme» (Pedneault et Grenier, 1996 : 11).

#### **3.2.3.1. Rôle et responsabilités des services de la Ville de Montréal**

La gestion du dossier des jardins communautaires est assurée par le Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville. La planification, la coordination et l'harmonisation des actions touchant le programme lui incombent. C'est à ce service que sont rattachés le surintendant responsable du programme (qui voit au respect des objectifs du programme et assure les liens entre les trois services municipaux et avec les différents comités), les agents de développement (qui travaillent avec les comités de jardin et agissent comme interlocuteurs auprès de la Ville de Montréal) et les animateurs horticoles des jardins (qui dispensent des conseils, animent des ateliers, etc., auprès des jardiniers). L'acquisition des terrains, l'aménagement et l'entretien des jardins sont assurés par le Service des parcs, des jardins et des espaces verts. Ce service prend donc les décisions concernant l'implantation de nouveaux sites. Il fournit également une partie de l'équipement et des matériaux ainsi que la main d'œuvre si besoin est. La collecte des déchets, l'application du programme Éco-quartier (principalement en ce qui a trait au compostage) et la gestion des entrées d'eau sont assurées par le Service des

travaux publics et de l'environnement. Il effectue ainsi la collecte et le compostage des résidus organiques générés par les jardins communautaires. L'ensemble des responsables délégués de chacun de ces services forme le comité interservice, dont le principal mandat est de coordonner le fonctionnement de l'ensemble du programme des jardins communautaires (Ville de Montréal, 1999a : 15).

### 3.2.3.2. Rôle et responsabilités des bénévoles

Les bénévoles jouent un rôle essentiel quant à la gestion et à l'animation des jardins : «accueil des nouveaux membres, encadrement de l'ensemble des jardiniers, prise en main du jardin pour en assurer un fonctionnement harmonieux et favoriser l'embellissement des lieux, conclusion d'ententes avec des entreprises œuvrant dans le domaine du jardinage et de l'horticulture, organisation de fêtes, etc.» (Ville de Montréal, 1999a : 24). La liste des responsabilités est longue. Celles-ci sont majoritairement attribuées au comité de jardin.

Le terme comité de jardin désigne un regroupement de personnes à qui sont confiées la gestion et l'animation des jardins. Le comité de jardin est composé d'un minimum de trois personnes (un président, un secrétaire et un trésorier) élues démocratiquement, chaque début de saison, par l'assemblée générale des jardiniers (chaque jardinet compte pour une voix). Son mandat consiste à assurer l'organisation des activités sociales; la gestion du matériel et de l'équipement; l'application et le respect des politiques, procédures et règlements; la liaison entre les jardiniers et l'animateur horticole ou l'agent de développement, en tant que représentant des jardiniers; la production, chaque automne, d'une liste des travaux à effectuer et des services à assurer. Il peut également se voir attribuer la responsabilité, s'il le souhaite, de gérer le processus d'inscription.

### 3.2.3.3. Le mode de fonctionnement et la réglementation

Les jardins sont divisés en lots, appelés jardinets et sont attribués à une personne inscrite. Ceux-ci mesurent environ trois mètres de large sur six mètres de long (18 m<sup>2</sup>). Une cabane collective est destinée au rangement des outils. Elle peut être pourvue, selon les jardins, de l'électricité et de l'eau courante, mais l'équipement reste la plupart du temps sommaire. Plusieurs entrées d'eau, en fonction du nombre de parcelles, sont disposées dans le jardin. Les jardins sont fermés, chacun des membres possédant une clé.

Tous les jardiniers sont soumis aux règlements établis par la Ville de Montréal et colligés dans son cahier de gestion (dont sont tirés les renseignements qui suivent) afin «de favoriser la pratique du jardinage, de faciliter le contrôle des ravageurs et des maladies et de créer un climat social agréable dans les jardins communautaires» (Ville de Montréal, 1999a : 35). À ceux-ci

peuvent venir s'ajouter des règlements spécifiques définis démocratiquement par le comité et acceptés par l'agent de développement responsable de l'arrondissement concerné. Les jardins communautaires sont réservés, en exclusivité, aux résidants de la ville de Montréal. L'attribution des lots se fait démocratiquement et aucune priorité n'est donnée à quiconque, si ce n'est aux anciens jardiniers qui se réinscrivent la saison suivante. Les jardinets non attribués sont ensuite offerts aux personnes figurant sur la liste d'attente, suivant l'ordre. Un seul jardinet est attribué par adresse civile. Chaque membre paie une «tarification-Ville» de 10 dollars à la Ville de Montréal, pour l'année. Le comité peut, s'il le juge nécessaire, demander en outre une «cotisation-jardin» qui ne peut excéder 20 dollars, pour lui «permettre de subvenir aux besoins locaux en outils, instruments, etc.» (Ville de Montréal, 1999a : 31). Les bénéficiaires de l'aide sociale sont exemptés de la tarification-Ville. Les jardins peuvent également percevoir des subventions gouvernementales, provinciales et fédérales (support à l'action bénévole; du Ministère de l'agriculture; ...) (Pedneault et Roll, 1996 : 65).

Les règlements de la Ville de Montréal sont clairement énoncés dans le Cahier de gestion du programme des jardins communautaires (Ville de Montréal, 1999a). Nous reprenons ici fidèlement ceux qui nous paraissent essentiels et/ou possiblement influents sur les phénomènes étudiés.

*L'accès aux jardinets* : chaque jardinier possède une clé du jardin et doit avoir sur lui sa carte de membre; la présence des membres est permise du lever au coucher du soleil; les animaux ne sont pas admis et il est interdit de circuler à bicyclette.

*L'entretien des jardinets* : le jardinier est tenu d'entretenir correctement sa parcelle et d'exercer un contrôle sur les mauvaises herbes; en cas d'absence, il doit confier sa parcelle à un autre jardinier et en aviser le comité; seules les méthodes de contrôle écologiques sont acceptées pour lutter contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes; l'entretien des allées adjacentes est sous sa responsabilité, et l'entretien des allées communes relève de la responsabilité conjointe de tous les jardiniers; le jardinier doit lui-même sortir ses détritux aux heures convenues, et il doit suivre l'avis du comité de jardin en matière de tri des matières organiques compostables.

*Plantations, ensemencement et récolte* : le jardinet doit être ensemencé pour le premier juin sous peine d'être attribué à une autre personne; les fleurs et les fines herbes doivent occuper au maximum 25% de la superficie du jardinet; une espèce potagère ne peut occuper à elle seule plus de 25% de la superficie du jardinet; au moins cinq espèces potagères différentes doivent être cultivées dans chaque jardinet; les plantes prenant trop d'espace, de taille trop grande ou générant des problèmes d'insectes ou de maladies sont interdites (aneth, citrouille, maïs, pomme de terre, tournesol géant, etc.); il est interdit de récolter dans un autre jardinet; la

parcelle doit être nettoyée pour le premier novembre ou à la date fixée par le comité de jardin.

*Palissage et tuteurage* : afin de voir et d'être vu, pour des raisons de sécurité, les supports et les tuteurs ne doivent pas dépasser 1,5 mètre de hauteur.

*Maintien de l'ordre* : une personne qui par ses propos, son comportement ou son attitude nuit de façon récurrente à la sérénité des lieux pourrait être expulsée; la consommation de boissons alcoolisées est interdite.

En cas de non-respect des règlements, un premier avertissement verbal est adressé par un membre du comité de jardin. Le deuxième avertissement, écrit, est signé conjointement par un membre du comité et par l'animateur horticole. Un délai de dix jours est accordé pour remédier au problème, sans quoi le jardinier se voit attribuer un avis d'expulsion, émis par l'agent de développement responsable du jardin, sur recommandation de l'animateur horticole. Le jardinier peut faire appel de cette décision auprès de l'agent de développement. Un jardinier expulsé devra attendre trois ans avant de pouvoir faire une nouvelle demande d'inscription à un jardin communautaire.

Toutes les caractéristiques mentionnées ci-dessus sont valables pour tous les jardins communautaires du programme municipal. À cela viennent s'ajouter des spécificités propres à chacun.

### **3.3. Présentation des jardins à l'étude**

Les cinq jardins étudiés, s'ils ont un certain nombre de similarités (voir chap.II, 2.3), diffèrent sur plusieurs points. Une présentation systématique est donc nécessaire, non seulement pour présenter le jardin en tant que tel mais aussi son environnement direct. Une brève description du quartier précède ainsi qu'une description plus physique du jardin.

Les informations mentionnées dans les sous-chapitres "situation géographique et renseignements utiles" proviennent de personnes ressources. Il n'existe en effet aucune archive concernant les jardins communautaires à la Ville de Montréal, ainsi a-t-il fallu se fier à la mémoire, en particulier pour l'aspect historique, des animateurs horticoles, des présidents du comité de jardins ou des jardiniers eux-mêmes (en corroborant les informations obtenues avec celles d'autres informateurs). D'autres informations plus factuelles ont été tirées des entrevues réalisées auprès des présidents. De plus, une échelle fine a été adoptée pour la description des quartiers, les jardiniers étant plus susceptibles de résider à proximité du jardin. Dans un souci d'allègement du texte, si aucune mention spéciale n'est faite, les données statistiques fournies ici s'appliquent

donc au district électoral des jardins cités. Toutes les données utilisées pour la présentation des districts électoraux et des quartiers proviennent des profils socio-économiques de la Ville de Montréal, réalisés à partir des données du recensement de 1996 (Ville de Montréal, 1999b).

### 3.3.1. Le jardin Bons-Voisins

#### 3.3.1.1. Situation géographique et renseignements utiles

Le jardin Bons-Voisins est situé dans le quartier Sud-Ouest, dans le district électoral Saint-Henri, sur la rue Turgeon, au coin de la rue Sainte-Émilie (voir les cartes de localisation, chap.II, 2.3, fig.2.1 et appendice C.1). Il est composé de quarante parcelles individuelles, ce qui en fait le plus grand des cinq jardins étudiés. Cependant, trois parcelles ne furent pas cultivées cet été, ce qui a réduit le nombre de jardinier à 37. Sa création remonte à la fin des années soixante-dix (1978), à l'initiative d'un groupe de citoyens après un incendie sur le site du jardin. C'est également le plus ancien jardin communautaire parmi les cinq à l'étude. La cotisation du comité de jardin s'élève à dix dollars, et le jardin perçoit des subventions d'environ 300 à 350 dollars par an.

#### 3.3.1.2. Présentation du quartier

La croissance démographique du district est importante depuis quelques années (tableau 3.1). Le quartier comme le district connaissent d'ailleurs une reprise de la construction de logements depuis 1981, où le nombre de nouveaux logements construits est au-dessus de la moyenne montréalaise. La population est dans l'ensemble plus jeune que celle de la ville. Le nombre de ménages d'une seule personne et de ménages non-familiaux est sensiblement le même qu'à Montréal. Par contre, on retrouve, et spécialement dans le district, un nombre important de personnes de plus de 65 ans vivant seules.

**Tableau 3.1**  
Faits saillants des profils socio-économiques du district Saint-Henri et du quartier Sud-Ouest

	District St-Henri	Quartier Sud-Ouest	Ville de Montréal
Variation de la population depuis 1991	+ 4,2%	- 1,1%	- 0,1%
Pourcentage des ménages d'une seule personne	40%	39%	41%
Pourcentage d'immigrants	19%	17%	27%
Pourcentage d'immigrants depuis 1991	32%	26%	29%
Revenu moyen des ménages en 1995	29 801 \$	31 948 \$	34 356 \$
Taux de chômage	17,4%	15,4%	15%

Source : VILLE DE MONTRÉAL (1999b). «Profils socio-économiques : Ville de Montréal; Quartier 14 : Sud- Ouest; District électoral 36 : Saint-Henri».

La proportion des familles monoparentales est très élevée, puisqu'elle constitue 49% des familles avec enfants (36% à Montréal) et 56% des familles avec un seul enfant (45% à Montréal). Les immigrants sont proportionnellement moins nombreux qu'à Montréal, mais leur nombre est en progression. Le taux de chômage est plus élevé que sur l'ensemble de la ville. De plus, la population du district électoral, comme celle du quartier, est moins scolarisée que la population montréalaise. Enfin, les revenus moyens déclarés en 1996 dans le district électoral sont plus faibles que ceux de l'ensemble de la ville. Les revenus moyens des familles ainsi que celui des ménages sont beaucoup plus modestes que ceux relevés dans l'ensemble de la ville. Le niveau de vie de la population du district reste plus précaire que celui de la population montréalaise.

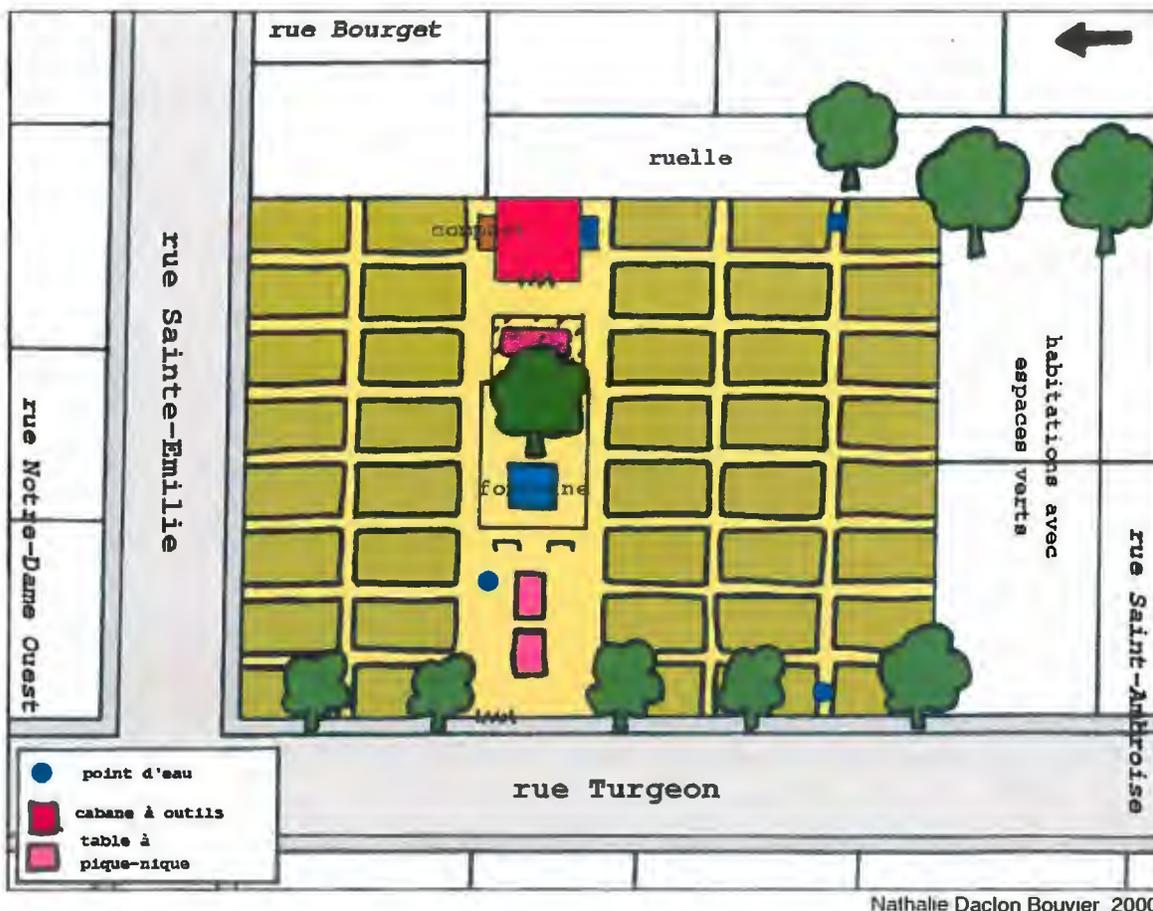
### 3.3.1.3. Description physique du jardin

Le jardin Bons-Voisins est parfaitement inséré en plein quartier ouvrier ancien. Les explications ci-dessous sont illustrées par le schéma du jardin (fig. 3.1; voir également les photographies, appendice B.1).

Au nord se trouve la rue Notre-Dame Ouest, que l'on ne peut deviner depuis le jardin puisque aucun bruit ne se fait entendre, à part celui des quelques voitures qui passent et ceux des enfants qui jouent très fréquemment dans les rues adjacentes. De nombreuses fois ont pu être observées des "réunions" de voisinage, sur le pas de la porte de l'un ou de l'autre, les gens discutant en sirotant un verre. Les alentours du jardin sont donc fréquemment animés, tout en restant calmes. Le jardin est très coloré : l'implantation de verdure est frappante dans ce cadre résidentiel ancien. Les arbres situés devant et sur le côté sud renforcent cette impression. Les plantes grimpantes aux fleurs colorées qui habillent le grillage entourant le terrain ainsi que la cabane blanche et verte ne font qu'accroître le contraste, notamment avec les façades grises des habitations côtés sud et est. De plus, le fond du jardin est bordé par une ruelle, ce qui donne une impression de profondeur au jardin.

À l'intérieur, l'entrée du jardin Bons-Voisins est des plus accueillantes : au milieu de la large allée centrale, outre deux tables à pique-nique et deux bancs, se trouve un espace vert commun, planté de fleurs et d'un petit arbre et agrémenté d'une fontaine. Derrière, en retrait, une grande table et plusieurs chaises sont ombragées par une tonnelle. Enfin, toujours dans le même axe, se trouve la cabane à outils, peinte par une jardinière d'espèces que le règlement des jardins communautaires ne tolère pas dans les jardins, comme des tournesols ou du maïs. Cette cabane est vaste : elle est composée d'une petite entrée bien aménagée (bancs avec coussins, évier, miroir, boîtes aux lettres de chaque jardinier) et d'une petite pièce arrière où est stocké tout le matériel. Sur le côté nord de la cabane se trouve le compost, tandis que sur le côté sud est installée une arrivée d'eau.

Figure 3.1 Schéma du jardin Bons-Voisins



Tout le reste du terrain est pleinement occupé par les parcelles individuelles, ce qui donne de chaque côté de l'allée centrale une impression de concentration de végétation, dense mais organisée, puisque chaque parcelle est délimitée par des planches de bois. Le sol est en terre et les mauvaises herbes sont surtout présentes dans l'allée centrale.

### 3.3.2. Le jardin Hochelaga

#### 3.3.2.1. Situation géographique et renseignements utiles

Le jardin Hochelaga est situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, dans le district électoral Maisonneuve, sur la rue Lafontaine, entre les rues Curvillier à l'est et Davidson à l'ouest (voir les cartes de localisation, chap.II, 2.3, fig.2.1 et appendice C.2). Il est composé de vingt-sept jardinets. Il fut créé en 1992 (c'est le plus récent des cinq jardins) sur un terrain vacant appartenant à la Ville, où se trouvait une voie ferrée. La cotisation du comité de jardin s'élève à

dix dollars et une subvention du gouvernement provincial de 150 dollars est touchée chaque année.

### 3.3.2.2. Présentation du quartier

La population du district, en forte baisse (tableau 3.2), est très similaire du point de vue de l'âge à la population montréalaise, avec toutefois plus de 12-25 ans, qui compte pour près du quart de la population (contre 19% à Montréal). De même, la structure des ménages est sensiblement la même que celle des ménages montréalais, avec une plus forte proportion de ménages comptant une seule personne, tout comme dans le quartier dans son ensemble. Les familles n'ayant qu'un enfant sont nombreuses (63% dans le district électoral, 58% dans le quartier et 52% des familles avec enfants à Montréal).

**Tableau 3.2**  
Faits saillants des profils socio-économiques du district Maisonneuve  
et du quartier Hochelaga-Maisonneuve

	District Maisonneuve	Quartier Hochelaga- Maisonneuve	Ville de Montréal
Variation de la population depuis 1991	- 5,4%	- 4,6%	- 0,1%
Pourcentage de ménages d'une seule personne	45%	45%	41%
Pourcentage d'immigrants	6%	10%	27%
Pourcentage d'immigrants depuis 1991	33%	36%	29%
Revenu moyen des ménages en 1995	24 079 \$	26 107 \$	34 356 \$
Taux de chômage	21,1%	18,5%	15%

Source : VILLE DE MONTRÉAL (1999b). «Profils socio-économiques : Ville de Montréal; Quartier 08 : Hochelaga-Maisonneuve; District électoral 41 : Maisonneuve».

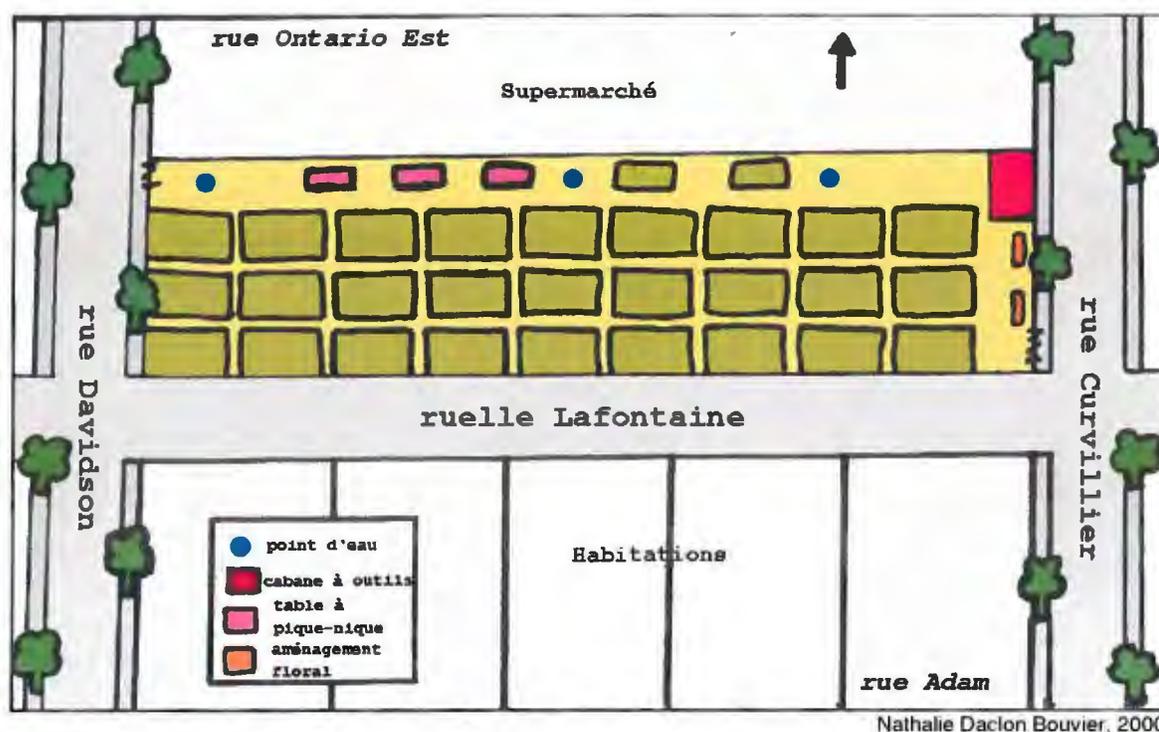
On retrouve très peu d'immigrants dans ce secteur de la ville, bien que leur nombre aurait crû de façon importante au cours des dernières années. Le taux de chômage est très élevé. De plus, la population du district électoral, comme celle du quartier, est largement moins scolarisée que la population montréalaise. Enfin, les revenus moyens dans le district électoral, comme dans l'ensemble du quartier, sont sensiblement moins élevés que ceux de l'ensemble de la ville. Les revenus moyens des familles ainsi que ceux des ménages sont également beaucoup plus faibles que ceux relevés pour l'ensemble de la ville.

### 3.3.2.3. Description physique du jardin

Le jardin Hochelaga est situé dans un quartier ancien, comme en témoigne le cadre bâti alentour. Les explications ci-dessous sont illustrées par le schéma du jardin (fig. 3.2; voir également les photographies, appendice B.2). L'arrière d'un supermarché, situé sur la rue Ontario Est, donne

sur le jardin : le côté nord du jardin est constitué par la grande façade blanche du commerce et donne également sur les vidanges de celui-ci, ce qui n'est pas sans causer quelques désagréments olfactifs, en particulier les jours de grand soleil. De plus, les nombreuses livraisons se font également à cet endroit, source de beaucoup de bruit. Au sud, le jardin donne sur une ruelle, qui le sépare d'un stationnement privé puis sur l'arrière de blocs d'appartements anciens : ce côté-ci du jardin est donc souvent animé. Il n'y a aucune source d'ombre alentour, ni arbres, ni façades suffisamment grandes, ce qui met le jardin dans une situation privilégiée pour la culture des tomates mais guère pour la flânerie : il faut en effet attendre la fraîcheur du soir pour pouvoir s'attarder dans le jardin, la chaleur du reste de la journée devenant vite étouffante en plein été.

Figure 3.2 Schéma du jardin Hochelaga



Le jardin s'étend donc sur toute la longueur d'un lot bâti, ce qui lui confère une forme très allongée et étroite. La végétation alentour se limitant à de jeunes arbres sur les rues de côté, le jardin apporte sans conteste une impression de verdure aux environs. L'espace est relativement restreint, mais très dense, l'espacement entre chaque parcelle étant minime et les allées principales se trouvant sur les côtés nord et est. Le jardin est muni de deux entrées, l'une sur la rue Curvillier et l'autre sur la rue Davidson, ce qui évite aux jardiniers un détour du terrain pour entrer. Chaque parcelle est soigneusement délimitée par des planches de bois, ce qui amoindrit l'impression de densité végétale. Le sol est recouvert de fin gravier, mais l'entretien est loin d'être aussi méticuleux que celui du jardin Saint-Marc comme nous le verrons tantôt, et les mauvaises herbes ne sont pas absentes. Le long du mur du supermarché se trouvent trois tables à pique-

nique, ainsi que deux bacs de jardinage pour personnes handicapées, fournis par la Ville à la demande du président pour répondre au besoin d'un membre jardinier âgé, qui est malheureusement décédé avant l'arrivée de ceux-ci. Le président les destine, pour l'année à venir, à des expérimentations communes. Au cours de l'été 2000, les bacs sont cependant restés vides. La cabane à outils est située dans le coin nord-ouest du jardin. Très petite, elle ne peut contenir que les outils et n'est nullement aménagée pour l'arrêt. Enfin, le côté opposé est bordé de bacs à fleurs, construits et plantés cette année par le président avec l'aide de quelques jardiniers.

### **3.3.3. Le jardin Rivard**

#### **3.3.3.1. Situation géographique et renseignements utiles**

Le jardin Rivard est situé dans le quartier Plateau Mont-Royal, dans le district électoral Laurier, sur la rue Rivard, entre les rues Gifford au nord et Bienville au sud (voir les cartes de localisation, chap.II, 2.3, fig.2.1 et appendice C.3). La façade ouest donne sur une petite ruelle, la prochaine rue étant la rue Saint-Denis. Il est composé de trente parcelles individuelles. Sa création remonte à l'année 1982, à l'initiative d'un groupe de citoyens. À l'emplacement du jardin se trouvait une cour d'école. Le terrain est zoné parc depuis 1991, à la demande du président (en "fonction" depuis 1983), ce qui lui confère un statut plus stable que les autres jardins. La cotisation du comité de jardin est fixée à dix dollars, et représente la seule source de financement du jardin.

#### **3.3.3.2. Présentation du quartier**

La population du district a connu une baisse importante au cours des cinq dernières années (tableau 3.3). On retrouve peu de jeunes dans le quartier (12% de personnes de moins de 19 ans contre 21% à Montréal) mais les jeunes adultes sont nombreux (39,2% des résidents ont entre 20 et 34 ans, contre 26,7% à Montréal). La population de 65 ans et plus compte pour 10% des effectifs, alors que cette proportion est de 15% à Montréal. Le nombre de ménages d'une seule personne est plus élevé que la moyenne montréalaise. De même, 68% du total des ménages sont des ménages non familiaux (49% à Montréal). Ces tendances sont sensiblement les mêmes dans l'ensemble du quartier Plateau Mont-Royal mais de façon légèrement moins marquée. On retrouve peu d'immigrants, particulièrement dans le district. Le taux de chômage est plus faible que sur l'ensemble de la ville. De plus, la population du district électoral, comme celle du quartier, est beaucoup plus scolarisée que la population montréalaise, puisque 14% des résidents de 15 ans et plus n'ont pas atteint la neuvième année (20% à Montréal), alors que 46% ont entrepris des études universitaires (29% à Montréal). Enfin, les revenus moyens dans le district électoral

sont plus élevés que ceux de l'ensemble de la ville. Les revenus moyens des familles ainsi que celui des ménages sont sensiblement les mêmes que ceux relevés dans l'ensemble de la ville.

**Tableau 3.3**  
Faits saillants des profils socio-économiques du district Laurier  
et du quartier Plateau Mont-Royal

	District Laurier	Quartier Plateau Mont-Royal	Ville de Montréal
Variation de la population depuis 1991	- 5,2%	- 0,7%	- 0,1%
Pourcentage de ménages d'une seule personne	53%	51%	41%
Pourcentage d'immigrants	12%	22%	27%
Pourcentage d'immigrants depuis 1991	38%	29%	29%
Revenu moyen des ménages en 1995	31 728 \$	32 198 \$	34 356 \$
Taux de chômage	13,7%	13,7%	15%

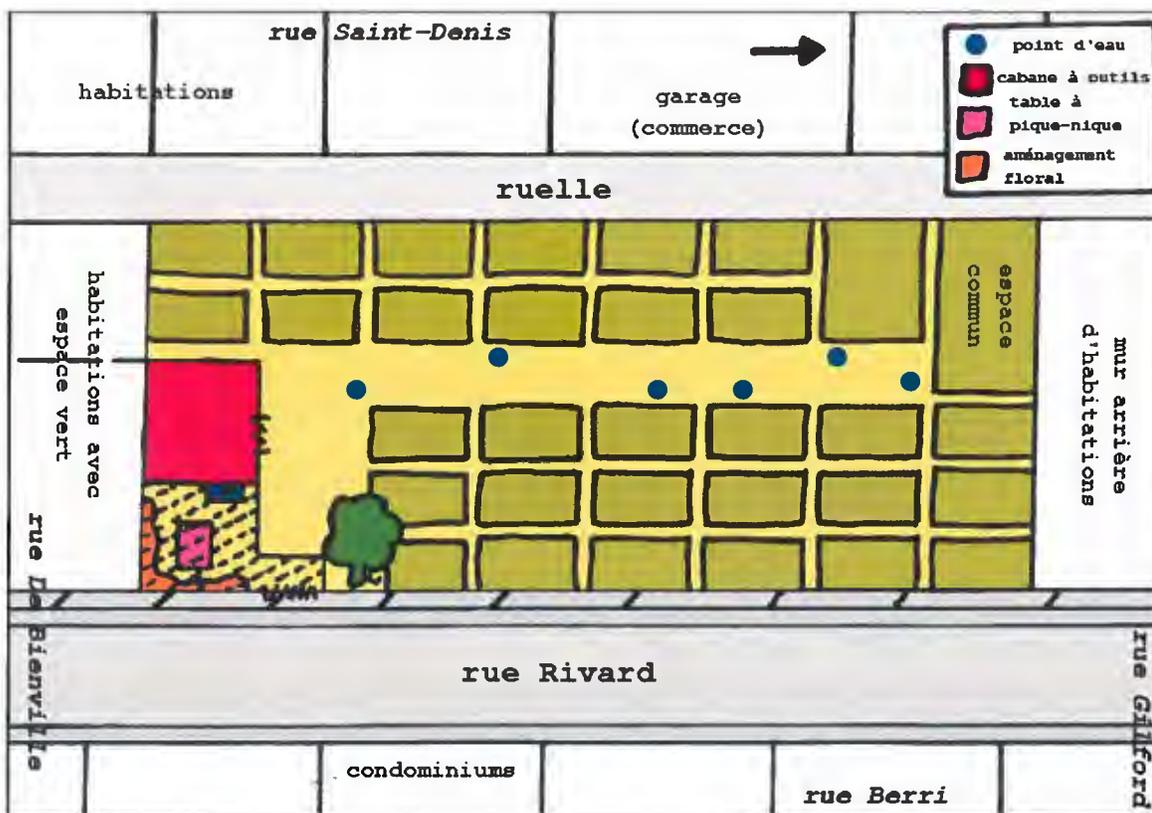
Source : VILLE DE MONTRÉAL (1999b). «Profils socio-économiques : Ville de Montréal; Quartier 10 : Plateau Mont-Royal; District électoral 23 : Laurier».

### 3.3.3.3. Description physique du jardin

Le jardin Rivard est situé au cœur d'un quartier ancien, dans un cadre bâti résidentiel qui ne l'est pas moins mais qui a aussi connu des rénovations majeures, comme en témoigne l'ensemble de condominiums très récents juste en face du jardin. Les explications ci-dessous sont illustrées par le schéma du jardin (fig. 3.3; voir également les photographies, appendice B.3). Le jardin est surélevé d'un à deux mètres selon les endroits par rapport au niveau de la rue Rivard, étroite mais relativement fréquentée. Cette position particulière isole le jardin puisque sans être caché, il est difficilement visible depuis la rue. D'ailleurs, il faut monter quelques marches pour rentrer, recouvertes par le prolongement d'une tonnelle couverte de vignes, ce qui confère un côté encore plus mystérieux au jardin. Celui-ci donne d'emblée une impression de couleurs et de verdure : l'entrée, outre cette vigne imposante, est très bien pourvue en fleurs d'ornements et les hautes barrières de la façade donnant sur la rue Rivard sont recouvertes ça et là de plantes grimpantes colorées. La façade nord brise cependant quelque peu cette harmonie, puisqu'il s'agit là d'un mur en fer recouvert de peinture marron uniforme : l'unité du jardin communautaire (au niveau des couleurs, de l'aménagement,...) est brisée, ce qui est particulièrement frappant vue de l'intérieur.

L'allée centrale du jardin est vaste et sépare les cinq rangées de jardinets. Ceux-ci ne sont pas tous délimités par des planches de bois ou autres. Pourtant, et contrairement à d'autres jardins, le côté parcellaire de ce jardin communautaire apparaît clairement, sans doute pour deux raisons : la première repose sur le fait que la majorité des parcelles ont eu un ajout de terre suffisant pour surélever légèrement le niveau du jardinet; la seconde s'explique tout simplement par le bon entretien des allées.

Figure 3.3 Schéma du jardin Rivard



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

L'entrée donne également une sensation d'espace. La table à pique-nique installée sous la tonnelle est des plus invitantes, à l'ombre des vignes (c'est d'ailleurs le seul coin d'ombre du jardin) et donnant sur un aménagement floral soigné. On trouve également une chaise longue en bois, sous un petit arbre. L'intérieur de la cabane à outil est vaste, aménagé d'une table, et les six arrivées d'eau sont réparties à distance égale dans l'allée centrale. Enfin, au niveau des espaces communs et outre ceux réservés à l'aménagement floral déjà mentionné, le jardin Rivard est muni d'un espace de productions communes, équivalent à la superficie de deux parcelles et auparavant réservé au compost : il a été décidé cette année d'y cultiver des courgettes, des melons d'eau (qui sont des variétés qui demandent beaucoup de place dans un jardinet) et des poivrons.

### 3.3.4. Le jardin Saint-André

#### 3.3.4.1. Situation géographique et renseignements utiles

Le jardin Saint-André est situé dans le quartier Ville-Marie, dans le district électoral Saint-Jacques, sur la ruelle Labrecque au coin de la rue Ontario Est, avec la rue Sherbrooke au nord

(voir les cartes de localisation, chap.II, 2.3, fig.2.1 et appendice C.3). Il est composé de vingt-huit parcelles. Il fut créé à l'initiative d'un groupe de citoyens de Centre-Sud en 1984. Cette année, aucune cotisation du comité de jardin n'est exigée des jardiniers. Le budget du jardin est donc constitué de subventions annuelles de 150 dollars des deux paliers du gouvernement.

#### 3.3.4.2. Présentation du quartier

La population du district a connu une augmentation remarquable au cours des cinq dernières années (tableau 3.4). On y retrouve peu de jeunes (13% de personnes de moins de 19 ans contre 21% à Montréal) mais les jeunes adultes sont nombreux (31% de personnes âgées entre 20 et 34 ans, contre 26,7% à Montréal). La population de 65 ans et plus compte pour 18% des effectifs, alors que cette proportion est de 17% dans le quartier et 15% à Montréal. Le nombre de ménages d'une seule personne est beaucoup plus élevé que la moyenne montréalaise. De même, 72% du total des ménages sont des ménages non familiaux (49% à Montréal), ce qui peut s'expliquer par la proportion importante de ménages d'une seule personne. Ces tendances sont sensiblement les mêmes dans le quartier Ville-Marie, de façon légèrement moins marquée.

**Tableau 3.4**  
Faits saillants des profils du district Saint-Jacques et du quartier Ville-Marie

	District St-Jacques	Quartier Ville-Marie	Ville de Montréal
Variation de la population depuis 1991	+ 9,8%	+ 3,9%	- 0,1%
Pourcentage des ménages d'une seule personne	57%	56%	41%
Pourcentage d'immigrants	24%	26%	27%
Pourcentage d'immigrants depuis 1991	39%	40%	29%
Revenu moyen des ménages en 1995	28 767\$	32 261 \$	34 356 \$
Taux de chômage	17,2%	16,2%	15%

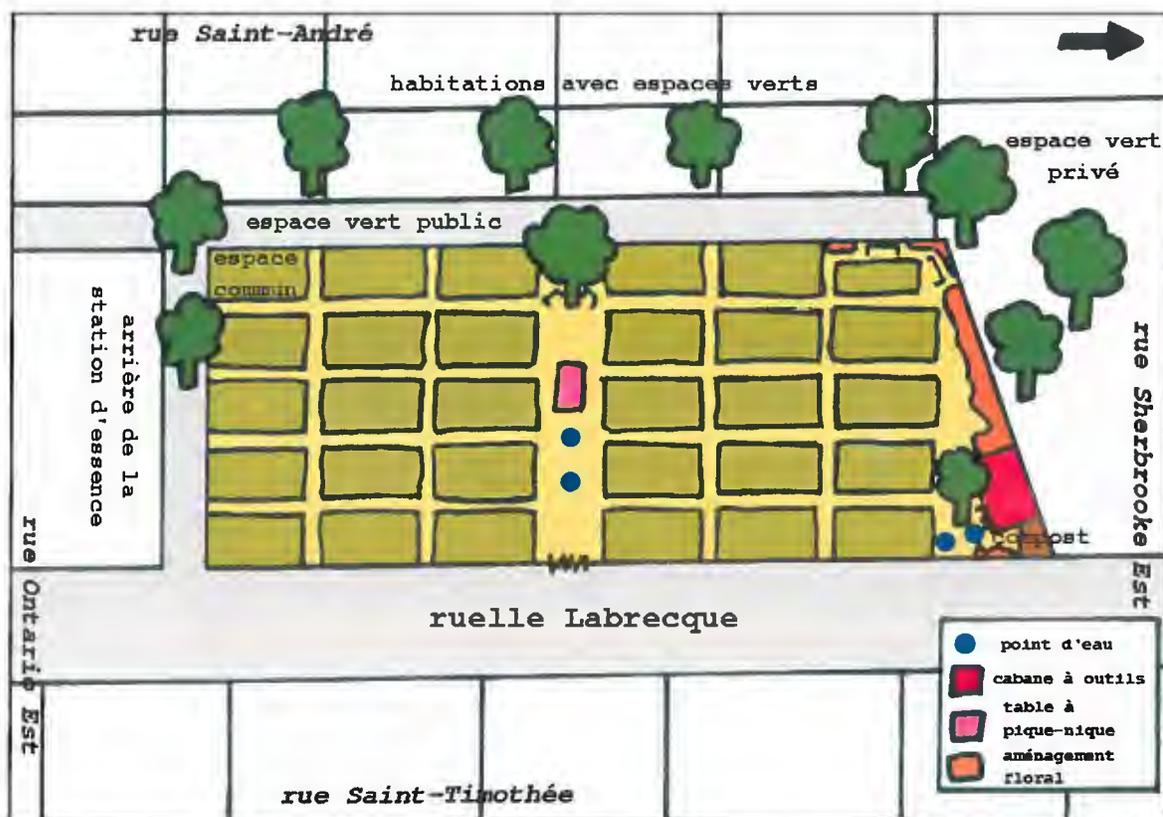
Source : VILLE DE MONTRÉAL (1999b). «Profils socio-économiques : Ville de Montréal; Quartier 11 : Ville-Marie; District électoral 38 : Saint-Jacques».

La proportion d'immigrants est assez semblable à celle de la ville de Montréal, mais leur croissance est plus importante. Le taux de chômage est sensiblement plus élevé que sur l'ensemble de la ville. De plus, la population du district électoral, comme celle du quartier, est plus scolarisée que la population montréalaise, puisque 19% des résidents de 15 ans et plus n'ont pas atteint la neuvième année (20% à Montréal), alors que 36% ont entrepris des études universitaires (29% à Montréal). Enfin, les revenus moyens dans le district électoral sont moins élevés que ceux de l'ensemble des montréalais alors que les revenus moyens du quartier Ville-Marie sont plus élevés. Les revenus moyens des familles ainsi que celui des ménages sont sensiblement plus faibles que ceux relevés pour l'ensemble de la ville.

### 3.3.4.3. Description physique du jardin

Le jardin Saint-André est situé au cœur d'un environnement urbain ancien, comme en témoigne l'usine réhabilitée en lofts juste en face. Les explications ci-dessous sont illustrées par le schéma du jardin (fig.3.4; voir également les photographies, appendice B.4). Situé à l'arrière d'une station-service d'essence sur la rue Ontario, le jardin n'est pas visible depuis celle-ci : il faut s'engager dans la ruelle Labrecque pour découvrir le lieu, entouré d'arbres et d'autres espaces verts.

Figure 3.4 Schéma du jardin Saint-André



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

En effet, au nord, le jardin jouxte le vaste jardin privé d'une coopérative d'habitations, alors que la façade ouest fait face d'abord à une mince bande de pelouse, d'environ un mètre de large, puis aux jardins privés des habitations dont la façade avant donne sur la rue Saint-André. Des arbres de grandes tailles bordent ce terrain. Ce prolongement d'espaces verts donne une sensation de profondeur. De l'autre côté de la ruelle Labrecque se trouvent des blocs d'appartements duplex ou triplex anciens. Enfin, la façade sud du jardin est bordée de tilleuls matures, très hauts, ce qui renforce l'impression d'isolement. Le repli important du jardin Saint-André par rapport à la rue Ontario, relativement bruyante, lui confère donc une position de retrait, qui assure un certain calme.

À l'intérieur, le jardin est très dense et l'utilisation du terrain est maximisée, ce qui donne une impression de densité. Le fait que les parcelles ne soient pas délimitées (un petit nombre le sont, mais il n'y a pas d'uniformisation et les allées sont de terre) crée une impression de fouillis général, renforcé par la végétation souvent haute des jardinets. Il est même parfois difficile de passer dans les allées. Malgré l'entretien du jardin plutôt négligé par rapport aux quatre autres jardins à l'étude, une impression de cohésion émane de cette abondance de verdure et de couleurs. Les barrières qui bordent le jardin sont elles aussi recouvertes de verdure et tous les espaces libres en bordure du jardin sont aménagés de fleurs et d'arbres fruitiers. Un espace "détente" a été aménagé dans le coin nord-ouest du jardin, véritable petite oasis : l'endroit est ceinturé de fleurs et d'arbres et lorsqu'on est assis, on ne voit plus dépasser que quelques tomates ou autres plantes potagères des jardinets voisins. Dans l'allée centrale, une table à pique-nique est installée, ainsi que des chaises à l'ombre d'un pommier. Il y a deux arrivées d'eau. De plus, une surface équivalente à un jardinet est destinée à un usage commun, dans le coin sud-ouest du jardin, chacun pouvant venir se servir de la production de cet espace. Il s'agit de plantes médicinales, insecticides et nutritives. Enfin, la cabane à outils ainsi que la boîte à compost sont situées dans le coin sud-est du jardin, également bordé de fleurs et où se trouve un cerisier.

### **3.3.5. Le jardin Saint-Marc**

#### **3.3.5.1. Situation géographique et renseignements utiles**

Le jardin Saint-Marc est situé dans le quartier Rosemont, dans le district électoral Étienne-Desmarteau, sur la rue Première Avenue, entre les rues Bélanger au nord et Saint-Zotique au sud (voir les cartes de localisation, chap.II, 2.3, fig.2.1 et appendice C.4). C'est le plus petit des cinq jardins étudiés, avec seulement vingt-quatre parcelles. Il fut créé en 1988 sur le site d'une ancienne patinoire, à l'initiative de citoyens du quartier. La cotisation demandée par le comité de jardin s'élève à deux dollars, ce qui représente la seule source de revenu du jardin, puisque aucune subvention n'est touchée, le jardin n'étant pas incorporé.

#### **3.3.5.2. Présentation du quartier**

La population du district, en légère augmentation (tableau 3.5), est relativement âgée : les enfants ainsi que les jeunes adultes sont peu nombreux par rapport à la moyenne montréalaise et la population de 65 ans et plus compte pour 20% des effectifs, contre 17% dans le quartier et 15% à Montréal. Le nombre de ménages d'une seule personne est élevé. 55% du total des ménages sont des ménages non familiaux (49% à Montréal). Les immigrants sont proportionnellement

moins nombreux que sur l'ensemble du territoire de la ville. Le taux de chômage y est sensiblement le même.

**Tableau 3.5**  
Faits saillants des profils socio-économiques du district Étienne-Desmarteau  
et du quartier Rosemont

	District Étienne-Desmarteau	Quartier Rosemont	Ville de Montréal
Variation de la population depuis 1991	+ 1,8%	- 1,3%	- 0,1%
Pourcentage des ménages d'une seule personne	49%	46%	41%
Pourcentage d'immigrants	19%	16%	27%
Pourcentage d'immigrants depuis 1991	33%	29%	29%
Revenu moyen des ménages en 1995	28 935\$	30 061 \$	34 356 \$
Taux de chômage	15,9%	14,7%	15%

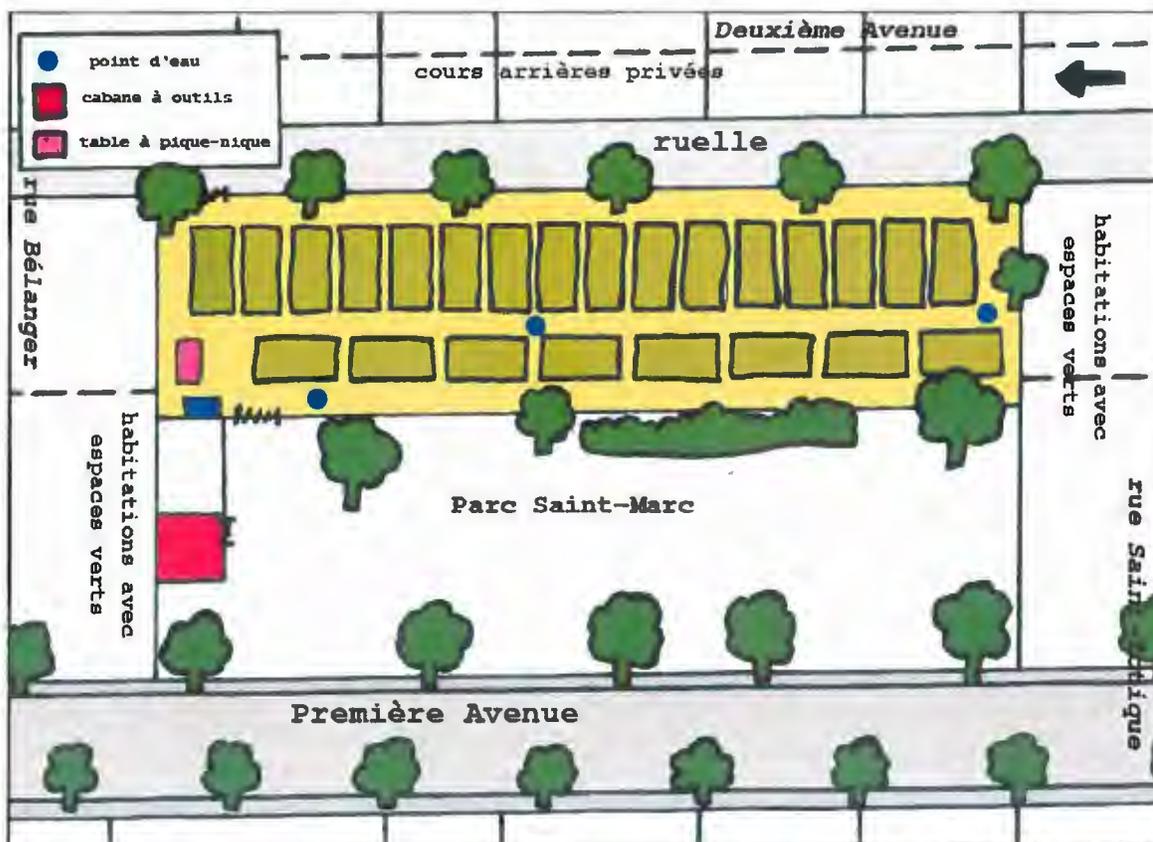
Source : VILLE DE MONTRÉAL (1999b). «Profils socio-économiques : Ville de Montréal; Quartier 06 : Rosemont; District électoral 17 : Étienne- Desmarteau».

La population du district électoral, comme celle du quartier dans une moindre mesure, est moins scolarisée que la population montréalaise, puisque 24% des résidents de 15 ans et plus n'ont pas atteint la neuvième année (20% à Montréal), alors que 22% ont entrepris des études universitaires (29% à Montréal). Enfin, les revenus moyens (des ménages et des familles) dans le district électoral sont plus faibles que ceux relevés pour l'ensemble de la ville.

### 3.3.5.3. Description physique du jardin

Le jardin Saint-Marc est situé au cœur de rues à caractère essentiellement résidentiel, dans un cadre bâti ancien. Les explications ci-dessous sont illustrées par le schéma du jardin (fig. 3.5; voir également les photographies, appendice B.5). Ceinturé à l'avant par le parc du même nom et à l'arrière par une ruelle, entouré d'arbres imposants et de buissons sur ses façades est et ouest, le jardin Saint-Marc est un petit coin secret que l'on devine à peine depuis la rue, tant il est enclavé : on entrevoit à peine l'alignement et l'entretien parfaits des parcelles. Cet environnement donne évidemment une impression de "poche verte", parce que les autres couleurs sont peu visibles. L'endroit est très calme, avec peu de circulation de voitures et le parc reste peu animé, malgré les bancs, situés juste devant le jardin, propices à l'arrêt et à la détente. De l'intérieur, le jardin surprend tout d'abord par sa forme, très allongée. La disposition des parcelles fait en sorte que les jardiniers ont peu de voisins directs.

Figure 3.5 Schéma du jardin Saint-Marc



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

L'entretien et l'aménagement du jardin impressionnent par leurs côtés soigné et propre. Plusieurs facteurs expliquent cette impression. D'abord, chaque parcelle, légèrement surélevée par rapport au niveau du sol, est entourée de planches de bois d'une trentaine de centimètres de haut, les jardinets individuels étant ainsi bien définis et identiques. De plus, l'entrée du jardin asphaltée et l'allée centrale, recouverte de gros gravier, ne laissent pas de place aux mauvaises herbes et renforcent cette impression de propreté et d'ordre, de même que le parfait entretien des espaces verts situés tout autour du jardin, très vastes. Une sensation d'espace émane de cette situation particulière : le jardin est entouré par des érables argentés (qui procurent une ombre importante, le soleil ne réussissant à percer qu'à partir de 9 ou 10 heures le matin) et bordé d'une pelouse verte et bien entretenue. Les jardinets semblent surgir de terre, dans le prolongement du parc Saint-Marc. Les espaces communs sont pourvus d'une seule table à pique-nique, à l'entrée, et de trois arrivées d'eau. Enfin, la cabane à outils est située en dehors de l'espace du jardin communautaire, dans ce qui était anciennement les vestiaires de la patinoire. Elle est alimentée par l'électricité et est pourvue de toilettes, ce qui reste exceptionnel sur l'ensemble des jardins communautaires montréalais.

## CHAPITRE IV

### PROFILS, PRATIQUES ET PERCEPTIONS DES JARDINIERS. L'ANALYSE DU CORPUS DES QUESTIONNAIRES

Ce chapitre vise à présenter les résultats de l'enquête par questionnaire. L'analyse des résultats tiendra compte du nombre restreint de répondants (123). Au besoin, certaines questions ont fait l'objet d'un regroupement en classes. La plupart des pourcentages ont été arrondis, pour alléger le texte et puisque la petite population à l'étude n'exigeait pas ce type de précision. Au fil du texte viennent également se greffer des informations recueillies lors des entrevues avec les présidents du comité de jardin. Celles-ci seront plus particulièrement présentées dans le chapitre suivant, mais certains thèmes seront abordés maintenant au besoin. Parmi eux, seront particulièrement évoquées les relations sociales au sein du jardin, tant entre les jardiniers qu'avec les responsables de la Ville et du comité de jardin. Le thème de la dynamique communautaire sera aussi traité. Certaines références seront faites aux résultats des observations directes dont l'un des objectifs était de venir compléter ou nuancer les résultats obtenus à l'aide des questionnaires.

Le premier objectif du traitement des données était d'obtenir un profil socio-économique détaillé de la population jardinière. Celui-ci sera complété, au besoin, par les résultats obtenus par jardin lorsqu'une distinction s'impose et que les différences de résultats sont trop importantes pour ne pas être signalées. Les phénomènes touchant les trois dimensions identifiées dans la problématique seront ensuite éclairés par la description et l'analyse des questionnaires. Enfin, une synthèse permettra de discuter les résultats obtenus.

#### **4.1. Profil socio-économique de la population jardinière**

##### **4.1.1. L'âge et le sexe**

Sur les 123 répondants, la différence entre le nombre d'hommes et de femmes est significative, puisque les premiers sont représentés à 45% alors que les secondes représentent 55% de

l'effectif total. Cette activité attire donc plus les femmes que les hommes. De plus, la répartition des jardiniers selon les tranches d'âge montre des effectifs assez uniformément répartis (tableau 4.1) : plus du tiers des jardiniers a moins de quarante ans, alors qu'un jardinier sur cinq est âgé de plus de 55 ans. Cependant, parmi ceux qui ont moins de 40 ans, les moins de 24 ans sont très peu nombreux (seulement six personnes). Parmi les plus de 55 ans, seulement quatre personnes déclarent avoir plus de 70 ans. Les jardiniers sont donc majoritairement d'âge moyen, les moins de 24 ans et les plus de 70 ans étant sous-représentés.

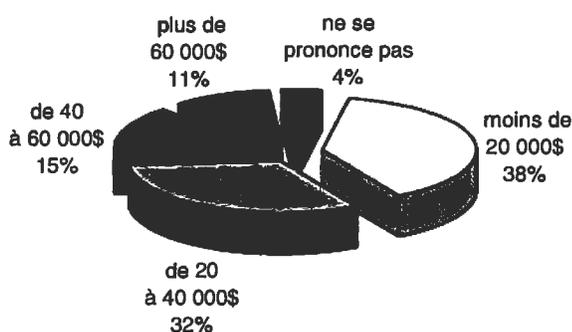
**Tableau 4.1**  
Répartition des répondants selon l'âge et le sexe

Tranches d'âge	Répondants		Sexe			
			Femmes	Hommes		
- de 40 ans	43	35%	26	39%	17	30%
de 40 à 55 ans	55	45%	28	42%	27	48%
+ de 55 ans	25	20%	13	19%	12	22%
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>67</b>	<b>100%</b>	<b>56</b>	<b>100%</b>

La proportion des personnes de plus de 55 ans est très faible dans les jardins Bons-Voisins, Saint-André et Rivard en comparaison aux trois autres jardins, où les jardiniers sont proportionnellement plus âgés.

#### 4.1.2. Les revenus

**Figure 4.1** Répartition de la population selon les revenus annuels bruts par ménage



Les différences de revenus par ménage sont assez marquées (fig. 4.1). Près de deux personnes sur cinq ont des revenus annuels inférieurs à 20 000\$ par an. Plus de 70% de la population ont des revenus annuels inférieurs à 40 000\$

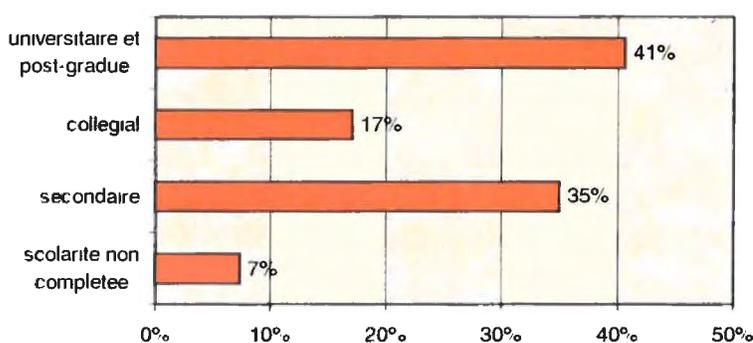
par an. Seulement 13 personnes ont des revenus supérieurs à 60 000\$ par an.

Le jardinage n'est pas une histoire de revenu : certes, les classes sociales les plus défavorisées sont sur-représentées, mais la proportion des jardiniers ayant des revenus annuels importants est loin d'être négligeable. Les variations des répartitions dans chacun des jardins sont fortes. Dans

les jardins Bons-Voisins et Hochelaga, près de trois jardiniers sur cinq ont des revenus annuels inférieurs à 20 000 dollars. Dans le jardin Saint-Marc, moins de la moitié des jardiniers sont dans la même situation, alors que dans les jardins Saint-André et Rivard, c'est le cas pour seulement trois personnes sur dix. De plus, dans le jardin Rivard, plus de deux personnes sur cinq ont des revenus annuels supérieurs à 40 000 dollars. Les jardiniers des jardins Bons-Voisins et Hochelaga sont donc proportionnellement dans des situations financières plus précaires que ceux des autres jardins et particulièrement par rapport à ceux des jardins Saint-André et Rivard.

#### 4.1.3. Le degré de scolarité

**Figure 4.2** Répartition de la population selon le plus haut degré de scolarité



Deux jardiniers sur cinq possèdent un diplôme universitaire ou post-gradué (fig. 4.2), ce qui représente une forte proportion. Seulement neuf répondants n'ont pas terminé leur scolarité, alors que plus du tiers l'a poursuivi jusqu'au

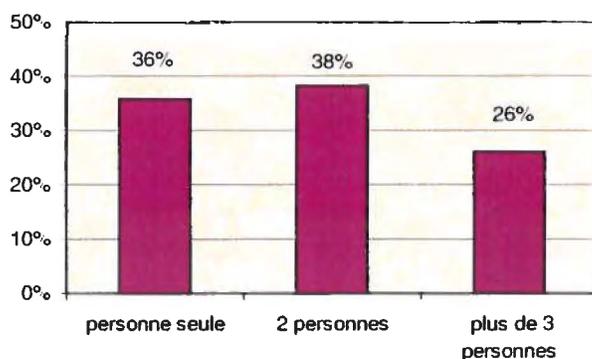
niveau secondaire. Moins d'une personne sur cinq possède un diplôme collégial.

Là encore, les différences entre les jardins sont importantes. Dans le jardin Bons-Voisins, le plus haut degré de scolarité des trois quarts des jardiniers s'arrête au secondaire, et c'est également le cas de trois personnes sur cinq dans les jardins Hochelaga et Saint-Marc. Dans le jardin Saint-André, plus d'un tiers des jardiniers a un diplôme collégial, et un autre tiers a un diplôme universitaire ou post-gradué. Dans le jardin Rivard, près de la moitié a un diplôme universitaire ou post-gradué, alors que seulement quatre personnes n'ont pas au-delà d'une scolarité secondaire. Les jardiniers des jardins Bons-Voisins, Hochelaga et Saint-Marc sont donc proportionnellement moins scolarisés que ceux des deux autres jardins.

#### 4.1.4. Les modalités de vie des jardiniers

Par modalité de vie, nous faisons référence à la taille des ménages, au type de logement habité et à la provenance résidentielle des jardiniers.

**Figure 4.3** Répartition des effectifs selon la taille du ménage



Les jardiniers vivent en grande majorité seuls ou en couple (un peu plus d'un tiers pour chaque catégorie) et seulement un quart vivent en famille, avec enfants (fig. 4.3).

Plus de quatre jardiniers sur cinq habitent en appartement, alors que 17 personnes résident dans une coopérative ou dans un logement social et six autres dans une maison individuelle. Plus de 85% des jardiniers résident à moins de 15 minutes de marche du jardin (près de trois personnes sur cinq déclarent habiter à moins de cinq minutes). Parmi les 17 personnes qui habitent à plus de 15 minutes de marche du jardin, six logent à plus de 25 minutes. Les lieux de résidence des jardiniers sont donc localisés en très grande majorité dans les alentours proches du jardin : la population jardinière est très locale.

#### 4.1.5. La longévité du statut de jardinier

Un peu plus du quart des jardiniers passe leur premier été dans le jardin. Près de la moitié jardinent dans ce jardin depuis trois à six ans. Enfin, un peu plus d'un quart sont là depuis plus de six ans, ce qui représente une forte proportion. Dix-huit personnes sont là depuis plus de 10 ans. La population est donc assez stable : près des trois quarts jardinent dans l'un ou l'autre des cinq jardins depuis plus de trois ans. Le roulement des jardiniers peut être estimé à 25% du total des parcelles par an. De plus, les trois quarts des jardiniers des cinq jardins n'ont jamais fréquenté d'autres jardins communautaires avant celui-ci. Tous ces constats sont valables pour tous les jardins.

## 4.2. L'individu et le jardin : les pratiques, la production et les motivations des jardiniers

### 4.2.1. Les pratiques des jardiniers

#### 4.2.1.1. L'espace disponible des jardiniers

Seulement dix personnes possèdent un jardin potager chez elles. Les jardins communautaires représentent donc, pour tous les autres, une occasion de pratiquer le jardinage à l'extérieur de leur domicile. Pour ces dix jardiniers, ils permettent de combler d'autres besoins. Pourtant, près de la moitié des répondants possèdent une cour dans leur logement et, parmi eux, les trois quarts ont un espace vert (ce qui représente plus du tiers de la population totale). Ces jardiniers font le choix volontaire de se mêler à un projet communautaire pour satisfaire leur besoin de jardiner. Enfin, trois jardiniers sur cinq ont, chez eux, une cour ou un balcon où ils font pousser des plantes, ce qui démontre que le jardinage constitue pour eux une passion et que le plaisir de la culture ne se limite pas à des denrées comestibles : bien souvent, le désir de garder un lien avec des plantes cultivées ne se limite pas au jardin potager.

#### 4.2.1.2. Fréquence et durée des visites

Les habitudes des jardiniers quant à leur visite dans le jardin diffèrent d'un individu à l'autre, tant en ce qui a trait à leur fréquence qu'à leur durée. La fréquence des visites peut avoir une influence sur leur durée (tableau 4.2). Ainsi, près d'un quart des jardiniers viennent moins de trois fois en 15 jours dans le jardin. La moitié viennent plus de deux fois par semaine, tandis qu'un peu plus d'un quart des répondants viennent tous les jours. Près de deux jardiniers sur cinq restent en moyenne entre 30 minutes et une heure à chacune de leurs visites. À peine moins restent moins de 30 minutes, alors qu'un peu plus du cinquième des répondants reste plus d'une heure.

**Tableau 4.2**  
Répartition des effectifs en fonction de la fréquence  
et de la durée moyennes de leurs visites en deux semaines

Fréquence des visites	Total des répondants		Durée des visites		
			<i>moins de 30 min.</i>	<i>entre 30 min et 1h</i>	<i>plus d'une heure</i>
<i>moins de 3 fois</i>	29	24%	9	10	10
<i>de 4 à 13 fois</i>	62	50%	19	30	13
<i>tous les jours</i>	32	26%	18	9	5
<b>Total</b>	123	100%	46	49	28

Deux "jardiniers-journaliers" sur cinq restent moins de 30 minutes par visite. Seulement cinq personnes restent plus d'une heure à chaque fois, ce qui représente un important investissement personnel. Par contre, ceux qui fréquentent peu le jardin durant les deux semaines ne séjournent pas, proportionnellement, plus de temps lors de leurs visites : seulement un tiers d'entre eux restent plus d'une heure, alors qu'un autre tiers reste moins de 30 minutes. Enfin, près de la moitié de ceux qui viennent plus de deux fois par semaine restent entre 30 minutes et 1 heure. Parmi eux, seulement une personne sur cinq reste plus d'une heure par visite. Ainsi, les jardiniers qui viennent très souvent, plus nombreux, restent moins longtemps. Les jardiniers qui viennent rarement ne restent pas particulièrement plus longtemps et ceux qui viennent plus de deux fois par semaine restent en général entre 30 minutes et une heure. L'importance du temps consacré au jardin durant une période de deux semaines montre l'investissement personnel des jardiniers, un minimum contraignant étant donné le caractère nécessairement régulier de l'entretien de la parcelle (arrosage, désherbage,...). Un petit noyau de personnes semble cependant venir peu fréquemment, ce qui peut sans doute s'expliquer en partie par les vacances.

#### 4.2.1.3. La relation entre les visites et le lieu de résidence

Les jardiniers viennent régulièrement entretenir leur parcelle, ce qui peut être plus ou moins contraignant en fonction du lieu de résidence. Celui-ci peut donc avoir une incidence sur les visites des jardiniers : la fréquence des visites et leur durée varient-elles en fonction de la proximité résidentielle?

**Tableau 4.3**  
Répartition des effectifs en fonction de la durée moyenne des visites pour deux semaines et de la proximité résidentielle

Proximité résidentielle	Total des répondants	Fréquence des visites		
		<i>moins de 3 fois</i>	<i>de 4 à 13 fois</i>	<i>tous les jours</i>
<i>- de 15 minutes de marche</i>	106      86%	24	53	29
<i>+ de 15 minutes de marche</i>	17      14%	5	9	3
<b>Total</b>	123      100%	29	62	32

Le tableau 4.3. montre que les personnes qui habitent proche du jardin et celles qui habitent plus loin viennent à peu près aussi souvent. En effet, ceux qui viennent moins de trois fois en deux semaines sont proportionnellement légèrement plus nombreux parmi ceux qui habitent à plus de 15 minutes de marches du jardin, et cela est aussi vrai en ce qui concerne ceux qui viennent tous les jours. Les différences restent pourtant minces et l'exigence d'un entretien régulier explique sans doute cela. Le tableau 4.4 montre que les personnes qui habitent proche du jardin ont tendance à rester un peu moins longtemps que ceux qui habitent plus loin, et inversement.

**Tableau 4.4**  
Répartition des effectifs en fonction de la fréquence moyenne des visites en deux semaines  
et de la proximité résidentielle

Proximité résidentielle	Total des répondants	Durée des visites		
		moins de 30 min	entre 30 min et 1h	1 heure et plus
- de 15 minutes de marche	106      86%	43	42	21
+ de 15 minutes de marche	17      14%	3	7	7
<b>Total</b>	<b>123      100%</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>28</b>

Plus de deux jardiniers sur cinq, parmi ceux qui habitent à plus de 15 minutes de marche du jardin, restent en moyenne plus d'une heure, alors que parmi ceux qui habitent proche, à peine un sur cinq reste aussi longtemps. Parmi ceux qui habitent à moins de 15 minutes de marche, deux sur cinq restent en moyenne moins de 30 minutes, alors que moins d'un sur cinq de ceux qui habitent plus loin reste si peu de temps. Les jardiniers dont le lieu de résidence est proche du jardin ont donc tendance à venir plus souvent que ceux qui habitent plus loin, mais ces derniers ont tendance à rester plus longtemps. Tous les jardiniers accordent le temps nécessaire à l'activité : leur investissement personnel, indifféremment du temps de déplacement à pied, ne se dément pas.

#### 4.2.1.4. Les modes de présence des jardiniers

Il s'agissait ici de savoir si les jardiniers avaient plutôt l'habitude de venir dans leur parcelle seuls ou accompagnés, et dans ce cas, de qui : c'est ce que nous appelons le mode de présence. Deux réalités sont cernées : le mode habituel de présence du jardinier (tableau 4.5) et le mode préféré (tableau 4.6). Cela permet de mieux comprendre comment les jardiniers envisagent cette activité : est-ce une activité solitaire, ou bien au contraire est-ce un plaisir partagé, une activité familiale?

**Tableau 4.5**  
Le mode habituel de présence pour jardiner

	Nombre de jardiniers	Pourcentage des jardiniers
<i>Tout seul</i>	70	57%
<i>Avec votre famille (conjoint et/ou enfants)</i>	59	48%
<i>Avec des amis ou des membres de votre famille</i>	17	14%
<i>Autres</i>	6	5%

(plusieurs réponses possibles)

**Tableau 4.6**  
Le mode préféré de présence pour jardiner

	<i>Nombre de jardiniers</i>	<i>Pourcentage des jardiniers</i>
<i>Tout seul</i>	71	58%
<i>Avec votre famille (conjoint et/ou enfants)</i>	39	32%
<i>Avec des amis ou des membres de votre famille</i>	10	8%
<i>Autres</i>	3	2%

(une seule réponse possible)

La majorité des répondants sont des "jardiniers-solitaires", puisque près de six personnes sur dix jardinent habituellement seuls et que presque autant préfèrent le faire dans ces conditions. Le jardinage est donc bien une activité plutôt solitaire, très personnelle. Cependant, c'est également une activité familiale qui se partage, puisque près du tiers préfèrent jardiner en couple ou avec leurs enfants.

#### 4.2.1.5. Le partage de la parcelle

Dans un peu moins de la moitié des cas, il y a plus d'une personne qui cultive, régulièrement ou à l'occasion, la parcelle. Dans presque six cas sur dix, il s'agit d'un membre de la famille. Ceux-ci ont probablement aussi répondu qu'ils jardinent accompagnés. Sept personnes ont un co-jardinier. Cela laisse supposer que trois à quatre parcelles des 123 identifiées dans le questionnaire sont partagées entre deux jardiniers. À moins que la Ville ne fasse pas référence à ce type de partage, cette constatation vient réfuter son affirmation, qui estime qu'environ 10 000 personnes jardinent 6 477 jardinets (voir chap. III, 3.2). Selon le règlement du programme, les jardiniers qui s'absentent sont tenus de confier leur jardin à un jardinier du jardin et d'en informer le comité de jardin. Dans les cas où le jardinier s'absente (ce qui n'est pas le cas pour le tiers des jardiniers), un peu plus d'un tiers déclare effectivement demander à un jardinier du jardin de s'occuper de la parcelle. Les deux autres tiers privilégient cependant quelqu'un de leur entourage, ce qui élargit le nombre des bénéficiaires et les usagers des jardins mais qui montre aussi que les jardiniers font avant tout appel à leurs proches plutôt qu'à un jardinier du jardin.

#### 4.2.1.6. Fréquence de quelques situations dans le jardin

Le jardin peut être le lieu d'autres activités que le jardinage, en profitant par exemple des équipements en place pour se détendre (table à pique-nique, petit coin aménagé,...) qui sont présents dans chaque jardin et aménagés pour rendre ce genre d'activités non seulement

possible mais aussi agréable. Il peut également être le lieu d'échanges divers. Le tableau 4.7 montre la fréquence de certaines situations que les jardiniers vivent ou non dans le jardin.

**Tableau 4.7**  
Répartition des effectifs en fonction de la fréquence de plusieurs situations

	Fréquemment ou de temps en temps	
	Nombre de jardiniers	Pourcentage des jardiniers
<i>Échanger des conseils</i>	99	80%
<i>Échanges et / ou dons de semences</i>	72	58%
<i>Échanges et / ou dons de plants</i>	64	52%
<i>Se détendre dans le jardin</i>	39	32%
<i>Prendre une collation, seul</i>	20	16%
<i>Prendre une collation, avec des jardiniers</i>	14	11%
<i>Prendre une collation, avec de la famille ou des amis</i>	11	9%

Près des trois quarts des jardiniers ne prennent pas le temps de profiter du lieu autrement qu'en jardinant. Les résultats des questionnaires montrent que plus de la moitié ne le font jamais, alors que seulement 18 personnes déclarent le faire souvent. Les résultats montrent que les jardiniers ne profitent pas des équipements du jardin en ce sens, encore moins lorsqu'ils sont accompagnés. L'usage du lieu qu'est le jardin dans son ensemble se limite donc à sa fonction première et n'engendre pas de situations invitant les usagers à s'attarder.

Échanger des conseils avec les autres jardiniers est, par contre, une pratique largement répandue puisque plus de 80% des répondants déclarent le faire régulièrement. De plus, près de trois répondants sur cinq déclarent échanger ou donner des semences aux autres jardiniers fréquemment. Parmi les autres 40%, plus de trois personnes sur cinq ne le font jamais, ce qui représente plus du quart du total. Enfin, plus de la moitié des répondants s'échangent ou se donnent des plants ou des semences. Le jardin est donc le lieu de nombreux échanges matériels, qui devraient engendrer de fait et nécessairement des échanges verbaux et donc des relations sociales.

#### 4.2.2. La production

##### 4.2.2.1. La rentabilité de la parcelle

Pour plus de deux jardiniers sur dix, cultiver la parcelle est rentable. Pour plus de un sur trois, l'investissement financier est plus important que les bénéfices retirés. Enfin, 22 personnes

pensent que les dépenses s'équilibrent avec les bénéfiques : pour eux, la parcelle n'a pas vraiment d'incidence financière. Ce résultat reste toutefois difficile à interpréter puisque l'investissement financier réalisé dans le jardin est le reflet des attentes des jardiniers. Ainsi, une personne qui consacre sa parcelle à des cultures de base, telles la tomate, les carottes ou les oignons, et qui en plus privilégiera les semences plutôt que les plants fera nécessairement plus de bénéfices que les personnes qui recherchent l'originalité et la variété des cultures.

#### 4.2.2.2. Les cultures

Le tableau 4.8 présente les types de cultures pratiquées, hormis les légumes courants. Il faut souligner qu'il était demandé aux jardiniers de considérer, pour cette question, la tomate comme un légume, afin de mieux cerner les autres fruits.

Les jardiniers, dans leur choix de cultures, sont plutôt traditionnels et accordent peu de place à l'expérimentation, puisque seulement un sur dix s'essaye à la culture de légumes particuliers ou exotiques, et deux fois moins en ce qui concerne les fruits.

**Tableau 4.8**  
Types de cultures pratiquées, hormis les légumes courants

	<i>Nombre de jardiniers</i>	<i>Pourcentage des jardiniers</i>
<i>Des herbes aromatiques</i>	90	73%
<i>Des fleurs</i>	71	58%
<i>Des fruits courants*</i>	34	28%
<i>Des légumes particuliers, exotiques</i>	23	19%
<i>Des fruits particuliers, exotiques</i>	11	9%

\* hormis la tomate

Les observations directes ont permis d'identifier les légumes vedettes des jardiniers montréalais. La tomate est la grande favorite puisque sa culture fut observée dans plus de 95% des jardinets, les 5% restant étant les personnes issues de communautés culturelles. Vient ensuite le concombre, cultivé dans plus de 65% des jardinets et la carotte, qui le suit de très près. Les haricots et les salades sont prisés dans plus de la moitié des cas. Les herbes aromatiques sont très populaires puisqu'on en retrouve dans sept parcelles sur dix. Les observations directes ont aussi permis d'identifier les plus couramment cultivées, à savoir, dans l'ordre : la ciboulette (observée dans près des trois quarts des jardinets), le basilic (plus de la moitié des jardinets observés en sont pourvus) et le persil (cultivé par plus du tiers des jardiniers). De plus, des fleurs sont cultivées dans plus de la moitié des jardinets. Elles comprennent les fleurs comestibles et les fleurs ornementales. Plus d'un quart des jardiniers cultivent des fruits. Parmi ceux-ci, la fraise est

la plus populaire, viennent ensuite les cerises de terre. Quelques personnes seulement cultivent des groseilles, des melons et des framboises. De plus, en confrontant les résultats des observations directes à ceux des questionnaires, on peut supposer que les jardiniers considèrent les cerises de terre ou le melon comme des fruits particuliers, exotiques.

La production répond donc avant tout à des besoins simples. Les résultats des observations confirment que peu de personnes profitent de la parcelle pour faire la culture de plantes originales, qui sortent de l'ordinaire. Parmi celles-ci, les personnes issues de communautés culturelles sont de toute évidence les plus nombreuses puisque leurs cultures sont très exotiques pour le Québec. Les jardiniers accordent une place non négligeable aux fleurs, ce qui montre que le potager n'est pas seulement envisagé pour le surplus alimentaire qu'il procure.

#### 4.2.2.3. La finalité de la production

Tous les jardiniers consomment évidemment leur production au fur et à mesure de la saison et des récoltes. Cependant, celle-ci étant importante et parfois peu diversifiée (puisque toutes les tomates, par exemple, mûrissent en même temps), la production totale a d'autres finalités, d'autres devenir (tableau 4.9).

**Tableau 4.9**  
Les finalités de la production

	<i>Nombre de jardiniers</i>	<i>Pourcentage des jardiniers</i>
<i>Dons à des membres de la famille et à des amis</i>	97	79%
<i>Conserves et congélation</i>	86	70%
<i>Dons à des jardiniers du jardin</i>	52	42%
<i>Échanges avec des jardiniers du jardin</i>	30	24%
<i>Perte, poubelle</i>	23	19%
<i>Échanges avec des membres de la famille et des amis</i>	14	11%
<i>Vente</i>	3	2%

Près de 70% des jardiniers font des conserves ou des congélations : leur production leur profite donc à long terme et suppose aussi du travail à la maison en plus du jardin. La production bénéficie aussi aux proches : près de 80% des jardiniers en font profiter leur famille ou leurs amis. Par contre, seulement deux personnes sur cinq en donnent à d'autres jardiniers du jardin, ce qui est quand même un pourcentage élevé étant donné que les jardiniers se retrouvent tous ou presque, au même moment, avec la même production en abondance. Les échanges ne sont pas très fréquents, on leur préfère largement le don. Un quart des jardiniers s'échange toutefois des légumes entre eux. Seulement 23 répondants déclarent jeter une partie de leur production.

Les observations directes permettent de supposer que les jardiniers ont ici omis de signaler, volontairement ou non, les pertes (salades qui montent, tomates qui tombent puis pourrissent à même le sol, etc.). Volontairement ou non parce que ce type de comportement va à l'encontre d'une conception populaire selon laquelle de tels actes ne sont pas dignes d'un bon jardinier qui se respecte, en témoigne les réactions offusquées de la grande majorité d'entre eux lorsque cette question est abordée. Enfin, seulement trois personnes ont avoué avoir déjà vendu une partie de leur production, chose formellement interdite par le règlement de la Ville; c'est pourquoi il est difficile de certifier l'authenticité de ces réponses. Du reste, plus de la moitié des répondants déclarent manger plus de légumes depuis qu'ils cultivent leur parcelle, ce qui représenterait un impact important du potager sur le comportement alimentaire des ménages.

#### 4.2.3. Les motifs de participation des jardiniers

##### 4.2.3.1. Les motivations des jardiniers

Comme nous l'avons vu précédemment et au regard de la littérature sur le sujet (chap.I, 1.3), les motivations individuelles qui justifient l'inscription dans un jardin potager collectif peuvent être multiples. Qu'en est-il dans le contexte montréalais? Quelle motivation pousse un citoyen à s'inscrire dans un jardin communautaire? Le tableau 4.10 présente l'importance accordée aux quatre motivations proposées dans le questionnaire, à savoir la pratique d'un loisir, l'apport alimentaire que le jardin procure, la possibilité de rencontrer des gens et le contact avec la nature. Le tableau 4.11 présente ensuite la motivation principale des jardiniers.

**Tableau 4.10**  
Importance accordée aux quatre motivations proposées

	<i>Raison sans importance</i>		<i>Raison peu importante</i>		<i>Raison très importante</i>		<b>Total</b>	
<i>La pratique d'un loisir</i>	6	5%	18	15%	99	80%	123	100%
<i>L'apport alimentaire</i>	36	29%	28	23%	59	48%	123	100%
<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	55	45%	35	28%	33	27%	123	100%
<i>Le contact avec la nature</i>	9	7%	14	12%	100	81%	123	100%

**Tableau 4.11**  
Identification de la motivation principale

	<i>Nombre de jardiniers</i>	<i>Pourcentage des jardiniers</i>
<i>Le contact avec la nature</i>	48	39%
<i>La pratique d'un loisir</i>	45	37%
<i>L'apport alimentaire</i>	25	20%
<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	5	4%
<b>Total</b>	123	100%

La principale motivation des jardiniers en s'inscrivant à un jardin communautaire est de se rapprocher de la nature. Suit de près le désir de pratiquer un loisir. Le premier tableau permet de constater que l'apport alimentaire que procure le jardin est une raison non-négligeable de participation, puisque près de la moitié des répondants déclarent que c'est une raison très importante. Toutefois, près d'un tiers déclare que ce n'est pas là la principale motivation pour eux. La possibilité de rencontrer des gens attire très peu de monde puisque le côté communautaire n'est souligné que par cinq d'entre eux. D'ailleurs, un peu moins de la moitié déclare que cela ne représente pas une motivation pour eux. De plus, pour plus de trois personnes sur cinq, il y a d'autres raisons de participation que celles citées ci-dessus. Parmi eux, un peu moins de la moitié mentionnent le meilleur goût des légumes, la fraîcheur et la possibilité de faire des productions originales. Un jardinier sur cinq est aussi attiré par la possibilité de faire des cultures biologiques, naturelles et écologiques.

#### 4.2.3.2. Les variations des motivations selon quelques variables

Le contact avec la nature et la pratique d'un loisir attirent donc majoritairement les jardiniers. Mais quels facteurs peuvent faire varier ces motivations personnelles? Y a-t-il un critère socio-économique qui peut expliquer ces variations? Les intérêts et les attentes vis à vis du jardin sont-ils différenciés selon les caractéristiques que sont le sexe, l'âge, le revenu annuel par ménage, le plus haut degré de scolarité ou le type de présence du jardinier?

##### 4.2.3.2.1. Motivations, sexe et âge

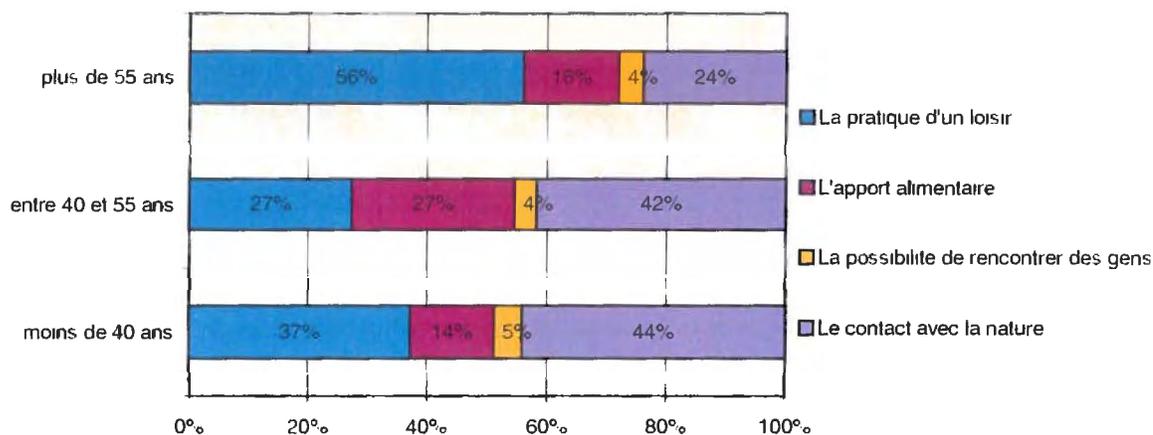
L'attrance pour la nature est davantage présente chez les personnes de moins de 55 ans, où c'est majoritairement la motivation principale (tableau 4.12). Le jardinage en tant que loisir est valorisé par toutes les tranches d'âge. Les bénéfices de l'apport alimentaire que procure le potager sont plus valorisés parmi les 40 à 55 ans, tandis que la possibilité de rencontrer des gens est légèrement plus appréciée chez les moins de 40 ans.

**Tableau 4.12**  
Répartition des effectifs en fonction des motivations premières, du genre et de l'âge

Motivation principale	Répondants		Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	- de 40 ans	de 40 à 55 ans	+ de 55 ans
<i>Le contact avec la nature</i>	48	39%	28	20	19	23	6
<i>La pratique d'un loisir</i>	45	37%	19	26	16	15	14
<i>L'apport alimentaire</i>	25	20%	17	8	6	15	4
<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	5	4%	3	2	2	2	1
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>67</b>	<b>56</b>	<b>43</b>	<b>55</b>	<b>25</b>

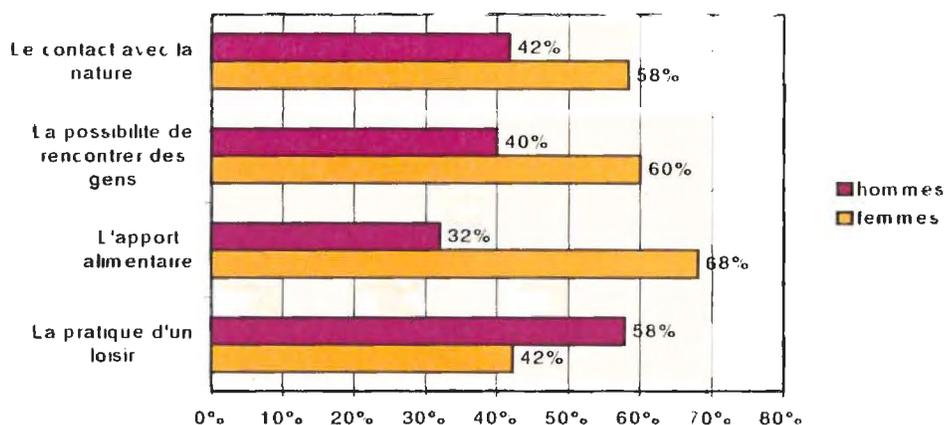
Comme le montre le graphique suivant (fig. 4.4), les moins de 55 ans valorisent proportionnellement plus le contact avec la nature, alors que les plus de 55 ans sont plus motivés par la pratique d'un loisir. Les bénéfices de l'apport alimentaire que procure le potager sont plus valorisés parmi les 40 à 55 ans, tandis que la possibilité de rencontrer des gens est légèrement plus appréciée chez les moins de 40 ans.

**Figure 4.4** Motivation principale selon l'âge des jardiniers



Il existe également une variation des motivations principales des jardiniers selon leur sexe (fig 4.5) : les hommes considèrent majoritairement le jardinage comme un loisir alors que les femmes sont majoritairement attirées par le contact avec la nature. Le graphique montre également que ce sont les femmes qui sont le plus attirées par le jardinage en tant qu'espace productif. L'intérêt de celles-ci est légèrement plus suscité par les contacts sociaux.

**Figure 4.5** Motivation principale selon le genre des jardiniers



#### 4.2.3.1.2. Motivations et revenus

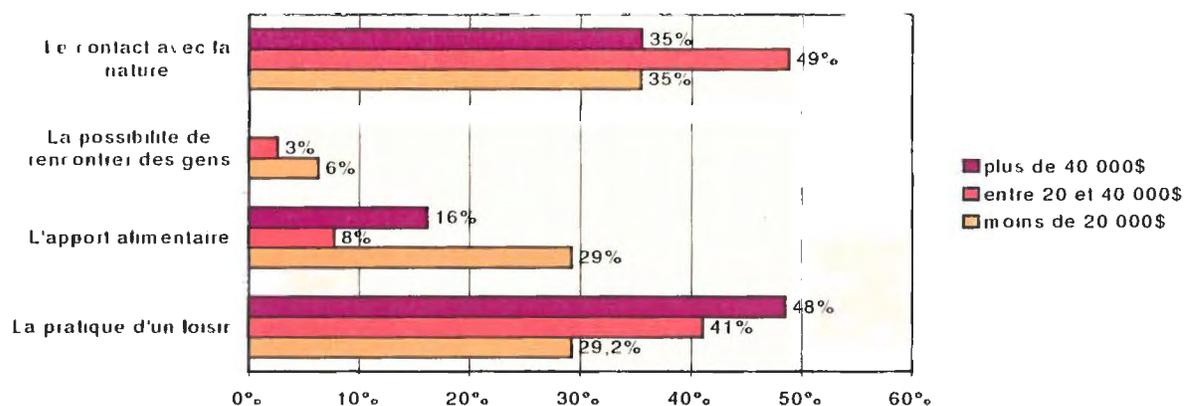
Les jardiniers ayant des revenus annuels par ménage inférieurs à 20 000\$ ont des motivations très partagées (tableau 4.13). Par contre, une forte proportion des jardiniers gagnant entre 20 et 40 000\$ est attirée par le contact avec la nature, suivie de près par la pratique d'un loisir. Cette tendance est également vraie pour ceux qui gagnent plus de 60 000\$. Le loisir est donc surtout valorisé par les classes sociales aisées, l'apport alimentaire particulièrement par une classe sociale plus défavorisée.

**Tableau 4.13**

Répartition des effectifs selon la motivation principale et le revenu annuel par ménage

Motivation principale	Répondants		Revenu annuel du ménage en millier de \$			
			- de 20	de 20 à 40	+ de 60	N.S.P.
<i>Le contact avec la nature</i>	48	39%	17	19	11	1
<i>La pratique d'un loisir</i>	45	37%	14	16	15	0
<i>L'apport alimentaire</i>	25	20%	14	3	5	3
<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	5	4%	3	1	0	1
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>48</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>5</b>

Le graphique suivant (fig. 4.6) illustre les différences de motivations selon le revenu annuel du ménage. Le contact avec la nature est valorisé chez tous les jardiniers à peu près également. Les différences, comme nous l'avons vu dans le tableau, se situent surtout en ce qui concerne la pratique d'un loisir (qui attire beaucoup des personnes gagnant plus de 60 000\$) et l'apport alimentaire (que les personnes gagnant moins de 20 000\$ valorisent particulièrement).

**Figure 4.6** Motivation principale selon le revenu annuel du ménage

Pour des raisons de commodités de lecture les 5 personnes qui ont refusé de se prononcer quant aux revenus annuels de leur ménage ont été écartées pour la construction de ce graphique

#### 4.2.3.2.3. Motivations et scolarité

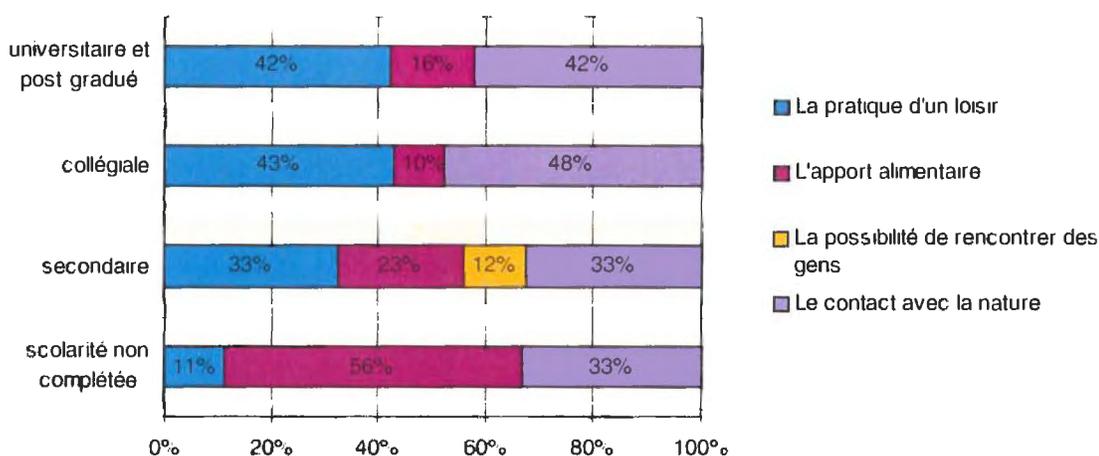
Les motivations des jardiniers varient-elles en fonction du degré de scolarité? Comme le montre le tableau 4.14, l'apport alimentaire est valorisé plus particulièrement par les personnes ayant poursuivi leur scolarité jusqu'au secondaire. Les personnes ayant un degré de scolarité de niveau secondaire, collégiale, universitaire et post-gradué envisagent à part égale le jardinage en tant que loisir ainsi que comme un moyen de se rapprocher de la nature.

**Tableau 4.14**

Répartition des effectifs selon la motivation principale et le plus haut degré de scolarité

Motivation principale	Répondants		Plus haut degré de scolarité			
			non complétée	secondaire	collégiale	univ. et post
<i>Le contact avec la nature</i>	48	39%	3	14	10	21
<i>La pratique d'un loisir</i>	45	37%	1	14	9	21
<i>L'apport alimentaire</i>	25	20%	5	10	2	8
<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	5	4%	0	5	0	0
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>9</b>	<b>43</b>	<b>21</b>	<b>50</b>

Comme le montre le graphique suivant (fig. 4.7), les personnes ayant un degré de scolarité de niveau collégiale, universitaire et post-gradué envisagent à part égale le jardinage en tant que loisir et comme un moyen de se rapprocher de la nature. Les neuf personnes qui n'ont pas complété leur scolarité sont particulièrement attirées par l'apport alimentaire que représente le jardin, alors que ceux qui ont poursuivi leur scolarité au delà du niveau collégial valorisent à part égale le contact avec la nature et la pratique d'un loisir. Les motivations premières des jardiniers ayant une scolarité de niveau secondaire sont très partagées.

**Figure 4.7** Motivation principale selon le plus haut degré de scolarité

#### 4.2.3.2.4. Motivations et mode préféré de présence du jardinier

Le tableau 4.15 montre les différences de motivations selon le mode préféré de présence du jardinier. Les différences entre les motivations premières des jardiniers plus solitaires et celles pour qui c'est l'occasion de partager des moments avec sa famille, ses amis ou autres ne sont guère marquées, bien que les jardiniers solitaires aient proportionnellement plus tendance à être motivés par le contact avec la nature, comparativement au jardinier familial.

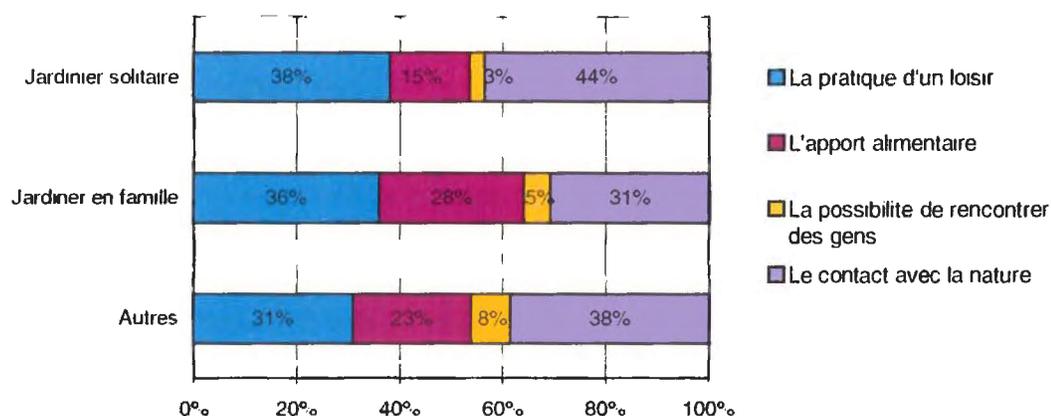
**Tableau 4.15**

Répartition des effectifs selon la motivation principale et le mode préféré de présence du jardinier

Motivation principale	Répondants		Mode de présence de jardinier		
			Jardinier solitaire	Jardinier en famille	Autres
<i>Le contact avec la nature</i>	48	39%	31	12	5
<i>La pratique d'un loisir</i>	45	37%	27	14	4
<i>L'apport alimentaire</i>	25	20%	11	11	3
<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	5	4%	2	2	1
<b>Total</b>	123	100%	71	39	13

Le graphique suivant (fig. 4.8) illustre les différences de motivations selon les habitudes du jardinier. Pour les personnes qui aiment partager leurs moments de jardinage, l'apport alimentaire est particulièrement valorisé.

**Figure 4.8** Motivation principale selon les habitudes des jardiniers



### 4.3. Le jardin et le groupe : les relations sociales dans le jardin

Une structure communautaire telle que celle des jardins entraîne nécessairement une confrontation avec les autres jardiniers. Il s'agissait, à travers le questionnaire, d'identifier le nombre, la fréquence et la nature des relations (contacts et rapports fréquents) entre les jardiniers et avec les responsables.

#### 4.3.1. Les relations entre les jardiniers

##### 4 3 1.1 Nombre de relations par jardinier

L'objectif était ici de connaître le nombre de personne avec lesquelles le jardinier dit avoir des relations, des rapports fréquents (tableau 4.16).

**Tableau 4.16**  
Répartition des répondants selon le nombre de relations, de rapports fréquents

	Nombre de jardiniers	Pourcentage des jardiniers	Pourcentages cumulés
<i>Aucune relation</i>	10	8%	8%
<i>Entre 1 et 3 personnes</i>	36	29%	37%
<i>Entre 4 et 8 personnes</i>	60	49%	86%
<i>Plus de 9 personnes</i>	17	14%	100%

Près de la moitié des jardiniers connaissent au sein du jardin un petit groupe de personnes, avec lequel ils ont des relations plus proches, qu'ils voient plus souvent, qu'ils connaissent mieux. Plus d'un tiers connaissent moins de trois personnes. Seulement 17 jardiniers connaissent plus de

neuf personnes. Il semble donc exister des petits groupes au sein des jardins, des petites unités de relations, bien plus qu'il n'existe un groupe soudé de tous les jardiniers. Il y aurait donc un niveau intermédiaire de relations sociales.

#### 4.3.1.2. Type de relations que le jardinier entretient avec les autres jardiniers

Le questionnaire visait également à identifier la nature de ces relations, leur "qualité" : les relations et les rapports qu'ont les jardiniers avec les autres jardiniers sont-ils plutôt superficiels, amicaux ou conflictuels? Quelle est leur fréquence (tableau 4.17)?

**Tableau 4.17**  
Nature et fréquence des relations avec les autres jardiniers

	<i>Toujours</i>		<i>Souvent ou parfois</i>		<i>Jamais</i>		<b>Total</b>	
<i>Rapports superficiels</i>	3	2%	76	62%	44	36%	123	100%
<i>Rapports amicaux</i>	69	56%	49	40%	5	4%	123	100%
<i>Rapports conflictuels</i>	0	0%	22	18%	101	82%	123	100%

Les rapports avec les autres jardiniers sont dans bien des cas superficiels, voire inexistantes. Les rapports amicaux sont fréquents pour certains d'entre eux. Moins d'une personne sur cinq a souvent ou parfois des rapports conflictuels avec les autres, ce qui est quand même relativement important. En règle générale, les relations entre les jardiniers semblent, malgré la proximité spatiale, empreintes d'une certaine distance. Tous les présidents de jardin s'accordent d'ailleurs à reconnaître que si l'ambiance générale dans les jardins est bonne, cela ne veut pas dire que les jardiniers entretiennent entre eux des contacts très poussés, ni très nombreux. Ils insistent plutôt sur l'individualisme des jardiniers, mais remarquent aussi qu'étant donné le petit nombre de participants, les jardiniers se retrouvent souvent seuls dans le jardin (ce qui a aussi été constaté lors des observations directes). Les habitudes d'horaire rythment les rencontres avec un nombre réduit de jardiniers, souvent les mêmes. Dans trois jardins, les présidents déclarent observer des relations plus chaleureuses, plusieurs personnes se connaissant mieux et entretenant des liens plus profonds.

Seulement dix personnes déclarent rencontrer souvent d'autres jardiniers en dehors du cadre du jardin. Près de la moitié du total des répondants déclarent que cela arrive souvent mais on se croise dans la rue plus qu'on ne se rencontre de façon volontaire. Plus de deux personnes sur cinq déclarent au demeurant qu'ils ne rencontrent jamais d'autres jardiniers. Il n'y a donc pas d'extension véritable de l'espace du jardin à celui du quartier. Ces relations sont plutôt furtives mais il ne faut pas pour autant les sous-estimer : elles permettent ensuite aux jardiniers de se

reconnaître dans la rue et sans doute est-ce là l'occasion d'échanger au moins un sourire, si ce n'est plus.

#### 4.3.2. Les variations des relations sociales selon quelques variables

Il s'agit maintenant de savoir si certains facteurs peuvent influencer le nombre de relations de chaque jardinier. Y a-t-il une variation selon la durée et la fréquence des visites, la motivation principale, les types de présence et la longévité du statut de jardinier?

##### 4.3.2.1. Relations et durée des visites

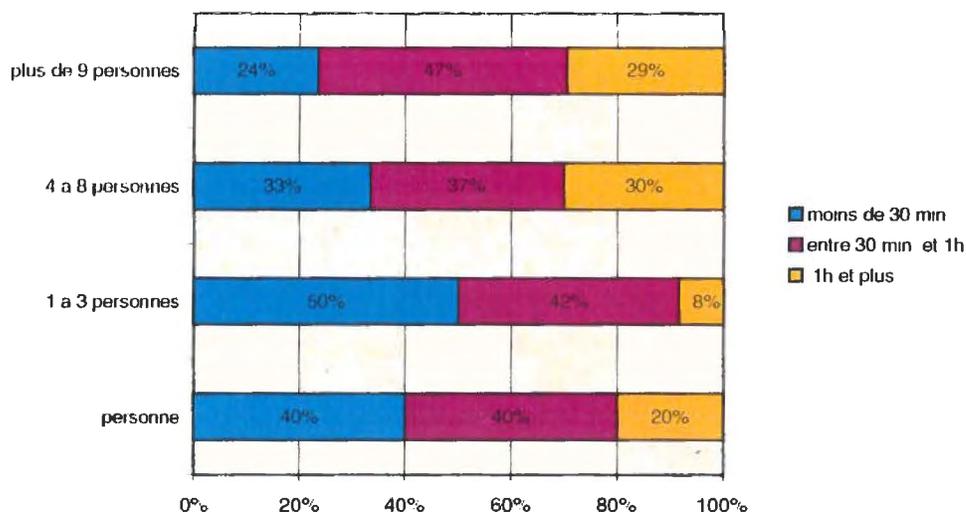
Le tableau 4.18 montre que ce sont les personnes qui restent plus de 30 minutes en moyenne par visite, qui connaissent en majorité plus de 9 personnes. Cependant, les durées moyennes des visites ne semblent pas avoir d'influence pour ceux qui restent moins d'une heure : la répartition des effectifs est à peu près la même pour ceux qui restent moins de 30 minutes et ceux qui restent moins d'une heure.

**Tableau 4.18**  
Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations  
et de la durée moyenne des visites

Nombre de relations	Répondants		Durée des visites, pour 2 semaines		
			moins de 30 min	entre 30 min et 1h	1h et plus
<i>personne</i>	10	8%	4	4	2
<i>1 à 3 personnes</i>	36	29%	18	15	3
<i>4 à 8 personnes</i>	60	49%	20	22	18
<i>+ de 9 personnes</i>	17	14%	4	8	5
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>28</b>

Le graphique suivant (fig. 4.9) illustre les variations du nombre de relations des jardiniers selon la durée moyenne de leurs visites. Le temps passé dans le jardin semble donc jouer un rôle sur les relations sociales : plus les jardiniers viennent longtemps et plus ils entretiennent des contacts avec d'autres. Cependant, quand on regarde la proportion des gens qui ne connaissent personnes, on s'aperçoit que l'importance de la durée moyenne des visites est relative, puisque parmi ces personnes, une sur cinq reste plus d'une heure.

**Figure 4.9** Nombre de relations par jardinier et durée moyenne de ses visites (pour deux semaines)



#### 4.3.2.2. Relations et fréquence des visites

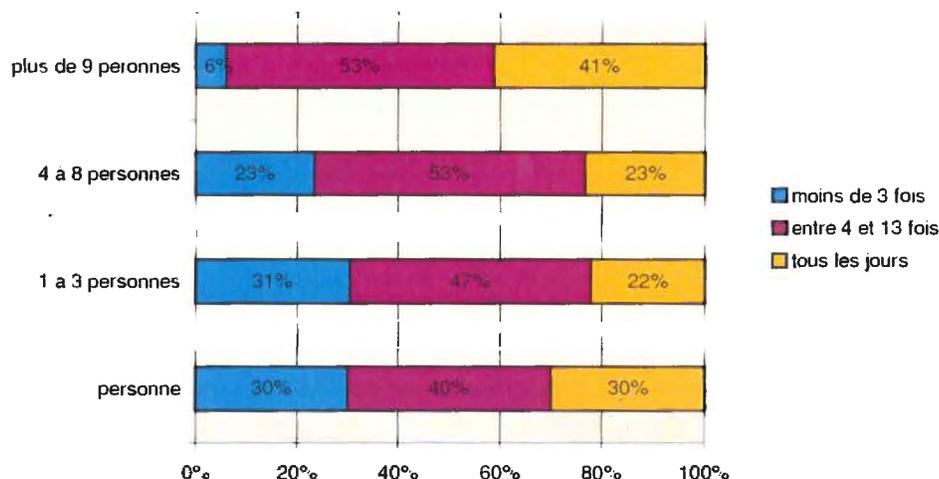
Comme le montre le tableau 4.19, près de deux jardiniers sur cinq qui connaissent plus de neuf personnes viennent tous les jours. Les relations dans les autres sous-groupes sont faibles. La régularité des visites aurait donc une influence sur le nombre de relations.

**Tableau 4.19**  
Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations et de la fréquence moyenne des visites

Nombre de relations	Total des répondants		Fréquence des visites, pour 2 semaines		
			moins de 3 fois	Entre 4 et 13 fois	Tous les jours
<i>personne</i>	10	8%	3	4	3
<i>1 à 3 personnes</i>	36	29%	11	17	8
<i>4 à 8 personnes</i>	60	49%	14	32	14
<i>+ de 9 personnes</i>	17	14%	1	9	7
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>	<b>62</b>	<b>32</b>

Le graphique suivant (fig. 4 10) illustre les variations du nombre de relations des jardiniers selon la fréquence moyenne de leurs visites.

**Figure 4.10** Nombre de relations par jardinier et fréquence moyenne de ses visites (pour 2 semaines)



La fréquence des visites semble jouer un rôle sur le nombre de relations : les jardiniers qui connaissent plus de neuf personnes viennent proportionnellement plus souvent tous les jours que ceux qui en connaissent moins. Ceux qui ne connaissent personne ont plus tendance à venir très peu souvent.

L'étude des variations du nombre de relations en fonction de la durée et de la fréquence des visites montre que les habitués du jardin semblent avoir plus de relations, de rapports fréquents avec les autres jardiniers. Cependant, ceux qui ne connaissent personne ne restent pas particulièrement peu de temps ni peu souvent, ce qui montre que les relations ne dépendent pas entièrement du fait de la fréquence des visites, à moins que ce ne soit un choix personnel.

#### 4.3.2.3. Relations et longévité du statut de jardinier

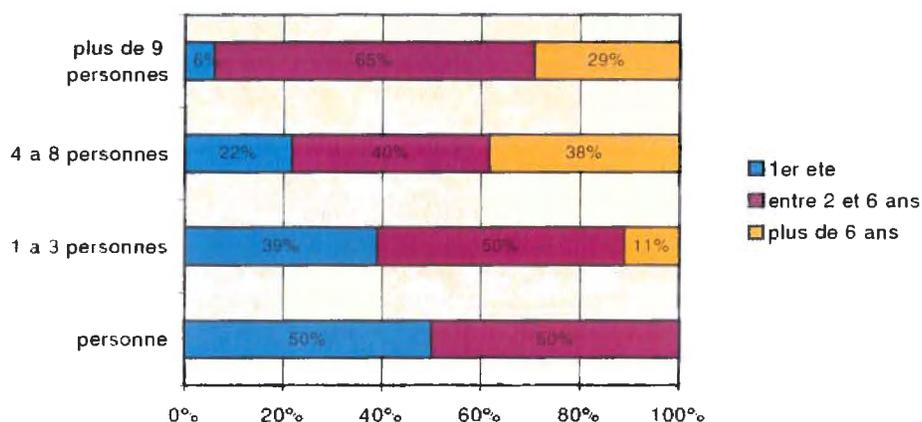
Le tableau 4.20 illustre la relation entre la longévité du statut de jardinier et le nombre de relations que le jardinier entretient avec les autres : très peu de jardiniers qui connaissent plus de neuf personnes débutent, et c'est le cas pour 50% de ceux qui ne connaissent personne. Aucun jardinier qui est là depuis plus de 6 ans ne connaît personne.

**Tableau 4.20**  
Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations par jardinier  
et de la longévité de leur statut

Nombre de relations	Répondants		Nombre d'années passées dans ce jardin		
			<i>1er été</i>	<i>entre 2 et 6 ans</i>	<i>plus de 6 ans</i>
<i>personne</i>	10	8%	5	5	0
<i>1 à 3 personnes</i>	36	29%	14	18	4
<i>4 à 8 personnes</i>	60	49%	13	24	23
<i>+ de 9 personnes</i>	17	14%	1	11	5
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>33</b>	<b>58</b>	<b>32</b>

Le graphique suivant (fig. 4.11) illustre les variations du nombre de relations des jardiniers selon la longévité du statut du jardinier.

**Figure 4.11** Nombre de relations et longévité du statut de jardinier



Ainsi, plus les jardiniers sont là depuis longtemps, plus ils ont tendance à avoir des relations avec d'autres jardiniers. De plus, les nouveaux jardiniers connaissent moins de monde. Les relations sont donc aussi une affaire de temps, ce qui montre que le fait de côtoyer les autres jardiniers finit par entraîner des contacts.

#### 4.3.2.4. Relations et motivations

Les personnes qui jardinent par loisir semblent plus prédisposées à parler avec quelques personnes, à se faire des relations puisque la majorité d'entre elles connaissent une à huit personnes (tableau 4.21).

**Tableau 4.21**  
Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations  
et de la motivation principale des jardiniers

Nombre de relations	Total des répondants		Principale motivation des jardiniers			
			<i>La pratique d'un loisir</i>	<i>L'apport alimentaire</i>	<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>	<i>Le contact avec la nature</i>
<i>personne</i>	10	8%	2	1	0	7
<i>1 à 3 personnes</i>	36	29%	17	9	0	10
<i>4 à 8 personnes</i>	60	49%	19	13	5	23
<i>+ de 9 personnes</i>	17	14%	7	2	0	8
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>48</b>

Près des trois quarts des jardiniers qui déclarent ne connaître personne ont pour motivation première de se rapprocher de la nature. D'un autre côté, près de la moitié des personnes qui déclarent connaître plus de 9 personnes aussi. Les motivations premières des jardiniers ne semblent donc pas avoir une grande influence sur leur comportement vis à vis des autres. Il est difficile de faire un lien entre les deux variables, mais on peut toutefois constater que les jardiniers qui ne connaissent personne viennent majoritairement pour le contact avec la nature.

#### 4.3.2.5. Relations et mode préféré de présence pour jardiner

Le tableau 4.22 montre la répartition des jardiniers en fonction du nombre de relations, de rapports fréquents et de leur mode préféré de présence dans le jardin. Contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre, les jardiniers solitaires ne connaissent pas spécialement moins de monde que ceux pour qui l'activité se partage. Certes, ils sont proportionnellement plus nombreux à ne connaître personne, mais cela n'est plus vrai en ce qui concerne ceux qui ont des relations plus nombreuses.

**Tableau 4.22**  
Répartition des effectifs en fonction du nombre de relations  
et du mode de présence préféré pour jardiner

Nombre de relations	Total des répondants		Mode préféré de présence pour jardiner		
			<i>Jardinier solitaire</i>	<i>Jardinier familial</i>	<i>Autres</i>
<i>personne</i>	10	8%	7	1	2
<i>1 à 3 personnes</i>	36	29%	19	10	7
<i>4 à 8 personnes</i>	60	49%	36	22	2
<i>+ de 9 personnes</i>	17	14%	9	6	2
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>39</b>	<b>13</b>

Avec cette constatation tombe le stéréotype du jardinier solitaire et asocial : ce n'est pas parce que le jardinier est volontairement un être solitaire et qu'il entretient une relation très personnelle avec sa parcelle qu'il n'est pas ouvert aux autres. En fait, chacun fait preuve d'une certaine réserve face à l'autre, indifféremment du mode préféré de présence.

#### 4.3.3. Les relations avec les responsables

Le questionnaire visait également à identifier la nature des relations entre les jardiniers et les responsables de la Ville et du comité de jardin, leur "qualité" (tableau 4.23). La nature de ces rapports, qui sont dans une certaine mesure plus obligés et plus contraignants (réunions, assemblée générale, corvées collectives...), diffère selon les responsables. Les animateurs horticoles jouent aussi un rôle de conseiller auprès des jardiniers, tandis que les présidents entretiennent des rapports plus hiérarchisés dans le sens où leur principal rôle direct vis à vis des jardiniers est de faire respecter les règlements.

**Tableau 4.23**  
Nature et fréquence des relations avec les responsables  
(membres du comité de jardin et responsables de la Ville)

	<i>Toujours</i>		<i>Souvent ou parfois</i>		<i>Jamais</i>		<b>Total</b>	
<i>Rapports superficiels</i>	6	5%	26	21%	91	74%	123	100%
<i>Rapports amicaux</i>	69	56%	36	29%	18	15%	123	100%
<i>Rapports conflictuels</i>	0	0%	22	18%	101	82%	123	100%

Les rapports avec les responsables sont rarement superficiels ou inexistantes. Les rapports amicaux sont fréquents. Moins d'une personne sur cinq a souvent ou parfois des rapports conflictuels avec les autres.

En ce qui concerne le rôle de l'animateur horticole, les présidents sont unanimes : c'est la personne-ressource du jardin par excellence et les contacts avec la Ville devraient, selon eux, se limiter à lui. Impliqués et motivés, ils font preuve d'une grande disponibilité, précieuse pour les présidents. Cependant, concernant leur rôle auprès des jardiniers, l'animateur horticole est peu sollicité, sauf dans un jardin où la demande est importante. Pour les autres, les jardiniers profitent de ses connaissances, largement reconnues et nullement remises en cause par les présidents, seulement en cas de problèmes dans leur propre jardin.

Les relations que les jardiniers entretiennent avec les présidents de jardin, d'après les concernés, sont relativement bonnes. Faire appliquer les règlements n'est cependant pas toujours chose

facile et peut devenir source de conflit. Le point commun à tous les jardins concerne la difficulté de faire respecter l'obligation de ramasser ses mauvaises herbes, tant dans la parcelle que dans les allées adjacentes. Dans tous les jardins, les présidents et le comité ont jugé nécessaire d'intervenir, en faisant envoyer, avec l'appui de l'animateur horticole, des lettres d'avertissement. Il n'y eu toutefois pas d'intervention supplémentaires. Dans certains cas, cette obsession des mauvaises herbes gagne les jardiniers eux-mêmes et cause des conflits entre voisins de parcelles (voir chap. V, 5.3.1.2). L'un des présidents a des difficultés à faire respecter le règlement concernant l'interdiction de consommer de l'alcool dans le jardin, plusieurs jardiniers ayant tendance à vouloir profiter du lieu pour y boire l'apéritif ou simplement discuter autour d'une bière. Ce même président déclare aussi que l'un des problèmes majeurs dans le jardin est le non-respect de l'autre, et particulièrement du président, à qui l'on reproche beaucoup de choses.

Enfin, en ce qui concerne les relations des présidents avec les responsables, la critique majeure vise le manque d'appui de la Ville et les communications déficientes avec elle. En effet, les contacts sont, selon les présidents, trop nombreux et souvent «incohérents», d'où la difficulté de parvenir à leurs fins. Pour trois des présidents, la Ville a même une «attitude de profiteuse» et profite allègrement de cette «main d'œuvre» bénévole. Deux d'entre eux reprochent aussi au programme son manque de clarté concernant certains règlements (en particulier en ce qui a trait aux engrais chimiques). Le contenu parfois évasif entraîne ainsi des «zones grises, sujettes à discordes».

#### **4.3.4. La participation communautaire**

L'objectif des questionnaires était de voir si les jardiniers participaient aux réunions, aux corvées collectives et aux assemblées générales du jardin, ce qui permettait d'aborder le thème de la dynamique communautaire. Il s'agissait de mesurer la participation aux activités organisées, et de tester la volonté du comité et des jardiniers de s'impliquer dans un projet communautaire.

Dans les cinq jardins, au moins deux corvées collectives sont organisées pendant l'été, que ce soit pour enlever les mauvaises herbes ou nettoyer l'ensemble du jardin (entretien des espaces communs, rangement de la cabane à outils,...). Dans l'un des jardins, certaines tâches spécifiques ont été attribuées, au début de la saison, à des jardiniers volontaires (entretien du compost, taillage des arbres,...). Un peu moins de la moitié des répondants déclarent participer souvent ou toujours aux activités communautaires. Deux personnes sur cinq déclarent prendre part à ces activités souvent, alors qu'un peu moins de la moitié reconnaissent ne jamais participer, ou rarement. En effet, les cinq présidents sont unanimes au sujet de la participation des usagers : les jardiniers ne s'impliquent pas ou peu et l'individualisme prime largement sur la

dynamique communautaire. Lorsqu'il y a une relativement bonne implication, ce sont toujours le même petit nombre de personnes que l'on retrouve. Ils s'accordent également sur le fait que les choses ne vont pas en s'améliorant, puisque la participation ne cesserait de baisser. Les jardiniers viennent avant tout pour leur plaisir personnel et ne tiennent pas compte (ou ne se rendent pas compte) du travail à côté que l'ensemble du jardin exige (espaces communs, gestion du matériel,...). Trois des présidents, en considérant le comportement des gens vis à vis d'eux, vont même jusqu'à affirmer que les jardiniers les prennent pour des «employés du jardin» : «le président, c'est l'esclave». L'un d'entre eux attribue ce comportement en grande partie au caractère même de l'activité qui est le fait d'individus travaillant dans leur parcelle respective.

Quant à l'organisation de fêtes collectives, il y a encore quelques années, c'était une tradition dans les cinq jardins à l'étude. Cependant, avec l'implication décroissante des individus, elles ont peu à peu disparu. Seul un jardin a organisé une épluchette de blé d'inde en été 2000, mais devant le travail d'organisation que cela a demandé, le manque d'implication des jardiniers, l'argent aussi qu'il a fallu prendre sur les cotisations et le peu de succès de la fête, le président projette d'abandonner cette activité l'année prochaine. La participation communautaire est donc faible, non seulement en ce qui concerne les activités collectives obligatoires mais aussi pour les fêtes organisées pour le plaisir des jardiniers. Les individus sont avant tout là pour satisfaire des attentes personnelles. Ils partagent le lieu parce qu'ils ne peuvent jardiner ailleurs mais ne se sentent pas investis dans un projet communautaire. Deux présidents déplorent aussi le manque de «formation» des jardiniers, ainsi que le manque d'informations et de communication entre la Ville et les usagers. Selon eux, une meilleure présentation du fonctionnement général du jardin réglerait bien des problèmes et la Ville devrait mettre davantage l'accent sur ce point, en expliquant clairement et dès le départ ce que leur participation dans un jardin communautaire implique en plus de l'entretien de leur propre parcelle.

#### **4.4. Le jardin comme lieu : le rapport du jardinier avec la pratique et le contact avec la nature**

Comme spécifié dans nos angles d'analyses, l'objectif de ce thème, en l'abordant par questionnaire, était d'éclairer les grandes représentations des jardiniers, afin de mieux comprendre les relations que l'individu entretient avec le lieu.

##### **4.4.1. L'origine de cette pratique**

L'une des questions portait sur l'origine de la pratique du jardinage et l'on faisait alors appel à la mémoire des jardiniers (tableau 4.24).

**Tableau 4.24**  
L'origine de la pratique du jardinage

	<i>Nombre de jardiniers</i>	<i>Pourcentage des jardiniers</i>
<i>Personne d'origine rurale</i>	23	18%
<i>Ses parents avaient un jardin</i>	33	27%
<i>L'envie du contact avec la nature</i>	39	32%
<i>Le hasard, ou autres</i>	28	23%
<b>Total</b>	123	100%

Pour le tiers de la population, la pratique du jardinage est née d'un désir de se rapprocher de la nature. Pour près de la moitié des répondants, son origine remonte à l'enfance, ayant grandi à la campagne ou ayant vu leurs propres parents cultiver un jardin, ce qui fait appel à la mémoire des jardiniers et à leur connaissance de la pratique. Dans ces deux cas, le jardin représente une façon de se rapprocher de la nature mais aussi de ses origines.

Le tableau 4.25 permet de voir la relation entre l'origine de la pratique et la motivation première du jardinier. On constate ainsi que les personnes d'origine rurale sont relativement plus attirées par la pratique en tant que loisir. Les personnes dont les parents jardinaient valorisent le contact avec la nature, tandis que l'apport alimentaire est plus largement prisé par les jardiniers venus au jardinage par hasard ou pour toutes autres raisons. Enfin, pour 19 personnes, la motivation et l'origine de la pratique sont la même et reposent sur la volonté de se rapprocher de la nature : le désir de jardiner en ville est très fort.

**Tableau 4.25**  
Répartition des effectifs en fonction de l'origine de la pratique et de la motivation principale du jardinier

Origine de la pratique	Total des répondants		Motivation principale			
			<i>Le contact avec la nature</i>	<i>La pratique d'un loisir</i>	<i>L'apport alimentaire</i>	<i>La possibilité de rencontrer des gens</i>
<i>Personne d'origine rurale</i>	23	19%	8	11	4	0
<i>Ses parents avaient un jardin</i>	33	27%	16	11	4	2
<i>L'envie du contact avec la nature</i>	39	31%	19	14	4	2
<i>Le hasard, ou autres</i>	28	23%	5	9	13	1
<b>Total</b>	123	100%	48	45	25	5

Le tableau 4.26 montre la répartition des effectifs en fonction de l'origine de la pratique et de l'âge du jardinier. Les moins de 40 ans sont particulièrement attirés par le contact avec la nature puisque pour deux jardiniers sur cinq appartenant à ce groupe d'âge, c'est de là que vient le fait

de jardiner dans un jardin communautaire. Pour les jardiniers de la tranche d'âge médiane, les origines sont diverses, ainsi que pour les personnes de plus de 55 ans.

**Tableau 4.26**  
Répartition des effectifs en fonction de l'origine de la pratique  
et de l'âge du jardinier

Origine de la pratique	Total des répondants		Âge		
			- de 40 ans	de 40 à 55 ans	+ de 55 ans
<i>Personne d'origine rurale</i>	23	19%	9	8	6
<i>Ses parents avaient un jardin</i>	33	27%	11	14	8
<i>L'envie du contact avec la nature</i>	39	31%	17	16	6
<i>Le hasard, ou autres</i>	28	23%	6	17	5
<b>Total</b>	123	100%	43	55	25

#### 4.4.2. Le sentiment d'appartenance au lieu

Plus des trois quarts des répondants déclarent qu'ils se sentent chez eux dans le jardin. Les jardiniers étaient invités, par une question ouverte, à expliquer ce sentiment (plusieurs réponses étaient donc possibles). Ainsi, parmi eux, et sur le total de ces répondants (c'est à dire 93 personnes), plus de la moitié expliquent cette impression par le fait qu'ils s'investissent personnellement dans le jardin et qu'ils y éprouvent un sentiment de liberté. Pour plus d'une personne sur cinq, cette impression s'explique par le fait de la proximité au lieu de résidence et de l'intimité du jardin. Un répondant sur cinq se sent chez lui grâce aux bonnes relations qu'il entretient avec les autres personnes et parce qu'il se sent impliqué dans un projet communautaire. Pour le quart des jardiniers, qui déclarent ne pas se sentir chez eux dans le jardin, les raisons évoquées dans le même type de questions ouvertes sont principalement : le fait que leur jardin soit hors de chez eux; les règlements; la proximité des autres et du partage obligé de l'espace.

#### 4.4.3. Les petits bonheurs du jardinage

Une question ouverte invitait les jardiniers à expliquer ce qu'ils apprécient le plus quand ils sont dans leur parcelle. Près de trois répondants sur cinq évoquent les bénéfices directs du jardinage : la récolte, l'activité physique et technique, le plaisir de voir pousser les choses, de bénéficier du fruit de leurs efforts. Plus de la moitié des répondants apprécient particulièrement le rapport privilégié qu'ils entretiennent avec la nature environnante grâce au jardinage : le contact avec la terre, l'air, le soleil, les odeurs,... Enfin, près de la moitié apprécie jardiner dans leur parcelle pour la détente que cela procure : cela leur permet de faire le vide, de penser à autre chose,

d'oublier le stress de la vie quotidienne. Pour certain, jardiner est l'occasion de sortir de chez eux, de se désennuyer. Cela leur procure également un sentiment de liberté et les rapprochent de valeurs qui ne sont pas sans connotation nostalgique. À travers les petits bonheurs que les jardiniers vivent dans leur jardin, est encore une fois illustrée la diversité des motivations et des attentes des individus.

#### 4.4.4. Les mots pour décrire le jardin

En posant une question ouverte invitant les jardiniers à décrire le jardin, l'objectif était de saisir les représentations véhiculées par ce type de lieu. Quand on demande aux jardiniers de regarder autour d'eux puis de décrire ce qu'ils voient, plusieurs thèmes sont évoqués (tableau 4.27).

**Tableau 4.27**  
Thèmes évoqués pour décrire le jardin

	<i>Nombre de jardiniers</i>	<i>Pourcentage des jardiniers</i>
<i>Beauté, paix, calme, tranquillité</i>	92	75%
<i>Réflexions sur le statut communautaire</i>	55	45%
<i>Éveil des sens et émotions</i>	50	41%
<i>Oasis urbain</i>	49	40%
<i>Autres</i>	46	37%
<i>Points négatifs</i>	21	17%

Les représentations évoquées de la sorte traduisent l'attachement des jardiniers au jardin, mais montrent aussi que le jardin, malgré sa vocation, est avant tout considéré comme un lieu urbain. En effet, les thèmes de la beauté, de la paix, du calme, de la tranquillité sont évoqués en opposition à ceux que l'on peut rattacher à l'environnement direct du jardin, comme la pollution, le stress, le bruit, etc. Dans le cas où les jardiniers évoquent la verdure et la végétation en ville, ils notent sans ambiguïté le caractère exceptionnel du lieu, présenté comme un «oasis urbain». Les jardiniers semblent donc émerveillés d'avoir la chance de jardiner dans de telles circonstances. Émerveillement qui s'amplifie grâce aux émotions qu'engendre le jardin, que ce soit par le biais de stimulations sensorielles (la chaleur du soleil, les couleurs, les odeurs...) ou par le biais d'émotions telles la joie, le bonheur, la fierté. Ils ont également conscience du caractère partagé du jardin, puisque près de la moitié d'entre eux évoquent spontanément le statut communautaire du lieu, ce qui pourrait aussi montrer qu'ils ne se sentent pas pleinement chez eux...

#### 4.5. Synthèse et discussion des résultats

Le questionnaire a permis de mesurer l'étendue des phénomènes découlant de la pratique, du produit et des échanges (biens, relations et services) et ce du point de vue des utilisateurs. Il visait à mesurer les pratiques individuelles à l'intérieur d'une structure sociale et d'un lieu et portait donc à la fois sur les manières de se conduire et sur le sens que les jardiniers donnent à leur conduite. C'est donc le point de vue des personnes interrogées qui est ici considéré comme central.

Venant d'univers variés, la population de jardiniers ne réfère pas à une classe sociale en particulier. Il est donc impossible d'établir un profil type du jardinier, tant l'âge, le sexe et le degré de scolarité sont des facteurs distinctifs; par contre, le statut socio-économique permet de distinguer le groupe de ceux gagnant moins de 20 000\$ par an, qui sont majoritaires. Les similitudes entre les jardiniers seraient donc à tourner davantage vers les aspirations et les manières de vivre – en premier lieu la passion du jardinage – que vers des critères socio-économiques, bien que l'on relève des tendances. Selon les jardins, et comme l'illustrent les résultats des questionnaires, les différences entre les jardiniers se situent plutôt du côté de l'âge, du revenu ou de l'éducation. Les jardiniers des jardins Bons-Voisins et Hochelaga sont proportionnellement dans des situations financières plus précaires que ceux des autres jardins, et particulièrement par rapport aux jardins Saint-André et Rivard. De plus, les jardiniers des jardins Bons-Voisins, Hochelaga et Saint-Marc sont proportionnellement moins scolarisés que ceux des deux autres jardins. La population des jardins communautaires est donc à l'image de la population du quartier environnant (voir les similarités avec le profil des quartiers, chap. III, 3.3), ce qui n'est guère étonnant compte tenu du fait que, en règle générale, le lieu de résidence des jardiniers est très proche du jardin. La population est assez stable puisque près des trois quarts des jardiniers sont inscrits depuis plus de trois ans, ce qui signifie que les jardiniers vivent très proches les uns des autres, se côtoient et s'investissent dans le jardin depuis relativement longtemps.

L'investissement personnel que représente l'entretien d'un jardin potager atteste d'une certaine dose de passion. En témoigne la fréquence importante, soutenue, des visites dans le jardin. Compte tenu de la pluie particulièrement abondante en cet été 2000 qui limitait les besoins d'arrosage, la remarque est d'autant plus pertinente : le jardin demande du temps et sans doute de la patience. Les comportements de chacun diffèrent légèrement sur ce point, mais toujours est-il que le temps consacré au jardin est important, quelles que soient les contraintes de déplacement. Cette passion est aussi révélée par le fait que les trois quarts d'entre eux ne se satisfont pas de cultiver leur parcelle au jardin communautaire, mais poursuivent aussi des pratiques horticoles à leur domicile.

Les jardiniers préfèrent, dans l'ensemble, jardiner seul, mais une proportion relativement importante apprécie aussi le fait de partager cette activité avec des gens qui leur sont proches. Cela veut dire beaucoup sur la façon dont le jardinier envisage cette pratique : en effet, comme le soulignaient Gojard et Weber (1996 : 141-142), cette «option du temps libre (...) ne peut être déléguée à un tiers sans changer de sens». Autrement dit, chacun choisit son mode de présence dans le jardin en fonction de ses attentes. Les jardiniers qui viennent seuls, majoritaires, vivent une activité volontairement solitaire et entretiennent donc un rapport très personnel avec leur parcelle, ce qui ne devrait pas être sans conséquence sur la façon dont ils se l'approprient, point que nous développerons dans le prochain chapitre. D'un autre côté, nombreux sont ceux qui jardinent en famille ou avec des proches : l'activité et les plaisirs qui y sont associés sont alors partagés, ce qui peut être, entre autres choses, l'occasion de faire découvrir la magie de la nature à leurs enfants.

La principale motivation des jardiniers quand ils s'inscrivent dans un jardin communautaire est de trouver un contact direct avec la nature. Vient ensuite le plaisir de pratiquer un loisir. Les jardiniers accordent une importance certaine à l'apport alimentaire que procure le jardin, bien que ce soit rarement leur motivation principale. La possibilité de rencontrer des gens n'est pas – non plus – valorisée. Il est intéressant de noter l'attirance pour la nature chez les plus jeunes (qui montrerait la progression du phénomène) et les femmes, tandis que les plus âgés et les hommes valorisent particulièrement le loisir. De plus, comme de bien entendu, ce sont plutôt les jardiniers issus de ménages plus riches qui sont motivés par la pratique d'un loisir, tandis que ceux venant de ménages plus pauvres sont plus attirés par le surplus alimentaire. Il apparaît également que la structure communautaire, sans que l'on puisse dire qu'elle est une contrainte, n'attire pas en tant que telle les jardiniers. Nous appuyons cependant les dires de Gojard et Weber (1996 : 145) qui remarquent qu'il est difficile de «dissocier, même pour les jardiniers qui utilisent le plus leur potager comme ressource alimentaire, l'avantage économique, le goût pour le produit de leur propre travail (...) et le plaisir de l'activité de jardinage pour elle-même». Si l'objectif des jardiniers n'est effectivement plus une culture de subsistance (Henning, 1997<sup>5</sup>), il apparaît toutefois que les produits du jardin conservent une grande importance aux yeux des jardiniers : trois sur cinq disent d'ailleurs que c'est ce qu'ils apprécient le plus. Cette dimension productive peut aussi répondre au désir d'une alimentation saine, de qualité (Cérézuelle, 1996 : 170) et dont le jardinier contrôle le cycle de production (Boulianne, 1998 : 147) – ce qui l'assure par exemple de manger des aliments exempts de tout pesticide. Mais la production semble avant tout répondre à des besoins simples : les cultures sont dans l'ensemble plutôt traditionnelles. Elles sont cependant relativement variées au sein d'une même parcelle. Devant l'affluence des légumes, les jardiniers

---

<sup>5</sup> Cité par Boulianne (1998 : 147). HENNING, John (1997). «Cities Feeding People : An Overview», préparé pour le forum de développement du CRDI «Cities Feeding People : A Growth Industry», Ottawa et Montréal, mai.

ont plusieurs stratégies. D'abord celle de congeler ou de mettre en conserves les surplus, ce qui suppose un investissement personnel supplémentaire important. Le don et l'échange sont des comportements très fréquents, dans les jardins mais aussi à l'extérieur du jardin, les bénéficiaires du potager dépassant largement le jardinier. Ils sont plus spécialement destinés à des proches qu'à des jardiniers du jardin, mais les échanges de conseils, les dons de semences et de plants sont très répandus. Comme le remarquait Routaboule (*et al.*, 1995 : 113) «le jardinage est une activité qui par essence conduit à la participation et au partage. Tous les jardiniers, bien qu'à des degrés divers, sont amenés à échanger, discuter et socialiser à partir de leurs travaux». Ces nombreux échanges matériels devraient en effet engendrer, de fait et nécessairement, des échanges verbaux et donc des relations sociales.

Le bilan des relations sociales, à la lumière des informations recueillies grâce aux questionnaires et aux entretiens, reste pourtant mitigé : les jardiniers se connaissent peu entre eux, les relations sont plutôt distantes, ce qui ne les empêche toutefois pas, et c'est un point important, d'être chaleureuses. Plusieurs facteurs auraient pourtant pu jouer un rôle favorable au développement de relations, comme par exemple le fait que la population soit plutôt stable et qu'une bonne partie des jardiniers ait plus de trois ans de fréquentation. La fréquence des visites, leur durée ou la longévité du statut de jardinier sont autant d'éléments qui seraient susceptibles de faire augmenter les échanges sociaux, mais il reste que ceux-ci sont dans l'ensemble faibles, et surtout, peu valorisés par les jardiniers. Le type de sociabilité qui ressort des résultats des questionnaires ne diffère guère de celui que l'on peut retrouver dans les espaces publics, qui se conjugue quant à lui dans le respect de l'anonymat de l'autre, de sa propre tranquillité et de son «intégrité» personnelle (Germain, 1995 : 6). Le jardin en tant que lieu est pourtant un espace semi-public, avec des parcelles louées ponctuellement et des voisins de parcelles côtoyés toute la saison durant, voire d'une année à l'autre. La différence, majeure, repose donc sur le caractère régulier des contacts possibles : les occasions d'interaction et les situations de coprésence (Grafmeyer, 1991 : 26) sont nécessairement plus nombreuses dans les jardins. Cette sociabilité reste malgré tout furtive et superficielle, en se conjuguant sur des modes éphémères et ponctuels et les liens restent faibles. Il faut toutefois relativiser cette similarité des phénomènes entre les espaces publics et les jardins communautaires, et ce pour trois raisons. Premièrement, les jardiniers ne sont pas pour autant fermés à l'autre, puisqu'il existe un niveau intermédiaire de relations, celui du petit groupe, d'amis ou de voisins, inscrit dans une logique spatiale (voisins de parcelles), temporelle (habitudes similaires de fréquentations) ou affective (des jardiniers qui se connaissent avant). Il existe ainsi des petits groupes de personnes, qui se connaissent mieux entre eux et ont des contacts un peu moins superficiels et plus réguliers. Deuxièmement, les relations sont certes superficielles mais l'ambiance générale des jardins est bonne, conviviale – malgré le fait que le jardin peut aussi devenir un espace conflictuel, mais cela concerne alors un petit nombre de personnes. Les relations dans les espaces publics, à force de distance, sont

rarement caractérisées de la sorte. Troisièmement, le jardin communautaire est un espace qui facilite plus les contacts, qui crée plus facilement des liens interpersonnels entre les jardiniers puisque les dons et les échanges, matériels ou verbaux, y sont des pratiques largement répandues. Il arrive également que les jardiniers se rendent des services, comme s'occuper de la parcelle d'un jardinier qui partirait en vacances. Jardiner dans un jardin communautaire est néanmoins le résultat d'une démarche personnelle, entreprise pour combler des attentes qui ne le sont pas moins et non pour converser plus qu'à l'ordinaire avec son voisin. Ceci se confirme lorsque l'on s'attarde à la dynamique communautaire en tant que telle, qui finalement ne semble pas exister : en devenant jardinier, l'individu n'est pas conscient – ou n'a pas envie de l'être – des réalités sous-jacentes à la vie du jardin liées à la participation à une activité collective. La participation aux activités collectives est très faible et en baisse. Le groupe des jardiniers est un groupe institué par le programme de la Ville de Montréal, mais qui n'existe pas sur le plan des relations sociales et ne ressemble pas à un espace communautaire : l'individualisme des jardiniers prime largement sur une quelconque dynamique de groupe. Même lorsqu'il s'agit d'activités festives et non-contraignantes, les individus ne sont pas intéressés à participer.

Plus des trois quarts des répondants déclarent qu'ils se sentent chez eux dans le jardin. Pourtant, d'autres informations viennent relativiser cette affirmation. L'usage du lieu dans son ensemble se limite à sa fonction première mais n'engendre pas d'autres activités : les jardiniers viennent dans le jardin faire leur affaire dans leurs parcelles, mais ne profitent pas du lieu pour autre chose, ce qui pourrait bien être un révélateur du «sentiment de n'être jamais complètement chez soi» que Korosec-Serfaty (1991 : 258) avait déjà remarqué dans les jardins français. Il faut cependant relever l'influence du règlement concernant l'interdiction de consommer de l'alcool, qui peut freiner les jardiniers et aussi limiter les occasions d'interactions. En s'attardant sur ce que les jardiniers disent apprécier, on peut prétendre que l'espace de la parcelle prime sur le lieu du jardin. Comme le remarquaient Gojard et Weber (1996 : 149), les jardiniers attribuent des valeurs morales ou économiques au jardin et à ce qu'il leur offre, à travers leur investissement personnel : on peut supposer aussi que ces attachements personnels ne se constituent pas spontanément, mais sont le fruit d'expériences passées ou qui émergent d'un ensemble cohérent d'autres valeurs. Ainsi, près de la moitié d'entre eux ont eu un contact direct avec la nature ou un jardin durant leur jeunesse. Leurs racines, leurs souvenirs et peut-être aussi la nostalgie jouent inévitablement un rôle quant à leur approche du jardinage. Leur relation au lieu s'établit particulièrement à travers les stimulations sensorielles qu'il leur procure : ainsi, «le temps passé dans le jardin est une façon de redécouvrir tous les plaisirs et les souvenirs attachés aux perceptions sensorielles» (Routaboule *et al.*, 1995 : 22). L'analyse des résultats des questionnaires en ce qui concerne le thème du contact avec la nature a permis de situer cette quête par rapport aux perceptions des jardiniers. Le jardinage est donc très souvent lié à des pratiques et des souvenirs qui remontent à l'enfance et s'imprègne particulièrement de

significations particulières. Le jardin peut alors permettre de se rapprocher de la nature mais aussi de ses origines. Un nombre important d'entre eux est venu au jardinage plus naturellement ou plus spontanément, pour se rapprocher de la nature en milieu urbain. Dans tous les cas, c'est bien ce contraste ville / nature qui ressort comme bénéfice premier du potager dans un jardin communautaire : les jardiniers associent spontanément le lieu au calme et à la beauté, au soleil, aux couleurs et aux odeurs,... faisant directement opposition aux maux de la ville, tels la pollution, le bruit, le stress, etc. Il y a peut-être là l'illustration d'un lieu commun sur l'idée de nature en ville, mais nous avons aussi acquis la conviction que les jardiniers sont tout simplement des gens hédonistes, très fiers et comblés par leur petit bout de paradis urbain. Celui-ci leur offre aussi la possibilité de se connecter de façon privilégiée au monde et à la nature, ce qui leur permet également et paradoxalement, de s'évader des contraintes quotidiennes.

Ainsi, au regard des résultats des questionnaires, nous pouvons d'ores et déjà confirmer notre première hypothèse selon laquelle le jardinage dans le cadre du jardin communautaire n'est plus une activité réservée à une clientèle type. Les usagers des jardins communautaires y constituent en effet une population hétérogène, ayant des motivations diverses. La pratique du jardinage est donc susceptible d'avoir changé de sens en changeant d'image sociale (comme l'avait déjà remarqué Dubost en 1984 pour les jardins en France): l'archétype du vieux monsieur bougon, solitaire mais néanmoins sympathique laisse place à un public varié. Cependant, il faut faire preuve de prudence face à cette affirmation : en effet, la mixité sociale des jardins devient plus relative quand on s'attache au profil socio-économique des populations par jardin, à l'image des profils des cinq quartiers retenus. L'objectif de cette étude n'était cependant pas de comparer les phénomènes selon les quartiers, nous nous en tiendrons donc à cette remarque, qui permet de relativiser les résultats obtenus. De plus, autour de l'activité individuelle qu'est le jardinage, des liens sociaux particuliers et spécifiques peuvent se nouer, mais sur des modes distants, du moins pour la majorité des jardiniers. Les rapports de proximité circonscrits dans l'espace du jardin ne remettent donc nullement en doute l'idée d'émancipation aux groupes ou communautés définis spatialement qui est le propre de la modernité. Parce que les individus sont là avant tout pour jardiner, pour leur satisfaction personnelle, les relations sociales restent de nature éphémère et il n'y a pas d'extension au delà du jardin. Le jardin communautaire n'est guère un lieu fort de recomposition du lien social en milieu urbain, malgré le fait qu'il facilite des rapports d'ordinaire peu privilégiés dans d'autres types d'espaces. La quête de nature, au regard des résultats des questionnaires, existe manifestement et semble s'apparenter tant à une recherche d'authenticité en milieu urbain qu'à une évasion.

## CHAPITRE V

### **LES PRATIQUES AU QUOTIDIEN DANS LES JARDINS : COMPOTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS. ANALYSE DES RÉSULTATS DES OBSERVATIONS DIRECTES.**

Le corpus de données obtenu à l'aide des questionnaires a permis de mesurer l'étendue de plusieurs des phénomènes étudiés dans la présente recherche. Comme le stipulait la stratégie méthodologique, l'ensemble des réalités de la vie quotidienne des jardins ne pouvait être saisi par le seul intermédiaire d'un outil. Les informations obtenues par le biais des observations directes, complétées par celles des entrevues avec les présidents des comités de jardins, furent non seulement une façon d'infirmier, de relativiser ou de confirmer les résultats que nous venons de présenter et d'analyser, mais aussi, et peut-être surtout, elles furent une source d'informations nouvelles, notamment en ce qui a trait aux pratiques quotidiennes dans les jardins.

L'objectif des observations était de rendre compte des comportements individuels et des interactions entre les jardiniers, de façon à percevoir la réalité immédiate de l'ensemble du milieu. Par comportements, nous entendons l'ensemble des manières de se conduire des jardiniers. Il s'agissait aussi de prendre connaissance de la façon dont les individus vivent le jardinage. L'observation de l'usage de l'espace, tant des parcelles individuelles que de l'ensemble du jardin, a permis de mettre plusieurs éléments en lumière et de montrer comment s'opère l'appropriation du lieu. Une partie des données ainsi recueillies – celles qui le permettaient – furent traitées, notamment celles ayant trait aux données quantifiables (durée du passage, types de relations avec les autres jardiniers,...). L'autre partie, davantage qualitative, fit l'objet d'un traitement plus intuitif tout en restant objectif, en regroupant les informations de même nature pour parvenir à des typologies ou des analyses plus fines. Les observations permirent ainsi de relever différents types de comportements individuels, qui formèrent à l'échelle de chacun des jardins une sorte de modèle interactionnel. Cependant, si certains phénomènes apparaissent communs à tous les jardins, les différences de l'un à l'autre sont aussi très marquées, ce qui fera l'objet de la dernière partie du présent chapitre qui retracera l'atmosphère et l'ambiance de chaque jardin.

## 5.1. Les comportements individuels

En observant les comportements concrets des gens, divers phénomènes furent saisis sur le vif, notamment en ce qui a trait à la façon d'être des jardiniers (types de présence – isolés ou en groupe; attitudes générales – renfermée, ouverte,...), à leurs occupations (types d'activités; durée du passage et rythme de l'activité – efficacité, flânerie,...) et à l'appropriation du lieu (signes d'appropriation; observation des parcelles individuelles – organisation des plantations dans la parcelle; variété des plantations; originalité des plantations – communes ou hors du commun; entretien du jardinet; entretien des allées adjacentes; ajouts personnels).

### 5.1.1. Un lieu de détente et de contemplation

En règle générale, les jardiniers prennent leur temps et font les choses calmement. Leur présence est toujours justifiée avant tout par le jardinage – ce qui consiste à planter, biner, arroser, récolter, désherber, etc. Les trois quarts des personnes observées restent moins de 30 minutes. Parmi elles, un tiers reste moins de cinq minutes. Cela ne signifie pas pour autant que tous soient pressés ou qu'ils ne prennent pas leur temps. Parmi l'autre quart, qui reste plus de 30 minutes, plus de la moitié s'attarde plus d'une heure.

Cependant, seulement une personne observée sur cinq avait une présence prolongée dans le jardin, prenant le temps de s'asseoir, de profiter du lieu et faire autre chose que de jardiner dans sa propre parcelle. Par exemple, lors d'une belle journée ensoleillée, une jardinière prépare longuement sa production de fèves, installée dans le coin ombragé de la table à pique-nique du jardin Rivard. Ou bien encore, il arrive fréquemment que les jardiniers du jardin Bons-voisins achèvent leur visite en prenant le temps de fumer une cigarette sous la tonnelle, en regardant simplement autour d'eux. Dans le jardin Saint-Marc, une dame déjà âgée a l'habitude d'amener une petite chaise pliante, qu'elle installe à l'ombre des grands arbres pour se reposer après avoir fourni des efforts importants. De plus, plusieurs dîners ont été improvisés, dans les jardins Bons-Voisins et Hochelaga : le menu se composait principalement de légumes frais et crus, ramassés au fur et à mesure des besoins et des envies. Comme dernier exemple, nous mentionnerons les propos de ce jardinier du jardin Rivard : son lieu de travail se situant à quelques mètres du jardin, il lui arrive régulièrement de venir manger le midi avec ses collègues de travail. Ceux-ci profitent ainsi pleinement de l'été et du calme.

L'observation du comportement des jardiniers à leur arrivée et durant le jardinage montre à quel point le lieu témoigne de l'expérience sensible : les jardiniers sentent, goûtent ou touchent ce qu'ils font pousser. Tous ces petits gestes sont le résultat d'un mélange de soins attentionnés, de respect et d'émerveillement. Le lieu permet de produire quelque chose de comestible et de beau,

source de fierté et de contemplation. Dans le jardin, les bruits de la ville se font plus lointains, l'atmosphère est plus propice à l'écoute de ce qui les entoure, et les jardiniers prennent leur temps : en s'affairant dans leur parcelle, ils semblent changer de monde et d'époque. Ils multiplient les pauses, souvent très courtes, pour se reposer ou reprendre leur souffle, mais aussi, par exemple, pour profiter de la chaleur du soleil ou pour observer les changements dans leur jardin. De plus, ils font preuve d'une sensibilité dans leur lien avec la nature qui peut sembler singulière en milieu urbain : le plaisir par exemple du contact avec la terre témoigne d'une certaine passion et du plaisir éprouvé à se mouvoir dans un tel environnement. Contrairement aux jardins publics, les jardins communautaires ne sont pas réservés «à la vue et non au toucher» (Pétonnet, 1994 : 72). Et les jardiniers ne s'en privent pas : ils prennent en effet visiblement un grand plaisir, ce qu'ils signalaient d'ailleurs dans le questionnaire, à mettre les mains dans la terre, à favoriser ce contact direct avec "la nature". Plusieurs personnes ont même pris l'habitude d'enlever leurs chaussures pour jardiner. Le fait de ne pas avoir peur de se salir est aussi significatif de ce sentiment de liberté que les jardiniers semblent vivre lorsqu'ils sont dans le jardin. L'exemple de cette femme Hindoue qui abaisse son tchador dès qu'elle arrive est également révélateur. En pénétrant dans le jardin, certaines normes ou règles sociales s'estompent.

### **5.1.2. La relation du jardinier au lieu**

L'un des objectifs des observations directes était de relever s'il y avait ou non, de la part des jardiniers, des signes d'appropriation de l'espace et d'en percevoir le sens ou la signification. Ceci était particulièrement intéressant à observer puisque l'on sait que le jardinier n'est qu'un locataire éphémère de sa parcelle : sa pratique est surveillée. Il s'avère par des petits gestes, des comportements qui peuvent sembler anodins, les jardiniers s'approprient leur espace de façon concrète et sensible : les jardins individuels traduisent la description de l'appartenance d'un fragment d'espace durant une séquence temporelle donnée. De plus, comme le souligne Frey (1986 : 8), l'appropriation d'un lieu se traduit dans l'occupation, la transformation des lieux et «l'accrochage de significations à travers la localisation d'objets et d'activités spécifiques au mode de vie de chacun».

La parcelle «appartient» au jardinier seulement en sa présence. Une fois le jardinier parti, elle redevient un fragment de l'espace total, perçue différemment par les autres jardiniers. L'appropriation est temporelle et l'appartenance se fait à travers l'action. L'appropriation permanente n'est pas possible. Les concepteurs et les dirigeants (y compris le comité de jardin) s'efforcent d'inscrire dans l'espace une idéologie communautaire mais il n'y a pas d'extension du sentiment d'appartenance : les jardiniers s'en tiennent à leurs parcelles, chacun à son affaire dans son jardinet. Cette ambiguïté n'est pas sans rappeler les dires de Nail (1998 : 59, 63) : le

jardin communautaire est effectivement un espace ouvert, ce qui «oblige à tenir compte du regard de l'autre» mais il reste en même temps «le lieu où s'énonce sa relation personnelle avec son environnement». En effet, l'appropriation de la parcelle en tant que telle, comme nous allons le voir, est très forte.

### 5.1.3. Un lieu de créativité

Même si, comme nous venons de le voir, les jardiniers ne s'attardent pas beaucoup sur les lieux, ils s'investissent et ils s'expriment, à travers cette liberté de mener les cultures de leur parcelle comme ils l'entendent – ou presque. La créativité s'exprime d'abord à travers les cultures à proprement parler, ce que nous développerons ci-après. Plusieurs jardiniers font preuve de débrouillardise et d'inventivité, que ce soit pour améliorer le rendement de leur parcelle, pour pallier certains problèmes ou simplement pour s'amuser ou expérimenter quelque chose. Les trois photographies qui suivent en sont l'exemple (fig. 5.1, 5.2, 5.3). Elles illustrent le traitement personnel apporté à la parcelle et témoignent de son appropriation indéniable.

#### 5.1.3.1. Exemple de récupération : les bidons de javel épouvantails

**Figure 5.1** Les bidons d'eau de javel épouvantails



Nathalie Daclon Bouvier 2000

Les jardiniers sont les rois de la récupération et du détournement d'objets usuels, en témoigne la photographie ci-dessus (fig. 5.1). Des bidons d'eau de javel ont ici été découpés et peints par le jardinier (pour leur donner l'apparence d'un animal) puis pendus à un balancier en bâton de bois.

L'objectif est d'éloigner les oiseaux pour minimiser leurs dégâts, notamment sur les salades. Si la plupart laissent leurs plants à l'air libre, plusieurs luttent contre ces volatiles en recouvrant les jeunes pousses d'un fin filet en plastique. Le jardinier à l'origine de ces drôles d'animaux se qualifie de «jardinier expérimentateur» : il a également mis au point un système d'arrosage au compte-gouttes qu'il contrôle depuis son jardin privé, adjacent à sa parcelle. Cet exemple fait plus figure d'exception.

5.1.3.2. Exemple de recherche d'esthétisme végétal :  
la pyramide d'herbes et de salades.

Une jardinière s'est inspirée, d'après ses dires, des jardins anglais du début du siècle : cela laisse supposer qu'il y a eu un véritable processus de recherche, ou du moins d'inspiration. Elle a conçue une sorte de pyramide (fig. 5.2), qui prend environ un quart de la surface de la parcelle, le diamètre de sa base n'excédant pas 2 mètres. Le tout est visiblement très réfléchi : les couleurs des plantes (plusieurs sortes de salades et beaucoup d'herbes aromatiques différentes) sont harmonieusement réparties, tantôt à la recherche d'un dégradé de verts, tantôt pour relever l'ensemble par une note plus colorée.

Figure 5.2. La pyramide d'herbes et de salades



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

### 5.1.3.3. Exemple d'inventivité pour maximiser l'espace cultivable

Une parcelle est cultivée par une famille du Bangladesh (fig. 5.3), principalement par l'homme du ménage, dans le jardin Saint-André. Elle est adjacente à la ruelle Labrecque. Le jardinier a installé des piquets de bois puis tendu de la ficelle en prenant appui sur ceux-ci et sur un poteau situé devant sa parcelle. Cette toile permet aux plantes grimpantes de bénéficier d'un nouvel espace non négligeable, puisque cette installation a permis de "prolonger" la surface de culture environ du quart.

**Figure 5.3** Maximisation de l'espace



Nathalie Daclon Bouvier 2000

Cette ingéniosité est un bel exemple de recherche de maximisation de l'espace, dont les jardiniers sud-asiatiques semblent être spécialistes. Ainsi, dans le même jardin, un autre homme a construit une structure de bois qui lui permet de faire des cultures au dessus et en dessous, doublant ainsi la surface mise en culture.

### 5.1.4. Un lieu d'expression de soi : l'observation des parcelles individuelles

Lors des observations directes, une attention particulière fut apportée à l'organisation des parcelles individuelles. L'objectif était de prendre connaissance des paysages nés de l'interaction d'une structure donnée et de la spontanéité des désirs individuels (Hissard, 1979 : 113) : à une population jardinière hétérogène, des jardins différents? Puisque chacun peut envisager et créer

son jardin potager comme bon lui semble – ou presque, chaque jardinier devient le révélateur de «quelques pans de la personnalité de son maître ou de sa maîtresse» (Gouvion et Hucliez, 1994 : 68). Chacun organise en effet à sa guise son propre espace, à travers des pratiques et des façons d'envisager la nature. Les jardiniers combinent des besoins différenciés, selon les individus, directement observables dans la mise en culture. En effet, les parcelles révèlent beaucoup des désirs, des attentes et des motivations de chacun. Elles renvoient au jardinier une bonne image de lui-même : le jardin devient un espace de représentation aux yeux des autres. Il y a donc des phénomènes d'identification du jardinier à son espace, et parallèlement, de reconnaissance de l'autre.

Cette observation systématique des parcelles permet d'identifier cinq grands types de jardins, révélateurs des différentes pratiques des jardiniers. Ceux-ci sont loin d'être exclusifs. Les photographies choisies pour illustrer les exemples sont des modèles du genre et sont révélatrices des grandes tendances observées. En règle générale, l'observation des parcelles révèle une dichotomie entre la maximisation de l'espace et la recherche d'esthétisme, même si certains jardiniers préfèrent un compromis.

#### 5.1.4.1. Le jardin traditionnel ou l'esthétique de l'ordre et de l'utilité

C'est le type de jardin le plus fréquent, traditionnel dans sa forme et dans son contenu (fig. 5.4).

**Figure 5.4** Le jardin traditionnel



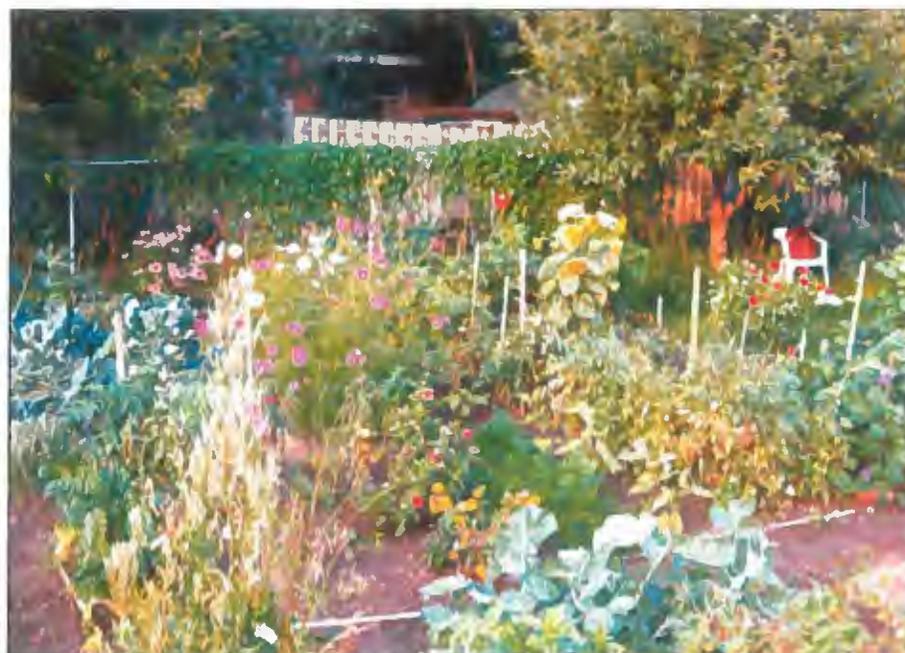
Nathalie Daclon Bouvier 2000

La perte d'espace est minimisée, avec parfois une ou deux allées centrales pour pouvoir y circuler sans abîmer les plantations. Les cultures se font en ligne, sans recherche particulière si ce n'est celle de l'efficacité. Certains agrémentent les bords de la parcelle de quelques fleurs, mais les jardiniers qui cultivent ce type de jardin misent en général sur des cultures productives et assez traditionnelles (ici, oignons, salades, navets, betteraves et carottes). Au cours de l'été, bon nombre de jardiniers feront tourner les cultures, rentabilisant espace et temps. Ce sont ces jardiniers-là qui ont particulièrement en horreur les mauvaises herbes, ennemies jurées de l'ordre soigné que le jardin devrait refléter. Ce type d'organisation de jardin se trouve dans les cinq jardins à l'étude. Ils reflètent les motivations de leurs auteurs : efficacité, productivité et savoir-faire technique. Ils n'en sont pas moins un lieu d'expression de leur identité et de leurs origines sociales et ethniques. Les Italiens ou les Portugais croisés dans les jardins, par exemple, affectionnent ce type de plantation et d'aménagement de la parcelle, mais ils n'en cultivent pas moins des espèces propres à leurs cultures et chacun selon ses méthodes et ses savoir-faire.

#### 5.1.4.2. Le jardin potager fleuri

Ce type de jardin est un mélange de cultures diverses et de fleurs (fig.5.5). La parcelle ci-après est un exemple du genre.

**Figure 5.5** Le jardin potager fleuri



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

57,7% des jardiniers interrogés déclarent cultiver des fleurs, comestibles ou non. La plupart du temps, ce type de jardin laisse plus de place à l'improvisation et aux expériences que le premier type : le jeu des couleurs et des hauteurs crée des ensembles aussi esthétiques que productifs. Ces jardins ajoutent sans conteste une autre dimension au jardin, moins focalisée sur la productivité et l'efficacité mais permettant des plaisirs plus contemplatifs. Les observations directes ont par exemple permis de voir plusieurs personnes repartir chez elles avec des bouquets de fleurs, prolongeant ainsi les plaisirs du jardin au-delà de l'assiette. Ce type de mise en cultures est moins fréquent que le premier, mais néanmoins présent partout, plus dans certains jardins (Rivard, Saint-André) que dans d'autres (Hochelaga, Saint-Marc), reflet s'il en est de la particularité des motivations. Cela illustre aussi un phénomène de mimétisme dont nous reparlerons (voir 5.1.5).

#### 5.1.4.3. Le jardin désinvolte, ou l'esthétique de la frivolité et de l'agréable

**Figure 5.6** Le jardin désinvolte



Nathalie Daclon Bouvier, 2000.

Ce type de jardin est moins fréquent que les précédents, mais le phénomène est toutefois, là encore, présent dans chacun des cinq jardins. Dans ce cas-ci (fig.5.6), la culture potagère semble secondaire (bien qu'il ne soit pas là question de mauvais entretien du jardinet puisqu'ils sont aussi bien entretenus que d'autres), et tient du plaisir de rendre son jardin beau, de travailler à l'aménagement de sa parcelle, de l'agrémenter de gadgets divers et souvent inutiles : les plantations témoignent davantage d'un souci de décoration que d'une recherche de productivité. Ici, la jardinière a placé des poissons en plastique dans sa touffe de ciboulette; les piquets pour soutenir les plantes grimpantes sont des branches d'arbres sur lesquelles s'enroulent des faux serpents, etc. Dans ce cas-ci, la parcelle devient un moyen d'expression de la personnalité et de la créativité du jardinier. L'espace est pleinement investi de sa subjectivité et devient plus qu'un espace productif.

#### 5.1.4.4. Le jardin du "désordre volontaire"

Ce type de choix de cultures est définitivement moins fréquent (fig. 5.7) et il importe de ne pas le confondre avec les parcelles qui n'ont pas été cultivées ou ont été abandonnées au cours de la saison. Si d'un premier coup d'œil on peut s'y laisser prendre, il s'agit bien là d'un choix délibéré. Tout pousse en désordre, les pois enchevêtrés dans les pavots et les tomates perdues sous les plants de cosmos... Et pourtant, le jardinier semble s'y retrouver!

Figure 5.7 Le jardin du "désordre volontaire"



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

Il s'agit là encore d'une forme d'expression de la personnalité du jardinier, mais aussi de toute une conception du jardinage et de l'idée de nature, à qui le jardinier redonne ses droits, tout en lui accordant sa confiance<sup>6</sup>, et en créant un jardin à l'image de la nature, dense, complexe et touffue.

#### 5.1.4.5. Le jardin exotique

Un petit échantillon de la population jardinière est d'origine sud-asiatique. Les trois parcelles que l'on retrouve dans le jardin Saint-André et les trois du jardin Bons-Voisins (fig. 5.8) sont un genre à part entière...

**Figure 5.8** Le jardin exotique



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

Les parcelles cultivées par des immigrants asiatiques sont très facilement identifiables, à cause de leurs cultures très particulières. À les observer, on peut supposer que l'une des motivations de ces jardiniers est de produire des légumes et des herbes aromatiques qu'on ne trouve pas facilement dans le commerce. Ce sont bien d'ailleurs les seuls jardiniers qui ne font pas pousser la sacro-sainte tomate! Les parcelles sont toujours très soigneusement entretenues et la perte d'espace est minimisée. Là encore, productivité, efficacité et ordre semblent être de mise.

<sup>6</sup> Ce type de jardin rappelle étrangement le concept de "jardin en mouvement" de Gilles Clément. À ce sujet, voir Baridon, 1998 : 1150-1153

### **5.1.5. Un phénomène de "contagion de proche en proche"**

Lors de ces observations, il est apparu un phénomène de "contagion" ou de mimétisme quand aux choix des espèces ou des façons d'aménager les jardinets. D'une parcelle à l'autre, on remarque ainsi des éléments similaires, comme la présence d'une culture, d'une fleur, d'une façon d'aménager les bords de sa parcelle, etc., comme s'il y avait eu, avec le temps, une sorte de "contagion de proche en proche". Elle peut avoir deux origines : la source d'inspiration que constitue chaque parcelle pour le jardinier, et le don ou l'échange de cultures entre voisins. Plusieurs exemples, dans des jardins différents, confirment ce constat. Ainsi, dans le jardin Rivard retrouve-t-on de l'oseille dans presque toutes les parcelles, alors que cette espèce est rarement employée ailleurs. Après discussion avec les intéressés, on se rend compte que ce phénomène est la résultante de dons et que beaucoup d'entre eux ne savent même pas comment la cuisiner. De même, dans le jardin Saint-André, une espèce peu courante de pavot colore presque toutes les parcelles : c'était l'espèce préférée d'un jardinier décédé depuis, qui se resème toute seule chaque année un peu plus mais que personne ne se résout à arracher.

Outre ces exemples ponctuels, un phénomène d'ensemble est visible, les différences d'un jardin à l'autre étant grandes au niveau de l'aménagement de l'espace des parcelles. Certes, ces différences dans la conception et l'exploitation de l'espace individuel peuvent être la résultante de motivations et de désirs diversifiés, mais, selon nous et dans une certaine mesure, découlent également du phénomène de "contagion de proche en proche" : les jardiniers s'inspirent mutuellement, ils s'échangent des conseils, des plants, regardent ce que font les autres, etc. Et tout ceci se reflète dans la forme, le paysage des jardins.

## **5.2. Les comportements collectifs**

Les observations ont permis de saisir simultanément l'ensemble des interactions entre les jardiniers et d'en approcher la nature. Il s'agissait de voir comment les individus se comportaient entre eux et de tenter de comprendre pourquoi. Une attention particulière fut apportée aux rapports entre les personnes non arrivées ensemble (co-présence sans reconnaissance, co-présence avec reconnaissance minimale, interaction active,...), à la logique spatiale dans les interactions et à ce qui les détermine.

### **5.2.1. La reconnaissance de l'autre**

Lorsqu'une personne s'occupe de sa parcelle et qu'un autre jardinier arrive, les deux doivent prendre conscience de l'autre. Il s'effectue alors un mélange de la sphère privée et de la sphère

publique : au moins pendant un temps, ils ne peuvent plus agir comme s'ils étaient seuls, chez eux, dans leur jardin. De cela résulte une certaine mise à distance de l'autre. Ils s'accordent mutuellement le droit d'exister, d'être là, mais le sentiment d'être chez soi est estompé, sinon annulé, par la présence de l'autre.

Malgré cette distance, une attention particulière et un intérêt certain sont portés à l'autre, mais de façon plus indirecte. En effet, lors des observations, plus du tiers des observés ont manifesté une curiosité pour les parcelles des autres, souvent voisines, mais aussi parfois à celles de l'ensemble du jardin : on s'attarde, on observe des techniques ou des cultures inconnues, on compare et on se compare... Les jardiniers sont indéniablement jugés de prime abord à leur jardin et ils sont très curieux de celui des autres. Cependant, cet intérêt pour la parcelle des autres n'a que peu de portée au niveau des relations sociales. Il y a en effet quelque chose d'empêché et d'impoli à s'y intéresser de trop près ou trop visiblement : la parcelle du voisin, c'est son intimité.

La fierté que le jardinier éprouve pour son jardin l'amène souvent à provoquer la reconnaissance de l'autre. C'est sans aucun doute ce fait qui explique les visites de la famille ou d'amis qui furent observées durant l'été. Ainsi, le dimanche est un jour propice, le déjeuner fini, pour faire une visite guidée au jardin, en emmenant les proches. Se crée alors un moment d'intimité familiale surprenant dans ce lieu communautaire. Le jardinier montre, explique, fait goûter les merveilles de son jardin. Sans s'éterniser, il fait visiter une autre partie de son chez soi.

### **5.2.2. Les relations de groupe**

Les trois quarts des personnes observées viennent seuls. L'autre quart des jardiniers vient accompagné du conjoint, des enfants ou d'amis. Les relations avec les autres jardiniers sont de plusieurs ordres. Une fois sur cinq, les observés n'ont aucune relation, aucune reconnaissance de l'autre, pas même un regard. Un tiers des observés se contente d'un bonjour poli, souvent de loin, en faisant un simple geste de la tête et souvent sans se dire au revoir en temps voulu. Pour un quart des jardiniers observés, le fait de croiser quelqu'un d'autre semble visiblement être une expérience agréable, puisqu'ils se saluent chaleureusement et échangent quelques paroles. Certes, cela ne dure guère plus de cinq minutes et ils s'en tiennent la plupart du temps à une discussion d'usage – à propos de la pluie et du beau temps, de leurs problèmes avec leurs tomates ou de la réussite de leurs concombres cette année. Ils le font cependant avec un plaisir certain et non dissimulé. Enfin, une fois sur dix, les jardiniers qui se retrouvent au même moment dans le jardin discutent plus longuement, prennent le temps d'échanger plus familièrement. Cependant, dans ces cas, tous les jardiniers observés semblent se connaître de longue date et il est impossible de savoir si c'est le jardin qui est à l'origine de leur rapprochement ou non.

Dès que plusieurs jardiniers se retrouvent au même moment dans le jardin, celui-ci perd son immobilité et sa quiétude pour sembler subitement "habité". On peut distinguer deux types de jardiniers quant à leur rapport à l'autre : ceux qui sont renfermés, dans leur "bulle", plus solitaires; et ceux qui sont ouverts, toujours contents de voir d'autres jardiniers. La plupart du temps, les observations dans les jardins lorsqu'il y avait plusieurs jardiniers en même temps donnaient la nette impression d'une superposition de plusieurs sphères individuelles, chacun évoluant dans sa "bulle", qui semblait invisible aux autres et presque hermétique aussi. Chacun semble perdu dans son monde et ne porte guère ou pas d'attention à ceux qui l'entourent, se concentrant sur ce qui l'entoure. De manière générale, les jardiniers ne font pas l'effort de se déplacer pour aller discuter avec un autre jardinier. Quand ils passent l'un devant l'autre ou que leurs parcelles sont voisines, les contacts sont plus fréquents, mais peut-être plus obligés aussi. À travers leurs comportements, les jardiniers démontrent un désir de tranquillité : ils se refusent à engendrer toute contrainte liée au côtoiement des autres.

### **5.2.3. Les échanges**

Avoir des relations avec d'autres jardiniers veut bien souvent dire donner ou échanger des conseils, des plantes ou une partie de sa production. Du même coup, cela signifie aussi avoir envie de partager avec une personne qu'on ne connaît pas ou peu. Le jardin communautaire est ainsi l'assise de contacts, entre personnes de milieux socio-économiques et d'origines ethniques différents, qui sont souvent motivées par la curiosité et l'envie d'apprendre de l'autre. Les jardiniers font ainsi l'expérience de l'altérité.

Ainsi, cette famille originaire du Bangladesh, dans le jardin Saint-André, se voyait sollicitée et ce malgré des problèmes de communication dûs à la langue, par d'autres jardiniers curieux de leurs cultures peu communes. Sans pratiquement échanger une seule phrase mais en privilégiant les gestes et les sourires, certains se voyaient offrir des plants d'herbes aromatiques ou des piments, qu'ils ne consommeront sans doute jamais faute de savoir comment les utiliser. Comme tout bon jardinier qui se respecte face à un don de la sorte, ces individus étaient à leur tour remerciés par quelque chose du jardin de l'autre. La fierté des jardiniers envers leur production les conduit à faire preuve d'une grande générosité, très sincère et très spontanée. Cela va de l'échange de conseils, de techniques et de savoir-faire, à celui de recettes ou de légumes, en passant par des graines et des plants. S'il est fier, le jardinier est aussi curieux, avide de connaissances, ce qui le rend ouvert à l'autre.

### **5.3. Les différences d'un jardin à l'autre**

Comme nous l'avons mentionné, les observations directes ont permis de rendre compte des particularités de chaque jardin et de constater les différences de comportements selon les jardins. Lors des observations directes, une attention particulière fut portée, pour chaque parcelle, à l'originalité des plantations, des variétés et de la manière de planter, ainsi qu'à l'entretien du jardinet et des allées adjacentes à la parcelle. Ces observations sont également révélatrices des différences au sein des cinq jardins.

Des formes spécifiques apparaissent et chaque jardin semble être un univers à part. Sans en tirer des généralités, il importe de soulever ces agencements, qui sont sans aucun doute la résultante de besoins différenciés et de multiples façons d'envisager le jardinage, mais qui sont peut-être aussi le fruit du phénomène de "contagion de proche en proche" déjà mentionné, l'un n'étant pas exclusif de l'autre et inversement. Mais avant tout, il faut souligner l'influence de l'implication et de la vision d'un personnage qui joue un rôle de toute première importance dans les jardins, celui du président de comité de jardin.

#### **5.3.1. L'influence d'un personnage important : le président du comité de jardin**

##### **5.3.1.1. La vision et les objectifs du président concernant le jardin**

Les présidents furent invités, au cours de l'entrevue, à parler de leur vision du jardin et de leur rôle, de leurs projets et de l'investissement personnel dont ils ont fait preuve au cours de l'été pour mener à bien la saison. Il ressort de cette partie de l'entrevue l'ascendance des présidents sur le fonctionnement du jardin. Un seul des cinq présidents déclare n'avoir aucun objectif pour le jardin et ne faire preuve d'aucun investissement personnel. Trois autres s'investissent personnellement de façon relativement importante, mais leurs objectifs restent simples : que tout aille pour le mieux dans le jardin, améliorer la situation, en particulier en ce qui concerne l'implication des gens et l'entretien général, etc. Le dernier des cinq présidents a quant à lui de «grandes idées pour le jardin». Il envisage le lieu comme un possible paradis urbain et son objectif est de faire en sorte que les gens se sentent aussi à l'aise que s'ils étaient dans leur arrière-cour. Depuis presque vingt ans qu'il en est le président, cette personne n'a de cesse d'apporter des améliorations au jardin : c'est à son initiative que le jardin fut zoné parc; l'aménagement floral est soigneusement réfléchi dans une optique d'isolation du reste du monde; les jardiniers jouissent d'une plus grande liberté qu'ailleurs en ce qui a trait aux règlements puisque hormis l'arrachage régulier des mauvaises herbes, les jardiniers sont simplement tenus

de respecter les autres, de faire preuve de tolérance. En contrepartie, ils peuvent cultiver leur parcelle comme bon leur semble.

#### 5.3.1.2. L'influence du président : des préoccupations parfois personnelles

Les présidents ont parfois des objectifs personnels pour le jardin qui viennent interférer avec les besoins effectifs des jardiniers. Le meilleur exemple est sans doute leur obsession vis-à-vis des mauvaises herbes : c'est le point le plus litigieux. De par le règlement, les jardiniers sont tenus d'entretenir régulièrement leur parcelle et les allées adjacentes. Pour l'entretien général du jardin, on comprendra que les allées se doivent d'être tenues propres, ne serait-ce que par respect pour les autres puisqu'il s'agit là d'éradiquer toutes espèces indésirables et qui se développent souvent très rapidement. Mais concernant la parcelle individuelle en tant que telle, il semble excessif d'exiger un entretien si scrupuleux, au point d'émettre des avis d'expulsion et de priver des individus de l'accès à tous les jardins communautaires pendant trois ans (voir 3.2.3.3). Quelques mauvaises herbes n'ont jamais nuit aux tomates... De plus, les remarques des présidents à ce propos s'avéraient souvent être en contradiction avec les résultats des observations directes.

Dans des cas comme celui de ce président qui a une idée bien arrêtée sur le devenir du jardin, ses attentes et ses objectifs personnels peuvent parfois primer sur les intérêts communs à tous. Il arrive que le président agisse comme si le jardin lui appartenait, mais il faut aussi reconnaître son dévouement et son efficacité. Cependant, si l'on garde à l'esprit que c'est avec les cotisations des jardiniers que l'aménagement floral, par exemple, est réalisé, on peut se demander jusqu'à quel point ce ne sont pas les désirs du président qui sont comblés avant ceux des usagers. De la même façon, dans un autre jardin, le président a orienté l'activité vers le jardinage biologique – son cheval de bataille – influençant ainsi tout le fonctionnement du jardin.

#### 5.3.1.3. Un pouvoir à ne pas minimiser

S'ils se plaignent parfois de ne pas avoir assez de pouvoirs, les présidents de comité de jardin souffrent néanmoins de prérogatives réelles. Les entrevues réalisées ont mis en lumière deux cas probants et d'autant plus intéressants qu'ils sont la résultante de comportements fort différents.

Le pouvoir exercé par les présidents de jardin peut prendre un tour personnel, l'impartialité ne faisant plus toujours foi. Tout comme le cas précédemment cité, dans un autre jardin un homme s'est vu expulsé du jardin pour des raisons obscures, d'abord à cause du non-respect d'un règlement, puis, la situation dégénérant entre le président et lui, pour un comportement jugé

asocial. Ce jugement fut évidemment émis par le président lui-même et repris par l'animateur horticole. Cependant, ce dernier n'étant pas là lorsque les faits se sont produits, tout laisse croire que le président et lui se sont entendus. Ce même président déclarait d'ailleurs, en entrevue, vouloir avoir le droit de choisir les personnes qui feront partie du jardin. Un autre exemple montre que le président peut aussi user de son pouvoir pour rendre service aux jardiniers, ou les défendre au besoin. Ainsi cet homme que l'animateur horticole voulait expulser parce que l'entretien de sa parcelle laissait fortement à désirer. Il s'avérait que ce jardinier avait des problèmes personnels importants, le président – qui était au courant – a donc plaidé sa cause pour ne pas qu'il perde son jardinet.

Ainsi, le rôle du président relève de la gestion technique d'ordres multiples du jardin, mais aussi d'une certaine gestion humaine, ce qui laisse toujours entrer une part de risque. Les cas de présidents mégalomanes aux allures dictatoriales semblent en effet pas manquer dans l'histoire des jardins communautaires de Montréal : tous les présidents y ont fait allusion.

### **5.3.2. Le jardin Bons-Voisins**

Les jardiniers du jardin Bons-Voisins sont à la fois traditionnels et innovants : traditionnels dans leur façon de planter, mais faisant preuve d'une certaine fantaisie quant aux choix de leurs cultures. Ils ne se contentent d'ailleurs pas d'un petit nombre de cultures. En général, la parcelle est relativement bien entretenue, même si elle est rarement dépourvue de toutes mauvaises herbes, mais les allées ont tendance à être négligées. Les jardiniers viennent souvent accompagnés, en famille ou en couple. Peu d'entre eux s'attardent longtemps dans le jardin, la durée moyenne des passages est d'environ 20 minutes. Les observations ont permis d'identifier des habitués fidèles qui prennent toujours le temps, avant de partir, de s'asseoir sous la tonnelle pour fumer une cigarette ou simplement pour regarder autour d'eux. De plus, beaucoup de personnes semblent venir à heures régulières, souvent tous les jours. S'ils ne démontrent pas un grand intérêt pour les autres parcelles, les jardiniers semblent plutôt bien se connaître, ou à tout le moins, se reconnaître. Les discussions dépassent en effet rarement le stade de la politesse, mais l'intention est là, et les relations entre les jardiniers semblent détendues.

### **5.3.3. Le jardin Hochelaga**

C'est dans ce jardin que l'on retrouve les jardiniers les plus traditionnels (choix et variété des cultures, manière de les planter). L'accent semble mis sur la production, ce qui ne veut pas dire que les jardiniers y éprouvent moins de plaisir, loin de là. Si l'entretien des parcelles est bon, celui des allées laisse à désirer. Les jardiniers viennent très souvent seuls et plusieurs viennent en famille, avec leurs enfants. Le temps de visite est variable, mais beaucoup restent longtemps et

font un véritable arrêt prolongé dans le jardin. Les jardiniers du jardin Hochelaga semblent bien se connaître, bien que cette constatation soit surtout valable pour les personnes dont la parcelle se situe dans la partie ouest du jardin (rappelons la forme allongée du jardin), ce qui laisse supposer qu'il existe une logique spatiale dans les interactions. Cependant, on peut se demander pourquoi il n'existe alors pas le même phénomène de l'autre côté du jardin? Peut-être cela s'explique-t-il simplement par le fait qu'il y ait beaucoup de nouveaux jardiniers dans cette partie-là. Pour ce petit groupe, dont tous les membres se connaissent par leur prénom, le jardin est un véritable lieu de rencontres. Sans peut-être aller jusqu'à se donner rendez-vous, ils semblent s'être entendus implicitement : tous peuvent se retrouver à partir de 18 heures dans le jardin. Immanquablement semble-t-il, de façon plus ou moins prolongée selon les jours, ce type de rencontre finira par une longue discussion chaleureuse autour de la table à pique-nique. Cependant, les autres jardiniers se comportent entre eux comme dans les autres jardins : les communications sont minimales.

C'est dans ce jardin qu'a eu lieu l'épluchette de blé d'Inde. Dans ce cas, l'observation a été participante. En milieu d'après-midi, la petite fête atteint son apogée avec près de 25 personnes présentes, dont huit enfants. Il y a deux familles, les autres personnes présentes ont plus de 50 ans. Ils se connaissent déjà tous et font partie de cette fameuse section ouest du jardin. L'ambiance est très sympathique : on parle du jardin, on se montre ses tomates ou ses carottes, chacun va chercher dans sa parcelle sa fierté du moment,... Les discussions sont faites de tout et de rien, mais surtout de jardinage. D'un coup, quelqu'un va dans son jardinet, montre des choses aux autres et tout le monde de se lever et de partir dans son coin, la tête en bas et les mains dans la terre ! Chacun revient avec quelque chose, et la séance de dégustation commence : les tomates de l'un, les tomates cerises de l'autre, les cerises de terre du voisin... Les sujets de conversations commencent ensuite à varier : on parle beaucoup du quartier, des problèmes qu'il y a (des rues mal nettoyées, les magasins qui ferment les uns après les autres,...), des fêtes organisées par des organismes locaux... On parle aussi un peu de sa vie (du travail ou du chômage, de ses enfants ou de ses animaux, de son appartement,...). Cependant, le président est déçu par le peu de jardiniers présents. Le bilan de l'après-midi, fort agréable, semble pourtant très satisfaisant.

#### **5.3.4. Le Jardin Rivard**

Les parcelles et les allées sont ici très bien entretenues. Les jardiniers font preuve d'une certaine originalité dans leur choix de cultures, mais surtout dans la variété de celles-ci : le jardinet est de toute évidence un terrain d'essais et d'expériences, mais aussi un moyen de faire pousser diverses productions. La manière de planter reste, étonnamment, plutôt traditionnelle. Les jardiniers viennent la plupart du temps seuls. Lorsqu'ils ne le sont pas, ils sont accompagnés de

leurs enfants ou de leur conjoint. De rares fois, certains jardiniers ont été observés en train de profiter du lieu et de ces installations plus longuement, mais les jardiniers du jardin Rivard viennent en général faire ce qu'ils ont à faire, puis repartent. Certes, lorsqu'ils sont dans leur parcelle, ils prennent leur temps, semblent savourer l'instant, mais le jardin dans son ensemble n'est pas pour eux un lieu de détente. Par contre, ce sont ces jardiniers qui semblent être, d'après les observations, les plus sensibles à ce qui les entoure et pour qui la stimulation sensorielle est importante. Les relations entre les jardiniers sont minimales, les individus conservant, en règle générale, une certaine distance vis-à-vis des autres. Dès lors que le jardin compte plusieurs jardiniers, l'ambiance est certes détendue et vivante, mais cela donne l'impression d'une superposition de sphères privées, de mondes à soi. Ainsi, trois fois sur cinq, les jardiniers ne se saluent pas et les relations sont inexistantes.

### **5.3.5. Le jardin Saint-André**

C'est dans ce jardin que les jardiniers font le plus preuve d'originalité, tant dans leur façon de planter que dans les cultures choisies, en général nombreuses. L'entretien des parcelles est relativement moins bon que dans les autres jardins, même si cela ne semble pas être la préoccupation première des jardiniers. De même, les allées sont maintenues dans un entretien minimal. Les jardiniers ont ici tendance à venir seuls. Les temps de visites sont variables d'un individu à l'autre, mais dans l'ensemble, les gens prennent leur temps. Plus du tiers des personnes observées dans ce jardin faisaient même un véritable arrêt, souvent à la table à pique-nique ou dans ce petit coin reculé et plus intime où se trouvent les bancs. De plus, ces jardiniers-là semblent vouloir se rapprocher pleinement et directement de la nature, en ce sens où, là encore, les odeurs, les goûts, les sensations du contact avec la terre sont à l'origine de bien de leurs actions. Les jardiniers du jardin Saint-André sont curieux des autres et portent un grand intérêt, en règle générale, aux autres parcelles, prenant le temps de les observer et au besoin d'en discuter avec le jardinier concerné. Les relations entre les jardiniers sont en effet chaleureuses, même si elles restent la plupart du temps distantes. Seules quelques personnes semblent bien se connaître et discutent plus longuement lorsqu'elles se croisent.

### **5.3.6. Le jardin Saint-Marc**

Le jardin Saint-Marc est composé de parcelles extrêmement bien entretenues, les allées, principales et secondaires, exemptes de toute mauvaise herbe. Le tout donne une impression de propreté et de netteté très contrôlées, presque en contradiction avec la vocation du lieu. Les cultures sont traditionnelles, dans leur mise en forme et dans le choix des variétés et elles sont peu diversifiées. Les jardiniers viennent très souvent seuls, rarement en couple. La durée de leurs passages est très variable d'un individu à l'autre, mais ils restent dans l'ensemble assez

longtemps, travaillant avec patience et minutie. Les arrêts dans le jardin sont très rares : là encore, les jardiniers viennent s'occuper de leur parcelle et s'en retournent. Lors de leur visite, ils prennent cependant souvent le temps de regarder les parcelles des autres, la forme allongée du jardin les obligeant à emprunter l'allée centrale et donc longer les parcelles. Les relations sont brèves mais sincères : on n'évoque toutefois guère plus que la pluie et le beau temps ou ses propres productions, mais on le fait avec plaisir et gentillesse.

#### 5.4. Synthèse et discussion des résultats

Les résultats obtenus à l'aide des questionnaires permirent de mesurer un certain nombre de phénomènes. Les observations directes et les entrevues, qui les corroborèrent ou non, ont amené une somme d'informations essentielles sur les comportements individuels et collectifs. Quant aux entrevues, elles consistèrent surtout à confirmer ou non les autres informations, tout en obtenant un certain nombre d'informations plus factuelles. Les observations directes permirent de saisir la relation à l'espace, soit la manière dont l'individu jardinier pratique l'espace du jardin au quotidien et de comprendre l'appropriation du lieu, tant de la parcelle individuelle que du jardin en tant que tel. La saisie simultanée de l'ensemble des interactions permit de mieux comprendre la «culture de la relation» (Guibert et Jumel, 1997 : 95), sa nature, entre les jardiniers. Furent donc pris en compte le sujet et le lieu, pour parvenir à une «conception plus riche de l'action rationnelle» (Berdoulay et Entrikin, 1998 : 114).

Nous supposons au départ que le jardin relevait d'une quête de nature en ville ou d'un substitut de nature. Substitut, sans doute dans une certaine mesure, mais certainement pas un ersatz, et à notre avis bien au contraire. La quête, si quête il y a, est celle de l'authenticité et de valeurs simples. Les représentations et les significations qui sont en effet associées au jardin et au jardinage, si elles sont quelque peu teintées de clichés concernant la présence de nature en ville, révèlent néanmoins beaucoup sur les jardiniers et leurs motivations. Or, la formation et l'émergence de telles représentations fondent, ou non, l'attachement et l'enracinement à un lieu. Il y a dans leur manière de l'aborder une profonde et sincère fascination pour la nature, pour le côté vivant du potager et aussi pour ce que les jardiniers eux-mêmes sont capables d'accomplir par le biais du jardin. Ils restent toutefois conscients – et même fascinés – de ne jamais être totalement le maître de cette pulsion de vie. De plus, la «qualité d'interaction entre l'observateur et l'objet observé» (Lynch, 1982 : 25), ici le jardinier, sa parcelle et le jardin, est révélée par l'aptitude des individus à «utiliser leurs différents sens : sentir, voir, toucher et entendre» (*ibid.*, p.15). Les jardiniers apprécient particulièrement les qualités sensibles du lieu, pour reprendre les termes de Lynch (*ibid.*, p.100) : le soleil, le vent, la lumière, les odeurs... Il existe donc bel et bien une relation étroite entre l'individu et le lieu. La majorité des jardiniers déclare en effet être attiré

par le contact avec la nature, mais quiconque est attiré par un contact plus fréquent avec la nature ne s'inscrira pas dans un jardin communautaire. En ce sens, on ne peut pas dire que la parcelle représente à leurs yeux une façon de combler un manque de nature en milieu urbain : elle représente cela, sans constituer un produit de remplacement de moindre qualité puisque d'autres dimensions rentrent en compte et ajoutent à sa valeur. En pénétrant dans le jardin, les jardiniers semblent rentrer dans un autre monde, «comme si la frénésie de la ville leur était indifférente» (Donadieu, 1998 : 13) et dans un autre état, celui de la contemplation.

Les différentes manières d'aborder la culture de la parcelle illustrent parfaitement les dires de Lynch (1990 : 131-132) : elles sont «the join between the form of the environment and the human processes of perception and cognition». En effet, l'observation des jardinets a permis de constater jusqu'à quel point ils sont le miroir de la personnalité et des attentes des individus : chacun peut envisager et créer son jardin potager comme bon lui semble, celui-ci devenant le révélateur de la personnalité des individus. Il y a dans la relation du jardinier à sa parcelle quelque chose de très intime, ce qui apparaît comme très particulier pour un espace semi-public. Cela tend à confirmer le fait que l'individu se sent chez lui dans ce petit lopin de terre. Cette relation, malgré le caractère locatif du terrain, démontre la forte appropriation du jardinet par l'individu. Rappelons que nous entendons par appropriation la conduite qui permet de donner un sens à l'espace qu'il habite. Dans le cas du jardinet, des signes visibles de «marquages» et de «prise de possession» (Brunet *et al.*, 1993 : 40) purent être observés. Le processus d'identification se transforme rapidement en logique d'appropriation, qui reste cependant temporelle et déterminée par l'action. Les cultures donnent à la parcelle un sens nouveau, celui de l'expression de l'identité des jardiniers. Le jardin devient en effet un lieu de créativité, d'inventivité mais aussi souvent d'amusement et de liberté : l'espace du jardin est investi et coloré de la subjectivité de l'individu, à travers les choix horticoles faits. Ceux-ci concernent autant le choix des cultures que leur agencement dans le jardinet, qui n'est jamais fait à la légère. La plupart du temps, l'espace est à la fois maximisé, à la fois imprégné d'une recherche d'esthétisme, et même si nombreux sont ceux qui misent sur l'efficacité et la productivité, il y a toujours une place pour la gratuité, ne serait-ce qu'à travers la culture des fleurs. Il y a aussi, à travers l'expression de soi, un phénomène d'identification du jardinier à sa parcelle qui permet parallèlement la reconnaissance de l'autre. Le jardin dans son ensemble ne semble pas susciter ce type d'attachement et d'appropriation puisqu'il n'y a pas – au grand dam des responsables – d'engagement personnel dans l'ensemble du jardin.

Enfin, le questionnaire a permis de constater la superficialité, en règle générale, des relations sociales au sein du jardin. Les observations directes, dont les résultats furent confirmés par les dires des présidents de jardin, ne laissent guère de doute : le jardin potager en milieu urbain de type communautaire n'est pas un territoire de recomposition du lien social fort. Certes, il est sans

conteste un espace qui facilite les contacts, qui crée des liens interpersonnels de façon beaucoup plus privilégié qu'un espace public, mais cela ne veut pas dire qu'il permet des relations plus approfondies ou privilégiées. Les jardins communautaires sont en fait des espaces qui semblent plus permettre l'entre-soi que le développement des relations sociales de voisinage sous forme de liens faibles. Les jardiniers s'accordent mutuellement le droit d'exister, d'être là, mais en maintenant l'autre à distance. Le jardin, s'il facilite les contacts amicaux et les échanges, est aussi un petit monde secret, très personnel, ce qui n'est pas sans ambiguïté. Des liens forts (basés sur le don par exemple) existent, inhabituels dans des espaces urbains publics, mais les jardiniers ont surtout des liens faibles ou inexistantes avec les autres.

En effet, les relations, beaucoup plus éphémères et ponctuelles qu'on aurait pu l'imaginer (mais cela peut avoir un rapport avec la taille des jardins retenus), ne peuvent cependant être réduites à celles que l'on peut observer dans les espaces publics. Autour de l'activité individuelle qu'est le jardinage, des liens sociaux particuliers et spécifiques peuvent se nouer. Le jardin comme lieu de sociabilité bénéficie des caractéristiques propres à l'activité : la régularité obligée de la fréquentation, l'appropriation de la parcelle et son voisinage qui durent toute la saison. De telles conditions auraient pu permettre, en théorie, une sociabilité plus épanouie, mais «however, regular meetings tell us nothing about the breath and depth of a relationship» (Henning et Lieberg, 1996 : 15) : nous avons vu que cela ne l'empêche pas d'être basée sur une certaine superficialité. Cependant, la passion du jardinage réduit la distance sociale. En effet, des populations d'origines socio-économiques très différentes sont amenées, par le biais du jardin, à communiquer ou, de façon plus triviale encore, à faire connaissance, ce qui est déjà beaucoup. De plus, si le jardinier entretient avec son jardin une relation assez exclusive, il a aussi l'occasion de compter sur les liens familiaux : bon nombre de jardiniers ont été observés en train de partager des moments avec leurs jeunes enfants et plusieurs en train de faire visiter leur parcelle à des membres de leur famille. Les relations entre les jardiniers, lorsqu'elles existent, se limitent à un petit nombre de personnes et s'en tiennent souvent à une discussion sur la pluie et le beau temps, ou plutôt sur la culture des légumes ou l'échange de conseils. Il n'existe donc pas un groupe de jardiniers pour l'ensemble du jardin mais plutôt un niveau intermédiaire, un petit groupe de voisins de parcelles ou de connaissances. Ces jardiniers, rarement plus de cinq ou six, entretiennent des relations chaleureuses et semblent apprécier ces contacts, mais le phénomène, sur l'ensemble de ce qui fut observé, reste peu fréquent. De plus, l'évocation de la dynamique communautaire tant désirée par les bénévoles (qui seraient ainsi déchargés d'un travail important et contraignant) est encore loin d'être en vigueur dans les jardins. D'ailleurs, dans ces lieux où chacun a des intérêts personnels qui lui sont propres, une telle dynamique communautaire pourrait-elle exister?

Les jardins communautaires ne semblent pas avoir développé ce que Gueydon a observé dans les jardins ouvriers français : «une culture originale faite de mélange d'individualisme (tâche solitaire du jardinier dans sa parcelle) et de convivialité (loisirs et travaux effectués en commun)» (1996 : 9). Rajaud remarquait aussi ce désir de jouir d'un espace d'intimité mais aussi du contact avec les autres. Ici, c'est bien l'individualisme des jardiniers, dans leurs attentes et dans leurs façons d'être, qui détermine cette sociabilité éphémère et distante et l'on ne peut guère parler de convivialité en ce qui concerne l'esprit de groupe, même si l'ambiance reste bonne la plupart du temps : le jardin est un espace programmé, institué par le programme de la Ville, mais il n'a pas d'existence en tant que groupe d'individus et n'est pas animé d'une dynamique communautaire entre les individus. Celle-ci n'existe qu'à travers le travail des bénévoles qui s'investissent beaucoup pour faire fonctionner le jardin et qui, de fait, peuvent finir par avoir une réelle influence sur le déroulement de la saison. Celle-ci est souvent très bénéfique mais peut parfois apparaître contestable. De même, on peut douter du fait que le jardin représente pour les usagers «une source importante d'identification sociale (et) contribue à la création ou au renforcement d'une identité collective» (Boulianne, 1998 : 145) étant donné l'absence de cohésion entre les jardiniers.

Cependant, les pratiques individuelles agrégées finissent par donner une image de groupe au jardin. En effet, les jardiniers s'influencent les uns par rapport aux autres, le meilleur exemple étant le phénomène de "contagion de proche en proche" observé dans tous les jardins. Cette constatation s'illustre aussi à travers la relative homogénéité des comportements au sein des jardins. C'est donc dans l'influence réciproque des actions respectives de chacun que se révèle le groupe de jardiniers. Sans développer des liens sociaux forts, les jardiniers ont toutefois une manière de vivre ensemble et de se côtoyer bien spécifique au jardin communautaire et que l'on ne retrouve pas dans d'autres espaces urbains : «seen from a macro level weak ties play a role in effecting social cohesion» (Henning et Lieberg, 1996 : 8). Tout comme dans les espaces publics mais sur des modes différents, c'est un «lieu de réglage et d'ajustements incessants de la distance et de la proximité, de la présence et de l'absence à autrui, de l'interaction sociale concertée» (Chelkoff et Thibaud, 1992 : 8). C'est un lieu particulièrement propice à «l'inattention civile (...), cette sorte de courtoisie visuelle qui évite d'importuner autrui par une curiosité déplacée» (Joseph cité par Germain, 1999 : 2), étant donné le caractère très personnel de chaque parcelle. Mais c'est aussi l'occasion d'échanger simplement et généreusement, de côtoyer et de s'inspirer d'une certaine diversité culturelle et sociale, de vivre l'altérité au quotidien. On peut ainsi appliquer aux jardins communautaires les trois dimensions évoquées par Chelkoff et Thibaud (1992 : 7) pour caractériser l'espace public, à savoir les formes sensibles qui sont reliées aux dimensions de l'environnement («objets saisis au niveau sensoriel et physique»); les formes sociales («interactions, échanges sociaux»); et les formes spatiales («du paysage, formes saisis au plan esthétique»). Dans le cas des jardins, chacune de ces dimensions est davantage développée que dans les espaces publics. La première est d'autant plus importante étant donnée

la spécificité du lieu et le contact privilégié avec la nature qu'il engendre. La seconde, comme nous l'avons vu, est moins développée qu'on l'avait supposé mais elle l'est davantage que dans un espace public de type parc, étant donné que les individus ont des occasions de se côtoyer plus régulièrement et partagent la passion du jardinage. Enfin, les parcelles sont autant de paysages nés de l'interaction de ce lieu et de la subjectivité de chacun : les formes spatiales, au moins en partie, découlent des personnalités et des attentes des jardiniers.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette recherche était de rendre compte de la dynamique sociale entourant les jardins communautaires de la Ville de Montréal, en considérant trois dimensions : le jardin et l'individu, le jardin du groupe et le jardin comme lieu. Dans une approche essentiellement de sociologie urbaine, l'objectif était de parvenir à un portrait de la population, en ce qui a trait au profil socio-économique ainsi qu'aux motivations et aux comportements des jardiniers. De plus, il s'agissait de prendre le pouls de cet espace urbain particulier, notamment en ce qui concerne les relations sociales et la sociabilité qu'il engendre ou non. Enfin, le rapport au lieu entretenu par le jardinier fut questionné, tant par rapport à l'appropriation qu'aux représentations auxquelles il est associé. En considérant cinq jardins communautaires de la ville de Montréal, l'objectif était de parvenir à un portrait représentatif de la réalité des jardins. Mais de nombreux facteurs rentrent en jeu dans les différenciations et la recherche comporte certaines limites, notamment celle du choix d'un échantillon restreint de jardins. Cependant, la stratégie méthodologique fut constituée dans l'optique de parvenir à un portrait le plus fidèle et aussi le plus complet possible, ce qui y était en soi un défi, étant donné le manque de documentations et d'études concernant les jardins communautaires au Québec.

Nos a priori de départ, énoncés pour guider la recherche, furent partiellement confirmés. Dans un premier temps, le profil des jardiniers obtenu confirme l'hétérogénéité de la population jardinière, ce qui se reflète du coup dans les comportements. Au delà d'un certain point, commun à tous, celui de la passion du jardinage – car nous avons acquis la conviction, au cours de cette étude, que les jardiniers rencontrés sont bels et biens passionnés, les individus n'ont pas les mêmes attentes, ni les mêmes motivations, ni les mêmes valeurs : cela se traduit dans la différenciation de leurs pratiques. Cette hétérogénéité des statuts est toutefois relative : la population des jardins est à l'image du quartier environnant et la mixité au sein de chacun est donc moins forte que pour l'ensemble des jardins étudiés. Elle renvoie en fait à la géographie sociale de Montréal et aux aires sociales, au profil socio-économique des différents quartiers. Ainsi, notre choix de jardins a déterminé, jusqu'à un certain point, le profil de la population étudiée. On retrouve autant d'hommes que de femmes. Près de la moitié des jardiniers interrogés ont entre 40 et 55 ans et la majorité des ménages a un revenu inférieur à 20 000\$. Mais on ne peut pas établir de typologies concernant les types de jardiniers, tant les caractéristiques socio-économiques diffèrent : les

jardins attirent un public varié. La majorité des jardiniers est avant tout motivée par le contact avec la nature. Viennent ensuite le plaisir de pratiquer un loisir, puis l'attrance pour l'apport alimentaire qu'apporte le jardin (les jardiniers accordent une importance certaine à la production, mais c'est rarement la motivation principale). La possibilité de rencontrer des gens n'est pas un élément central qui compte dans le choix de cette pratique. Il est intéressant de noter l'attrance particulière des plus jeunes pour la nature, tandis que les plus âgés valorisent particulièrement le loisir. De plus, ce sont plutôt les jardiniers issus de ménages au statut socio-économique plus élevé qui sont motivés par la pratique d'un loisir, tandis que ceux venant de ménages plus défavorisés sont relativement plus attirés par le surplus alimentaire. Les personnes qui s'inscrivent à un jardin communautaire ont donc une grande attrance pour la nature, appréhendée pour elle-même, mais aussi pour l'accomplissement personnel obtenu de sa maîtrise. Il apparaît également que la structure communautaire n'attire pas en tant que telle les jardiniers. Par contre, l'agrégation des individualités finit par créer une image de groupe, les jardiniers s'influencent mutuellement et créant une dynamique particulière selon les jardins.

En ce qui concerne les relations entre les jardiniers, nous supposons que le jardin communautaire était possiblement un lieu de recomposition du lien social, favorisant des liens sociaux particuliers et spécifiques, tout en permettant d'outrepasser les clivages sociaux. Si les jardins communautaires favorisent effectivement des liens particuliers (basés principalement sur l'échange et la reconnaissance d'autrui) et si ceux-ci sont effectivement différents de ceux rencontrés dans des espaces publics standards – parce que plus fréquents, plus réguliers et surtout "excusés" par la passion commune du jardinage, la cohésion des jardiniers n'est toutefois pas aussi forte qu'on aurait pu l'imaginer. Les relations sont chaleureuses, polies et souvent animées par la curiosité pour l'autre, mais elles restent également distantes, dans un grand respect d'autrui mêlé à un désir de protéger sa propre intimité : le jardinage est avant tout une activité individuelle, tandis que la structure communautaire, à part le fait qu'elle offre une possibilité unique pour ces gens de pouvoir jardiner proche de chez eux, est très peu valorisée. Il ne faut cependant pas minimiser la sociabilité que le jardin engendre : il existe des petits groupes qui permettent l'éclosion de liens interpersonnels. Ce niveau intermédiaire de socialisation du groupe doit son existence à la vie du jardin. Mais il n'y a cependant pas d'extension du phénomène au delà de l'espace du jardin, les relations restant trop superficielles. Enfin, la dynamique communautaire, qui serait censée habiter ce lieu urbain, est en fait absente : le groupe de jardiniers est un groupe institué par le programme de la Ville mais qui n'existe pas sur le plan des relations sociales. La participation aux activités collectives, qu'elles soient obligatoires ou récréatives, est très faible et n'attire pas les individus, qui viennent avant tout pour leur parcelle. L'individualisme prime largement sur une quelconque dynamique communautaire.

Enfin, en étudiant la relation du jardinier au lieu, l'objectif était de saisir et de comprendre les représentations et les significations associées au jardin potager et de voir comment les jardiniers s'approprient cet espace loué et semi-public. Il s'agissait aussi de savoir, pour vérifier notre hypothèse, si le jardinier est animé par une quête de substitut de nature en ville ou non. Les comportements individuels observés permirent de confirmer cette hypothèse, mais il faut toutefois en préciser les tenants et les aboutissants. Il y a dans leurs manières d'aborder ce lieu une profonde et sincère fascination pour la nature, pour le côté vivant de la chose et, surtout, nous semble-t-il, pour ce qu'ils sont capables, eux-mêmes, de faire à partir d'elle. Les parcelles sont un puissant révélateur des motivations des jardiniers et de leur façon d'envisager le jardinage : les individus, en plus de cultiver des légumes, trouvent dans le jardin un moyen de s'exprimer. Le sentiment d'appartenance est d'ailleurs bien plus important en ce qui concerne le jardinet que le jardin dans son ensemble. Le jardinier entretient finalement une relation exclusive et intime avec son jardinet – la majorité d'entre eux préférant d'ailleurs jardiner seul. Il y a dans la culture de ce petit lopin de terre en pleine ville une dimension très personnelle. L'enjeu est tel pour eux qu'ils semblent s'accommoder des limites et des contraintes qui leurs sont posés, conscients et se satisfaisant de leur chance. Le potager agit donc comme un lieu d'activités autant récréatives qu'agricoles. Si quête il y a, elle semble plus être axée sur celle de l'authenticité. En effet, le jardin en est un symbole dans le monde urbain et la société actuels et l'enjeu des jardins communautaires est de fait directement lié à la qualité de vie urbaine. Comme le remarquait Sansot (1993 : 44) à propos des usagers des espaces publics, «ils ne s'absentent pas pour autant de leur quartier ou de leur ville. Ils les vivent à leur manière, ni dedans, ni dehors». Les jardiniers semblent avoir inventé une nouvelle manière d'habiter la ville : en habitant, sur un mode éphémère, la campagne à la ville.

L'activité et le lieu impliquent une multiplicité d'usages, d'appropriations et de sens. Finalement, toute la richesse de ces espaces, aux niveaux relationnel et territorial, réside dans le fait que chaque jardinier y trouve des intérêts qui lui sont propres. C'est d'ailleurs cette individualité qui fait tendre le jardin vers cette image d'agrégation de phénomènes individuels plutôt que vers celle d'une dynamique communautaire. Nous pouvons dès lors prétendre avec Ferréol que «tout fait social n'est que la résultante de l'interaction d'un ensemble de comportements individuels, même lorsque ceux-ci se trouvent soumis à l'influence de normes ou de valeurs collectives» (Ferréol, 1991 : 119). Ainsi, les individus s'affranchissent «des organisations et des discours communautaires» et sont «capables finalement d'opérer leurs propres rapports au territoire» (Sénécal et Bouvier, 2001). La dynamique sociale des jardins communautaires illustre en effet la montée de l'individualisme, le repli sur la sphère privée et le besoin d'anonymat qui semblent caractériser nos sociétés urbaines modernes : on assiste à l'émancipation de l'individu vis-à-vis tout confinement identitaire et spatial (*ibid.*). En adoptant des approches sociologique et géographique, nous avons pu comprendre les «effets de composition où les espaces – produits,

aménagés, habités, pratiqués – s'interposent en tiers, avec leurs contraintes et leurs rigidités, entre les intentions des individus et les résultats agrégés de leurs interactions» (Grafmeyer, 1999 : 158). Le jardin communautaire, tel qu'il est vécu dans la ville de Montréal, apparaît comme la métaphore du lieu urbain postmoderne, exprimant à la fois socialité et anonymat, désir de ville et de nature, de travail et de loisir (Sénécal et Bouvier, 2001).

Le premier objectif de la présente recherche était de combler un manque certain dans la littérature concernant les jardins communautaires. Dans le cadre du mémoire, la contribution a le mérite non seulement de fournir un certain nombre d'informations mais aussi d'ouvrir des perspectives et de soulever de nombreuses questions concernant ces espaces urbains. En effet, quels seraient par exemple les résultats d'une étude similaire sur de plus grands ou de plus petits jardins? La dynamique observée serait-elle la même si les critères de sélection des jardins avaient été autres? Il serait également intéressant de se pencher sur le cas des jardiniers immigrants ou issus de communauté culturelles. Ce type de question s'applique également en ce qui concerne les autres types de jardins présents sur le territoire de la Ville de Montréal. De plus, nos résultats vont à l'encontre des commentaires concernant les jardins collectifs en France qui ont fait l'objet de nombreuses études. Celles-ci reconnaissent unanimement le caractère socialisant des jardins et les exemples ne manquent pas de ces apéritifs improvisés entre voisins de parcelles, par une belle journée ensoleillée. Nous avons également vu que la forme et le mode de fonctionnement de ces jardins diffèrent des jardins communautaires montréalais. Les résultats de la présente recherche ne sont pas sans soulever des interrogations concernant une comparaison des deux phénomènes : jusqu'à quel point la structure des jardins influe-t-elle sur les comportements individuels et collectifs? Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer ces différences de phénomènes observés?

Les sujets d'études concernant les jardins communautaires sont nombreux, étant donné la diversité des angles possibles d'analyse (environnementale et écologique, sociale, pédagogique, etc.). Leur popularité ne cessant de croître, il devient nécessaire de s'en préoccuper, d'autant que leur avenir peut devenir incertain, ayant déjà fait l'objet de coupures budgétaires et de suppressions de postes d'animateurs horticoles au cours des dernières années. Les jardins communautaires confèrent à la ville de Montréal une qualité esthétique et sociale certaine, qui plus est à moindre coût (grâce à l'entretien des jardiniers et au travail des bénévoles). Ils font partie prenante de la qualité de vie de nombreux citoyens, ceux qui les cultivent comme ceux qui le côtoient. Mais ils sont également, quand ils ne sont pas " zonés" parc, des espaces urbains en situation précaire. Malgré le fait que l'année 2000 a encore vu l'inauguration d'un nouveau jardin dans le quartier du Mile-End, on murmure et l'on s'inquiète de plus en plus parmi les jardiniers et les présidents. Multiplier les études à leur sujet pourrait permettre d'aider les Montréalais qui le désirent à continuer de jouir de ces petits bouts de campagne en pleine ville.

**APPENDICES A****OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES**

- A.1 Exemple du questionnaire
- A.2 Grille d'entretien
- A.3 Grille d'observation directe

### A.1. Questionnaire

Dans le cadre d'un mémoire en études urbaines, je réalise une étude sur les jardins communautaires à Montréal. À ce titre, j'aimerais vous poser quelques questions concernant votre pratique du jardinage. Il est important pour moi que vous répondiez à un questionnaire, qui devrait durer environ 10 minutes. Toutes les informations que vous me livrez resteront entièrement confidentielles et seront détruites après leurs exploitations. Voulez-vous m'accorder quelques instants?

#### Journée de saisie:

<b>Jardin:</b>	Saint-André Bons-Voisins Saint-Marc	Rivard Hochelaga
----------------	---	---------------------

#### Numéro du jardinet:

##### Chez vous, avez-vous:

un jardin potager	oui non		
une cour	oui non	si oui, avec espaces verts	oui non
une terrasse ou un balcon où vous faites pousser des plantes	oui non		

##### Les deux dernières semaines, vous êtes venu dans ce jardin...

1 fois  
2 ou 3 fois  
plus de 3 fois  
tous les jours  
aucune fois

##### Les deux dernières semaines, chacune de vos visites dans votre jardin durait environ...

moins de 10 minutes  
entre 10 et 30 minutes  
entre 30 minutes et une heure  
entre 1 et 3 heures  
plus de 3 heures

##### Sur votre parcelle, cultivez-vous...

des légumes courants  
des fruits courants  
des légumes particuliers, exotiques  
des fruits particuliers, exotiques  
des herbes aromatiques  
des fleurs

##### Jardiner, d'habitude, est-ce quelque chose que vous pratiquez

tout(e) seul(e)  
avec votre conjoint ou votre compagnon

avec vos enfants  
avec des amis  
autres: précisez

**Vous préférez jardiner:**

tout(e) seul(e)  
avec votre conjoint ou votre compagnon  
avec vos enfants  
avec des amis  
autres: précisez

**Y-a-t-il une autre personne que vous qui entretient votre parcelle? Si oui, qui est-ce?**

oui, souvent. Précisez:  
oui, occasionnellement Précisez:  
non, rarement  
non, jamais

**Quand vous vous absentez (vacances, week-end, maladie...), à qui demandez-vous de venir s'occuper de votre parcelle?**

à personne  
à un jardinier du jardin  
à un membre de votre famille  
à un(e) ami(e)  
ne s'applique pas

**Pour chacune des situations suivantes, dites-moi si elles vous arrivent souvent, de temps en temps, rarement ou jamais:**

	souvent	de temps en temps	rarement	jamais
vous installer dans le jardin pour vous détendre, sans jardiner				
prendre une collation ou un repas dans votre jardin				
seul				
avec votre famille				
avec des amis				
avec d'autres jardiniers				
échanger des conseils avec les autres jardiniers				
Échanger, donner des semences aux autres jardiniers				
Échanger ou donner des plants avec les autres jardiniers				

**Diriez-vous que jardiner.... (une seule réponse possible)**

ça coûte de l'argent  
c'est rentable  
cela a peu d'influence financière

**Mangez-vous plus de fruits et légumes depuis que vous cultivez la parcelle?**

oui  
non



Avec 9 à 15 personnes  
Avec tous les jardiniers

**Les rapports que vous avez avec les autres jardiniers sont-ils dans l'ensemble...**

---

---

**inexistants:**                    *toujours*                    *souvent*                    *parfois*                    *jamais*

---

---

**superficiels:**                    *toujours*                    *souvent*                    *parfois*                    *jamais*

---

---

**amicaux:**                    *toujours*                    *souvent*                    *parfois*                    *jamais*

---

---

**conflictuels:**                    *toujours*                    *souvent*                    *parfois*                    *jamais*

**Avec les responsables (Ville + Comité) :**

---

---

inexistants:            *toujours*            *souvent*            *parfois*            *jamais*

---

---

superficiels:            *toujours*            *souvent*            *parfois*            *jamais*

---

---

amicaux:            *toujours*            *souvent*            *parfois*            *jamais*

---

---

conflictuels:            *toujours*            *souvent*            *parfois*            *jamais*

**Vous arrive-t-il de rencontrer d'autres jardiniers du jardin en dehors du cadre du jardin:**

souvent  
parfois  
jamais

**Vous arrive-t-il de participer aux fêtes du jardin:**

toujours  
souvent  
parfois  
jamais  
ne s'applique pas

**Vous arrive-t-il de participer aux réunions, aux corvées collectives ou aux assemblées générales du jardin:**

toujours  
souvent  
parfois

jamais

**Qu'est-ce qui vous a amené à pratiquer le jardinage? (raison principale)**

vous êtes né à la campagne  
vos parents jardinaient  
l'envie du contact avec la nature  
autres: précisez

**Avez-vous l'impression d'être chez vous?**

oui  
non

**Expliquez brièvement pourquoi.**

---



---

**Brièvement, et outre ce dont nous avons déjà parlé avant, qu'est ce que vous appréciez le plus quand vous êtes dans votre parcelle?**

---



---

**Après avoir regardé autour de vous, décrivez-moi le jardin en quelques mots.**

---



---

**Sexe:**           féminin  
                      masculin

**Groupe d'âge:**       moins de 24 ans  
                          entre 25 et moins de 40 ans  
                          entre 40 et moins de 55 ans  
                          entre 55 et moins de 70 ans  
                          plus de 70 ans  
                          ne se prononce pas

**Revenu du ménage:**       moins de 20 000\$ par an  
                          entre 20 000 et 40 000\$ par an  
                          entre 40 000 et 60 000\$ par an  
                          plus de 60 000\$ par an  
                          ne se prononce pas

**Taille du ménage: combien y a-t-il de personnes dans votre ménage, y compris vous?**

ménage sans enfants:   1 personne  
  2 personnes  
ménage avec enfants: combien?

**Jusqu'à quel niveau d'enseignement avez-vous poursuivi votre scolarité (dernière année complétée)?**

scolarité non complétée  
secondaire  
collégial  
universitaire  
post-gradué  
autres: précisez

**Quel type de logement habitez-vous?**

maison unifamiliale  
plex, appartement  
logement social

**Provenance résidentielle: habitez-vous...**

à moins de 5 minutes de marche du jardin  
entre 5 et 15 minutes de marche du jardin  
à plus de 15 minutes de marche du jardin. Si oui, à combien estimez-vous le temps de votre lieu de résidence à votre parcelle?

**Comment avez-vous appris la façon de vous inscrire?**

par une connaissance qui participait à l'un d'eux  
en contactant la Ville de Montréal  
autres: précisez

**Depuis combien de temps êtes-vous jardinier dans ce jardin?**

c'est votre premier été  
depuis moins de 3 ans  
entre 4 et 6 ans  
plus de 6 ans. Précisez.

**Combien de jardins communautaires avez-vous déjà fréquenté avant celui-ci?**

c'est le premier  
si non, combien en avez-vous fréquenté avant celui-ci?

## A.2. Grille d'entrevue

- Explications du déroulement de l'entrevue.
- Depuis combien de temps êtes-vous jardinier?
- Depuis combien de temps êtes-vous président?
- Temps consacré aux tâches de président par semaine?
- Importance du comité?
- Avez-vous des objectifs, des buts précis pour le jardin?
- L'ambiance du jardin?
- Que pensez-vous du Programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal?  
Points faibles, points forts? Avantages, inconvénients ?
- Définition du jardinage communautaire?
- Importance de l'animateur horticole?
- Historique du jardin?
- Points forts du jardin? Choses à changer, améliorer, modifier?
- Liste d'attente?
- Roulement?
- Budget?
- Corvées, activités collectives?
- Rencontres pendant la saison hivernale?
- Implication dans le quartier?
- Description de la "clientèle"?
- Comportements des gens par rapport aux règlements?
- Les problèmes survenus cette année?

### A.3. Grille d'observation directe

#### ***Le jardin***

- Description du lieu.
- Ambiance générale et atmosphère du jardin.
- Observation du lieu dans son ensemble (entretien, utilisation des outils, de la cabane, etc.).
- Observation des parcelles individuelles (organisation des plantations dans la parcelle; variété des plantations; originalité des plantations - communes ou hors du communs; entretien du jardinet; entretien des allées adjacentes; ajouts personnels).
- Appropriation du lieu : identification des signes.

#### ***Les jardiniers***

- Caractéristiques des personnes (âge, sexe, origine, habillement, nombre...).
- Types d'activités.
- Rapports entre les personnes non arrivées ensemble : co-présence sans reconnaissance, co-présence avec reconnaissance minimale, interaction active.
- Evènements (actions manuelles et verbales).
- Types de présence : isolés ou en groupe, durée du passage, rythme de l'activité.
- Durée du passage et rythme de l'activité (efficacité, flânerie,...).
- Attitudes générales (renfermée, ouverte,...).
- Existence ou non d'une logique spatiale dans les interactions : qu'est-ce qui les déterminent (reposent-elles sur la proximité, sur la temporalité du moment, sur un lieu précis - type point d'approvisionnement d'eau, table à pique-nique...), observation des trajets des jardiniers.
- Autres occupations, évènements.

Le tout sous forme de notes factuelles et réflexives.

**APPENDICE B****PHOTOGRAPHIES DES CINQ JARDINS À L'ÉTUDE**

- B.1 Photographies du jardin Bons-voisins
- B.2 Photographies du jardin Hochelaga
- B.3 Photographies du jardin Rivard
- B.4 Photographies du jardin Saint-André
- B.5 Photographies du jardin Saint-Marc

### B.1. Photographies du jardin Bons-Voisins

Figure B.1.1

Vue nord-ouest du jardin Bons-voisins



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

Figure B.1.2

Vue sud du jardin Bons-Voisins



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

## B.2. Photographies du jardin Hochelaga

**Figure B.2.1** Vue est du jardin Hochelaga



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

**Figure B.2.2** Vue ouest du jardin Hochelaga



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

### B.3. Photographies du jardin Rivard

**Figure B.3.1** Vue nord-est du jardin Rivard



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

**Figure B.3.2** Vue nord-ouest du jardin Rivard



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

#### B.4. Photographies du jardin Saint-André

Figure B.4.1 Vue sud-ouest du jardin Saint-André



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

Figure B.4.2 Vue sud-est du jardin Saint-André



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

### B.5. Photographies du jardin Saint-Marc

Figure B.5.1 Vue nord du jardin Saint-Marc



Nathalie Daclon Bouvier, 2000

Figure B.5.2 Vue nord-ouest du jardin Saint-Marc

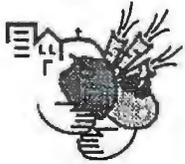


Nathalie Daclon Bouvier, 2000

## APPENDICE C

### CARTES DE LOCALISATION DES CINQ JARDINS

- C.1 Carte de localisation du jardin Bons-Voisins
- C.2 Carte de localisation du jardin Hochelaga
- C.3 Carte de localisation des jardins Rivard et Saint-André
- C.4 Carte de localisation du jardin Saint-Marc



# Jardins communautaires

## Région Sud-Ouest

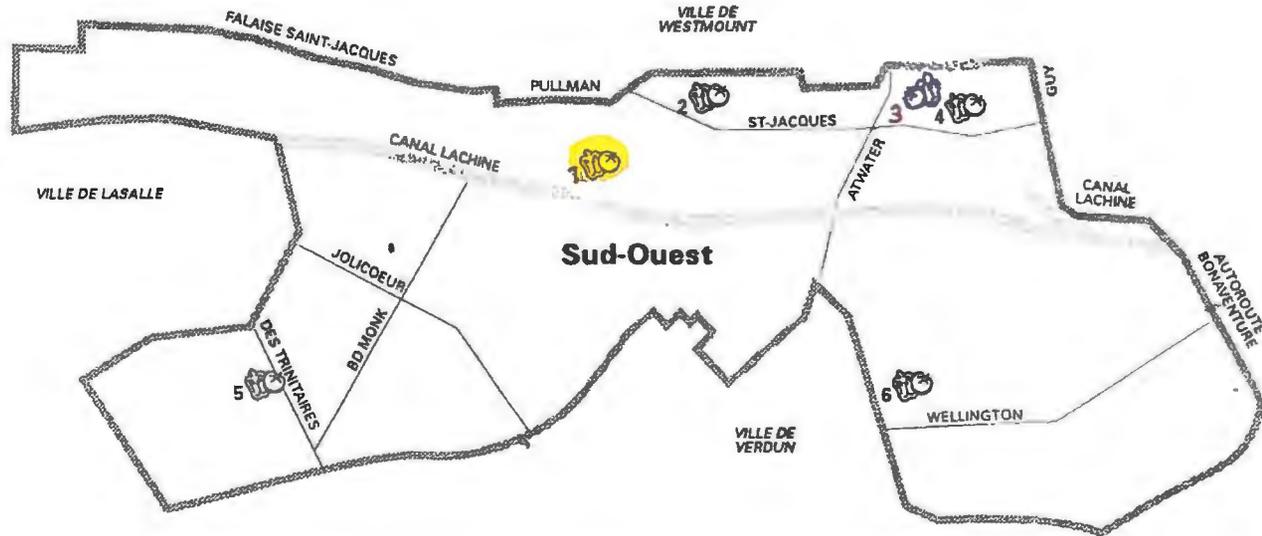
Total des jardinets 431

Total des jardins 6

### Quartier Sud-Ouest

Total des jardinets	431*
Total des jardins	6

\* Le nombre de jardinets peut varier



<b>1 Bons Voisins</b> Rue Turgeon / rue Sainte-Émilie	40 jardinets
<b>2 Légumière Rose-de-Lima</b> Rue Delisle / rue Rose-de-Lima	90 jardinets
<b>3 La Petite-Bourgogne</b> Rue Dominion / ruelle Blake	30 jardinets

<b>4 Des Seigneurs</b> Rue Des Seigneurs / rue Quesnel	108 jardinets
<b>5 Angrignon</b> Bd Des Trinitaires / rue Hurteau	119 jardinets
<b>6 Pointe verte</b> Rue Knox / rue Charlevoix	44 jardinets

Source : Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires.  
Ville de Montréal, 1996, appendice 1

C.1. Carte de localisation du jardin Bons-Voisins



# Jardins communautaires

Région Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

Total des jardinets 1336      Total des jardins 12

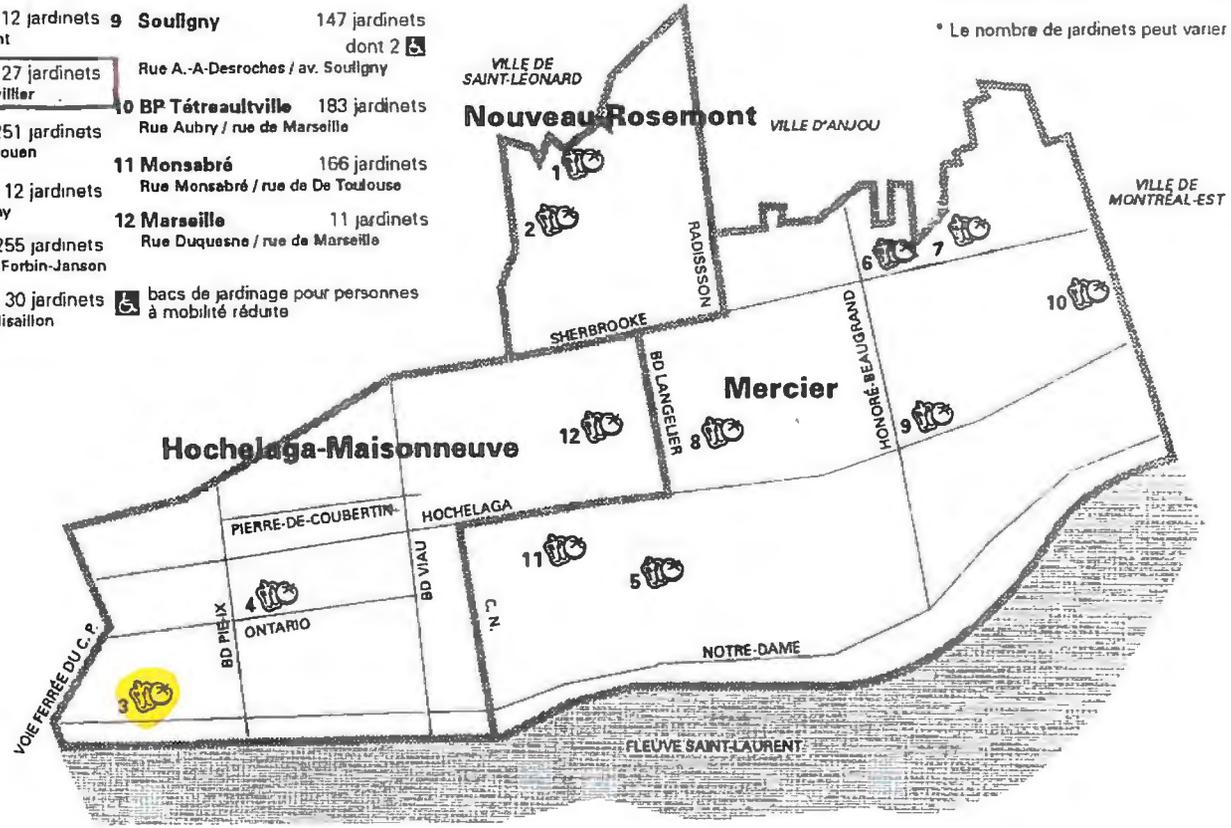
- |  |  |
|--|--|
| <b>1 Cabrini</b> 129 jardinets<br>Rue Beaubien Nord / rue Cabrini        | <b>8 Arc-en-sol</b> 113 jardinets<br>Av. Pierre-de-Coubertin / rue Arcand        |
| <b>2 Cabrini-annexe</b> 12 jardinets<br>Rue Cabrini / bd Rosemont        | <b>9 Soulligny</b> 147 jardinets<br>dont 2<br>Rue A.-A-Desroches / av. Soulligny |
| <b>3 Hochelaga</b> 27 jardinets<br>Rue La Fontaine / rue Cuvillier       | <b>10 BP Tétraultville</b> 183 jardinets<br>Rue Aubry / rue de Marseille         |
| <b>4 Maisonneuve</b> 251 jardinets<br>Av. Létourneux / rue de Rouen      | <b>11 Monsabré</b> 166 jardinets<br>Rue Monsabré / rue de De Toulouse            |
| <b>5 POP</b> 12 jardinets<br>Rue Bossuet / av. Soulligny                 | <b>12 Marseille</b> 11 jardinets<br>Rue Duquesne / rue de Marseille              |
| <b>6 Dupéré</b> 255 jardinets<br>Rue Saint-Donat / rue de Forbin-Janson  |  |
| <b>7 Pierre-Bernard</b> 30 jardinets<br>Bd Pierre-Bernard / rue Bisailon | bacs de jardinage pour personnes à mobilité réduite                              |

<b>Quartier Hochelaga-Maisonneuve</b>	
Total des jardinets	289*
Total des jardins	3

<b>Quartier Mercier</b>	
Total des jardinets	906*
Total des jardins	7

<b>Quartier Nouveau-Rosemont</b>	
Total des jardinets	141*
Total des jardins	2

\* Le nombre de jardinets peut varier



Source : Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires  
Ville de Montréal 1996, appendice 1.



# Jardins communautaires

Région Plateau-Mont-Royal – Centre-Sud et Ville-Marie

Total des jardinets 667

Total des jardins 15

<b>1 Rivard</b> Rue Rivard / rue Gilford	31 jardinets
<b>2 De Lorimier</b> Av. de Lorimier / rue Gilford	110 jardinets
<b>3 Parc Baldwin</b> Rue Fullum / rue Rachel	45 jardinets
<b>4 Saint-André</b> Rue Labrecque / rue Ontario Est	30 jardinets
<b>5 Habitations J.-Mance</b> Rue Sanguinet / bd de Maisonneuve Est	72 jardinets dont 3
<b>6 Sainte-Catherine</b> Rue Saint-Thimothé / rue Sainte-Catherine	43 jardinets
<b>7 Versailles</b> Rue Lucien-Lalier / rue Versailles	59 jardinets
<b>8 Faubourg Saint-Laurent</b> Rue de Bullion / rue Sainte-Catherine	14 jardinets
<b>9 Georges-Vanier</b> Rue Jean-D'Estrées / av. de la Montagne	65 jardinets
<b>10 Panet</b> Rue Panet / rue La Fontaine	12 jardinets
<b>11 Des 50 citoyens</b> Rue Alexandre-DeSève / rue La Fontaine	29 jardinets
<b>12 Centre-Sud</b> Rue Alexandre DeSève / rue La Fontaine	40 jardinets
<b>13 Saint-Eusèbe</b> Rue Dufresne / rue Larivière	32 jardinets
<b>14 Sainte-Marie</b> Rue Provençale / rue La Fontaine	47 jardinets dont 7
<b>15 Mederic-Martin</b> Av. Gascon / rue Du Havre	38 jardinets

bacs de jardinage pour personnes à mobilité réduite

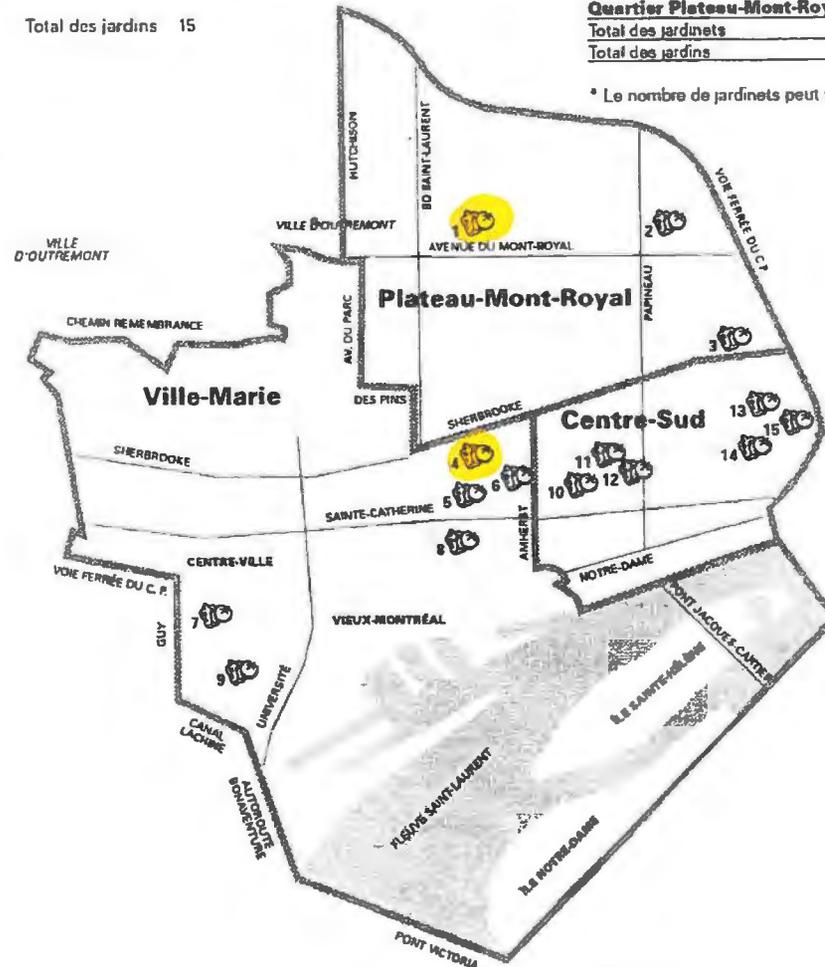
## Quartiers Centre-Sud et Ville-Marie

Total des jardinets	481*
Total des jardins	12

## Quartier Plateau-Mont-Royal

Total des jardinets	186*
Total des jardins	3

\* Le nombre de jardinets peut varier



Source : Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires, Ville de Montréal, 1996, appendice 1

C.3. Carte de localisation des jardins Rivard et Saint-André



## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

### Sur les jardins, la nature en ville, l'agriculture urbaine :

- BARIDON, Michel (1998). *Les jardins. Paysagistes-Jardiniers-Poètes*. Éditions Robert Laffont, collection Bouquins, Paris.
- BRUNON, Hervé (dir.) (1999). *Le Jardin, notre double. Sagesse et déraison*. Éditions Autrement, collection Mutations, n°184, Paris.
- DONADIEU, Pierre (1998). *Campagnes urbaines*. Actes Sud / École Nationale Supérieure du Paysage, Paris.
- DUFOUR, Anne-Hélène (1998). «Une passion pacifique : le jardinage». In *Passions ordinaires, du match de football au concours de dictée*, sous la dir. de Christian Bromberger, Bayard Éditions, Collection Société, Paris, p.71-94.
- MERCIER, Guy et Jacques BETHEMONT (éds) (1998). *La ville en quête de nature*. Septentrion, Québec.
- SANSOT, Pierre (1993). «Le jardin des humbles». In *Urbanisme*, juin-juillet, n°264-265, p.44.

### Sur le jardinage en Amérique du Nord et à Montréal :

- BIBLIOTHÈQUE NATIONAL DU CANADA (non daté). «Cultiver son jardin au Canada : l'histoire du jardinage au Canada». *Site de la bibliothèque nationale du Canada* [En ligne]. <http://www.nlc-bnc.ca/events/garden/fintro.htm> (page consultée le 20/10/2000).
- BOUCHARD, André (1998), avec la collaboration de Francine Hoffman. *Le jardin botanique de Montréal : esquisse d'une histoire*. Éditions Fides, Montréal.
- BOULIANNE, Manon  
(1999). «Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique». *Site de City Farmer, Canada's Office of urban agriculture* [En ligne]. Rapport de recherche. <http://www.cityfarmer.org/manon.html> (page consultée le 30/03/00).
- (1998). «Jardins communautaires, formes de sociabilité et citoyenneté au Québec et au Mexique», *Économies et solidarités*, vol. 29, n°2, p.143-153.

COSGROVE, Sean

(1998). «Community Gardening in Major Canadian Cities : Toronto, Montreal and Vancouver Compared». *Site de City Farmer, Canada's Office of urban agriculture* [En ligne]. Communication présentée à Prétoria pour la conférence Urban Agriculture Policy in Southern Africa. <http://www.cityfarmer.org/canadaCC.html> (page consultée le 29/03/00).

(1994). «Une Histoire de Deux Villes : Comparing Canadian Community Gardening Programs in Montreal and Toronto». *Site du Centre de Recherche pour le Développement international* [En ligne]. Communication présentée pour la conférence Habitat 94, Toronto Food Policy Council. [http://www.irdc.ca/cfp/rep11\\_e.html](http://www.irdc.ca/cfp/rep11_e.html) (page consultée le 27/04/2000).

DAVIDSON, Thomas et Kathryn KRAUSE (non daté). «A Social History of Urban Agriculture in Montreal». [En ligne] <http://felix.geog.mcgill.ca/other/environ/1999b/food/irp4/history.html> (page consultée le 20/10/2000).

DESCHÊNES, Gaétan (1996). *Histoire de l'horticulture au Québec*. Éditions du Trécarré, Saint-Laurent, Québec.

FAIRHOLM, Jacinda (1999). «Urban Agriculture and Food Security Initiatives in Canada : A Survey of Canadian Non-Governmental Organizations». *Site du Centre de Recherche pour le Développement international* [En ligne]. [http://www.irdc.ca/cfp/rep25\\_e.html](http://www.irdc.ca/cfp/rep25_e.html) (page consultée le 24/08/00).

FROJMOVIC, Michel (1996). «Urban Agriculture in Canada : A Survey of Municipal Initiatives in Canada and Abroad». *Site du Centre de Recherche pour le Développement international*. [En ligne]. [http://www.irdc.ca/cfp/rep16\\_e.html](http://www.irdc.ca/cfp/rep16_e.html) (page consultée le 26/01/2000).

LINDAYATI, Rita (1996). «Urban Agriculture : A Survey of Academic Expertise and Programs in Canada». *Site du Centre de Recherche pour le Développement international*. [En ligne]. [http://www.irdc.ca/cfp/rep19\\_e.html](http://www.irdc.ca/cfp/rep19_e.html) (page consultée le 24/08/2000).

PEDNEAULT, André et Roll GRENIER (1996). *Créer un jardin communautaire : l'aménager, le gérer, l'animer*. Ministère de l'environnement et de la faune, Ville de Montréal, Québec.

QUAYLE, Moura (1989). «Canadian Community Gardens. A Sustainable Landscape Legacy». *Landscape Architectural Review*. Vol. 10, n°1, p.17-20.

ROUTABOULE, Danièle, Vincent ASSELIN et Catherine ÉVEILLARD (1995). *Le paysage de l'intérieur ou expressions paysagères résidentielles de l'île de Montréal*. Rapport de recherche présenté à la S.C.H.L., Université de Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL

(2001) «Cultiver son passe-temps!». *Site du Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal* [En ligne]. [http://www.ville.montréal.qc.ca/loisir/04\\_loisir/04\\_jardins\\_comm.htm](http://www.ville.montréal.qc.ca/loisir/04_loisir/04_jardins_comm.htm) (page consultée le 15/03/2001).

(2000). *Le carnet des jardiniers montréalais*. Services des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal.

(1999a). *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Services des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal.

VON BAEYER, Edwinna (1984). *Rhetoric and roses, a history of Canadian Gardening 1900-*

1930. Fitzhenry and Witheside, Markham, Ontario.

WARMAN, Dena Sacha (1999). «Community Gardens: A Tool for Community Building». *Site de City Farmer, Canada's Office of urban agriculture* [En ligne]. Communication présentée à l'Université de Waterloo, Ontario. <http://www.cityfarmer.org/waterlooCG.html> (page consultée le 29/03/00).

#### **Sur les jardins familiaux et ouvriers en France et ailleurs dans le monde :**

CABANEL, Jean (1995). *Paysage, paysages*. Éditions J.-P. de Monza, Paris.

CÉRÉZUELLE, Daniel (1996). «L'informel non-marchand : un support d'insertion? Le cas des jardins collectifs». Chap.14 in *Pour un autre développement social. Au-delà des formalismes techniques et économiques*, Desclée de Brouwer, Paris, p.169-181.

BOUQUIN, Edith-Claude (1996). « Les abris de jardin ». In *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. 1896-1996*, sous la dir. de Béatrice Cabedoce et Philippe Pierson. CREAPHIS, Grâne, p.165-171.

DUBOST, Françoise  
(1997). *Les jardins ordinaires*. L'Harmattan, Paris. Réédition.

(1984). *Côté jardin*. Scarabée & Co, Paris.

GOJARD, Séverine et Florence WEBER (1996). « Les potagers en France aujourd'hui ». In *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. 1896-1996*, sous la dir. de Béatrice Cabedoce et Philippe Pierson . CREAPHIS, Grâne, p.141-150.

GOUVION, Colette et Marielle HUCLIEZ (1994). *Le roman du potager*. Éditions du Rouergue, Rodez.

GUEYDON, Yves (1996). *Jardins potagers collectifs, Insertion et Économie solidaire. Éléments d'analyse et recherche d'une stratégie pour la création d'une entreprise d'insertion par l'économique dans le domaine du maraîchage biologique*. Mémoire de DESS de gestion d'entreprise d'insertion. France.

HELBERT, Yves (1998). *Des jardins familiaux dans nos villes*. Sous la dir. de Sophie Bernier. Fondation de France, Paris.

HISSARD, Jean-René (1979). «Jardins-ouvriers : un paysage bricolé. Images d'un bonheur précaire». *Urbanisme*, n°168-169, p.112-113.

KOROSEC-SERFATY, Perla (1991). «La ville et ses restes». Chap. 7 in *L'aménagement urbain : promesses et défis*, sous la dir. d'Annick Germain. Éditions de l'Institut Québécois de Recherche sur la Culture, collection Questions de recherche, Québec, p.233-267.

LEGROS, Josiane et Michel LEGROS (1996). «Les jardins d'amateurs». *Urbanisme*, janvier-février, n°286, p.46-50.

MOUGEOT, Luc J.A. (1994). «Urban Food Production : Evolution, Official Support and

Significance (with special reference to Africa)». *Site de City Farmer, Canada's Office of urban agriculture*. <http://www.cityfarmer.org/lucTOC26.html> (page consultée le 20/02/2001).

NAIL, Sylvie (1998). «Jardiniers anglais, entre conformisme et création». In *Le Jardin, notre double. Sagesse et déraison*, sous la dir. d'Hervé Brunon. Éditions Autrement, collection Mutations, n°184, Paris, p.47-77.

PÉTONNET, Colette (1994). «Juin, mois des jardins». *Les annales de la recherche urbaines*, n°64, septembre, p.72-76.

PRÉDINE, Éric (1998). *Jardins ouvriers, l'art & la manière*. La Maison Rustique, Flammarion, Paris.

RAJAUD, Bruno (1999). *L'importance des jardins familiaux dans le monde d'aujourd'hui*. Séance de l'Académie d'Agriculture de France au Salon international de l'Agriculture, 3 mars, n°85, p. 93-102.

VANT, André (1998). «Les jardins ouvriers stéphanois : entre contrôle social et espace de liberté». In *La ville en quête de nature*, sous la dir. de Guy Mercier et Jacques Bethemont. Septentrion, Québec, p. 179-199.

WEBER, Florence (1998). *L'honneur des jardiniers : les potagers dans la France du XXIème siècle*. Éditions Belin, Baume-les-Dames.

WAHMANN, Brigit (1991). «Les "Kleingärten", jardins familiaux et ouvriers en Allemagne». In *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, sous la dir. de Monique Mosser et Georges Teyssot, Flammarion, Paris, p.447-449.

#### **Cadre théorique, conceptuel et méthodologique :**

ANGERS, Maurice (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Éditions CEC inc., deuxième édition, Québec.

BERDOULAY, Vincent, et J. Nicholas ENTRIKIN (1998). «Lieu et sujet. Perspectives théoriques». *L'espace géographique*, n°2, p.111-121.

BERDOULAY, Vincent (1997). «Le lieu et l'espace public». *Les Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, n°114, Université Laval, Québec, p.301-309.

BHUSHAN, Bharat (1989). *Dictionary of sociology*. Anmol Publications, New Delhi.

BLANCHET, Alain et Anne GOTMAN (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan, Paris.

BOUDON, Raymond, Philippe BESNARD, Mohamed CHERKAOUI et Bernard-Pierre LÉCUYER (1989 et 1993). *Dictionnaire de sociologie*. Éditions Larousse, collections Essentiels, première et deuxième éditions, Paris.

BRUNET, Roger, Robert FERRAS et Hervé THÉRY (1993). *Les mots de la géographie :*

*dictionnaire critique*. 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée. Éditions Reclus, collections Dynamiques du territoire, La Documentation Française, Paris.

CHARBONNEAU, Johanne, et Annick GERMAIN (1994). *Le quartier : un territoire social significatif?* Texte préliminaire de communication présentée au colloque de l'ACFAS, 22 pages.

CHELKOFF, Grégoire et Jean-Paul THIBAUD (1992). «L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville». *Les annales de la recherche urbaine*, n°57-58, p.6-17.

DE SINGLY, François (1992). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Nathan, Paris.

DROUIN, Jean-Claude (1997). *Les grandes notions de la sociologie, dictionnaire de poche*. Presses Universitaires de France, Vendôme.

DUBOIS, Michel (2000). *Premières leçons sur la sociologie de Raymond Boudon*. Presses Universitaires de France, Bibliothèque Major, Paris.

FERRÉOL, Gilles et Philippe DEUBEL (1993). *Méthodologie des sciences sociales*. Éditions Armand Colin, collection Cursus, Paris.

FERRÉOL, Gilles (dir.) (1991). *Dictionnaire de sociologie*. Éditions Armand Colin, Collection Cursus, Paris.

FORTIN, Andrée (1988). «Du voisinage à la communauté?». *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 6, n°2, automne, p.147-159.

GERMAIN, Annick

(1999). *La redécouverte de l'espace public : regards d'architectes et de sociologues*. Communication présentée aux Entretiens Jacques Cartier, Colloque Espaces publics, Architecture et urbanité, une nouvelle culture de l'aménagement des villes, Chambéry, 9 pages.

(1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. INRS-Urbanisation, Montréal.

GIDDENS, Anthony (1987). *La constitution de la société*. Presses Universitaires de France, Paris.

GOFFMAN, Erving.

(1974). *Les rites d'interaction*. Éditions de Minuit, Le sens commun, Paris.

(1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. T1 : La présentation de soi. T2 : Les relations en public*. Éditions de Minuit, Le sens commun, Paris.

GRAFMEYER, Yves

(1996). «La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction». *Recherches sociologiques*, n°1, p.157-176.

(1994). *Sociologie urbaine*. Éditions Nathan, Paris.

(1991). *Habiter Lyon : milieux et quartiers du centre-ville*. Presses universitaires de Lyon et éditions du CNRS.

GRANOVETTER, M. (1973). «The Strength of Weak Ties». *American Journal of Sociology*, n°78, p.1360-1380.

GUIBERT, Joël et Guy JUMEL (1997). *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Éditions Armand Colin, collection Cursus, Paris.

- HENNING, Cecilia et Mats LIEBERG (1996). «Strong Ties or Weak Ties? Neighbourhood Networks in a New Perspective». *Scandinavian Housing & Planning Research*, n°3, p.3-26.
- INRS (1999). *Politique d'éthique en recherche avec des êtres humains*. Service des études avancées et de la recherche, septembre.
- LACHMANN, Richard (1991). *The encyclopedic dictionary of sociology*. Quatrième édition, The Dushkin Publishing Group, Inc. Guilford, Connecticut.
- LYNCH, Kevin  
(1990). *Good city form*. The MIT Press, Cambridge, Massachusetts and London, Angleterre.
- (1982). *Voir et planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace*. Traduction de Chantal Théron, Éditions Dunod, Paris.
- MAFFESOLI, Michel (1995). «Autour d'Anthony Giddens». *Sociétés*, n°48. Paris, p.121-132.
- QUÉRÉ, Louis et Dietrich BREZGER (1992). «L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain». *Les annales de la recherche urbaine*, n°57-58, décembre 92-mars 93, p.89-99.
- QUÉRÉ, Louis (1969). «La vie sociale est une scène (Goffman revu et corrigé par Garfinkel)». *Le parler frais d'Evring Goffman*. Ouvrage collectif, Les Éditions de Minuit, collection Arguments, Paris.
- SÉNÉCAL, Gilles et Nathalie BOUVIER (à paraître en 2001). «L'environnement sous le signe du sujet : aspects des territoires en devenir». In Suzanne Laurin et J-L. Klein (éds). *La place de la géographie dans une société en redéfinition*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection Géographie contemporaine.
- SUMPF, Joseph et Michel HUGUES (1973). *Dictionnaire de sociologie*. Librairies Larousse, Paris.
- VILLE DE MONTRÉAL (1999b). «Profils socio-économiques : Ville de Montréal; Quartier 06 : Rosemont; Quartier 08 : Hochelaga- Maisonneuve; Quartier 10 : Plateau Mont-Royal; Quartier 11 : Ville-Marie; Quartier 14 : Sud- Ouest; District électoral 17 : Étienne-Desmarteau; District électoral 23 : Laurier; District électoral 36 : Saint-Henri; District électoral 38 : Saint-Jacques; District électoral 41 : Maisonneuve». *Site de la Ville de Montréal*. Réalisés par le Service du développement économique et urbain de la Ville de Montréal, à partir des données du recensement de 1996.  
[http://www.ville.montreal.qc.ca/urb\\_demo/recensem/recense.htm](http://www.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/recensem/recense.htm) (page consultée en 09/2000)